



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA
GUADELOUPE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N°971-2020-001

PUBLIÉ LE 3 JANVIER 2020

Sommaire

ARS

971-2019-12-31-002 - Arrêté ARS DG du 31 décembre 2019 relatif au projet d'expérimentation "PRomotion de l'ALimentation et de l'Activité Physique - INEgalités de Santé en Guadeloupe et Iles du Nord - Projet PRALIMAP - INES Guadeloupe et Iles du Nord", porté par le pôle Cnam-Istna du Cnam Grand Est et/ou ARS GUADELOUPE (42 pages)

Page 3

DEAL

971-2019-12-31-001 - Arrêté DEAL MPS du 01 12 19 portant subdélégation de signature de M. Jean-François BOYER, en matière de responsabilité de budgets opérationnels de programme, responsabilité d'unités opérationnelles, pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'État et pour l'exercice des attributions de pouvoir adjudicateur. (8 pages)

Page 46

PREFECTURE

971-2019-12-27-002 - Arrêté MHRDC/CAB/BC du 27 décembre 2019 accordant la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale à l'occasion de la promotion du 1er janvier 2020 (23 pages)

Page 55

971-2019-12-27-003 - Arrêté MHT/CAB/BC du 27 décembre 2019 accordant la médaille d'honneur du Travail à l'occasion de la promotion du 1er janvier 2020 (19 pages)

Page 79

ARS

971-2019-12-31-002

Arrêté ARS DG du 31 décembre 2019 relatif au projet d'expérimentation "PRomotion de l'ALimentation et de l'Activité Physique - INEgalités de Santé en Guadeloupe et Iles du Nord - Projet PRALIMAP - INES Guadeloupe et Iles du Nord", porté par le pôle Cnam-Istna du Cnam Grand Est et/ou ARS GUADELOUPE

**Arrêté ARS/DG/
relatif au projet d'expérimentation « PRomotion de
l'ALIMENTation et de l'Activité Physique - INÉgalités de Santé
en Guadeloupe et Iles du Nord – Projet PRALIMAP –
INES Guadeloupe et Iles du Nord », porté par le pôle Cnam-
Istna du Cnam Grand Est et/ou ARS GUADELOUPE**

**LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE DE SANTE
DE GUADELOUPE, SAINT-MARTIN, SAINT-BARTHELEMY**

VU la loi n°2017-1836 du 30 décembre 2017 de financement de la Sécurité Sociale pour 2018 et plus particulièrement son Article 51 ;

VU le décret du 7 mars 2018 portant nomination de la Directrice Générale de l'Agence de Santé de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint Barthélemy ;

VU le décret n°2018-125 du 21 février 2018 relatif au cadre d'expérimentation pour l'innovation dans le système de santé prévu à l'Article L 162-31-1 du code de la Sécurité Sociale ;

VU la circulaire N°SG/2018-106 du 13 avril 2018 relative au cadre d'expérimentation pour les innovations organisationnelles prévu par l'Article 51 de la Loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2018 ;

VU l'avis favorable du comité technique de l'innovation en santé du 24 décembre 2019 concernant le projet d'expérimentation dénommé « PRALIMAP-INES en Guadeloupe et dans les Iles du Nord » ;

VU le cahier des charges joint en annexe ;

ARRETE

Article 1 : L'expérimentation innovante en santé du projet « Promotion de l'Alimentation et de l'activité physique - Inégalités de Santé en Guadeloupe et les Iles du Nord - Projet PRALIMAP-INES» est autorisée à compter du 12 septembre 2019 selon les modalités organisationnelles indiquées dans le cahier des charges joint en annexe.

Article 2 : L'expérimentation sera mise en œuvre dans tous les collèges publics du territoire de la Guadeloupe et des Iles du Nord. Elle est prévue pour une durée de 4 ans à compter de la publication du cahier des charges.

Article 3 : Pendant la durée de l'expérimentation le financement est calculé sur la base du nombre d'élèves évalués, du nombre d'élèves dépistés en surcharge pondérale pris en charge, ainsi que de la volumétrie et des tarifs des prestations assurées par le personnel n'appartenant pas à l'Education Nationale. Ce financement relève du fonds pour l'innovation du système de santé et du fonds d'intervention régionale tel que précisé dans le cahier des charges annexé. Les montants, notamment concernant les ressources humaines dédiées à la phase de

dépistage et à la coordination médicale du programme, pourront être modulés en fonction de la réévaluation conduite par le comité technique de l'innovation en santé au 1er semestre 2021 au plus tard.

Article 4 : La Directrice de l'évaluation et de la réponse aux besoins des populations de l'Agence régionale de santé est chargée de l'exécution du présent arrêté et du suivi de l'expérimentation selon les critères indiqués dans le cahier des charges. L'arrêté sera publié ainsi que ses annexes au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Région Guadeloupe.

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif compétent dans le délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs. Le tribunal administratif peut être saisi d'un recours déposé par les personnes physiques et les personnes morales non représentées par un avocat sur l'application Télérecours citoyens, accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Gourbeyre, le 31 DEC. 2019

La Directrice Générale,

Valérie DENU



3805 380 4 1





PROJET D'EXPERIMENTATION D'INNOVATION EN SANTE – CAHIER DES CHARGES

PRALIMAP-INÈS Guadeloupe & Iles du Nord

NOM DU PORTEUR : Cnam-Istna, 4 avenue du Docteur Heydenreich 54000 Nancy

PERSONNE CONTACT : Édith Lecomte, edith.lecomte@lecnam.net, 03 83 85 49 45 / 06 72 85 70 66

Résumé du projet

L'expérimentation vise à développer auprès des élèves des classes de quatrième de Guadeloupe & Iles du Nord un programme de dépistage structuré du surpoids et de l'obésité avec une prise en charge initiée en milieu scolaire, collective et individuelle adaptée au contexte socio-économique des élèves, et articulée avec les acteurs du système de soins pour un parcours efficace adéquat aux besoins de l'adolescent et notamment améliorer sa capacité à faire des choix favorables à la santé.

Le dépistage est structuré en trois phases : mesures anthropométriques, auto-questionnaires et entretien médical qui conduit à une proposition de prise en charge pour les élèves qui répondent aux critères d'inclusion. La prise en charge consiste en des séances collectives d'éducation thérapeutique par une équipe mobile et pour les élèves en situation d'obésité ou défavorisés selon l'échelle FAS (Family Affluence Scale) développé par l'OMS pour les adolescents, des activités adaptées au contexte et une articulation avec le système de soins, et des réunions de concertation pluridisciplinaires (RCP) qui construisent et finalisent un parcours de prévention et de soins pour l'année post-intervention en milieu scolaire.

Les principales caractéristiques innovantes de l'expérimentation sont :

- La cible des adolescents trop souvent ignorés dans l'approche du surpoids
- Le démarrage à partir du milieu scolaire où la quasi-totalité d'une génération peut être approchée
- Le dépistage structuré
- Les séances collectives d'ETP réalisées dans le milieu scolaire par une équipe mobile
- L'adaptation de la prise en charge en fonction du contexte socio-économique selon le principe de l'universalisme proportionné
- Une intervention conjointe en alimentation et activité physique
- L'utilisation de RCP pour améliorer la prise en charge
- L'articulation avec le système de soins ambulatoire et hospitalier
- Des financements multiples forfaitaires et collectifs

CHAMP TERRITORIAL :

	Cocher la case
Local	
Régional	X
National	

CATEGORIE DE L'EXPERIMENTATION :

	Cocher la case
Organisation innovante	X
Financement innovant	X
Pertinence des produits de santé	

Description du porteur

L'Istna, Institut du Cnam créé en 1942, a acquis des compétences uniques en France dans le domaine de l'étude des relations entre la nutrition et la santé.

L'Equipe de Recherche en Épidémiologie Nutritionnelle (EREN) est une équipe mixte Inserm (U1153) / Inra (U1125) / Cnam / Université Paris 13 faisant partie du Centre de Recherche en Épidémiologie et Biostatistiques Sorbonne Paris Cité. La recherche qui y est menée est d'un intérêt majeur en termes de santé publique. Elle vise à faire progresser, grâce à une approche épidémiologique, les connaissances sur le rôle de la nutrition (alimentation et activité physique) comme déterminant de la santé, et notamment comme facteur de risque ou de protection vis-à-vis des maladies chroniques.

L'Istna comprend le Pôle Cnam-Istna, avec une mission nationale, basé à Nancy et intégré au sein du Cnam Grand Est.

Ce pôle, créé en 2002, conjugue :

- Les compétences en formation du Cnam, grand établissement public d'enseignement professionnel supérieur. Le Cnam est un établissement national, organisé en réseau, dont le siège est à Paris. Son réseau s'étend sur l'ensemble de l'Hexagone, dans les territoires ultra-marins et à l'étranger (45 pays partenaires). Au sein de ses centres régionaux, il dispense quelque 500 parcours de formations, dans plus de 150 centres d'enseignement, et forme de l'ordre de 65 000 auditeurs chaque année. Il comprend également une école d'ingénieurs, l'EICnam, organisée autour de 20 spécialités, et diplômant 1 000 ingénieurs par an,
- Une expertise en nutrition / santé du Cnam-Istna,
- La possibilité de mobiliser les intervenants adéquats grâce aux contacts étroits noués avec l'ensemble de la communauté scientifique, avec les structures en charge des problèmes de nutrition et de santé publique et les professionnels du domaine.

Le Cnam-Istna est investi à la fois dans :

- **La formation en santé et en nutrition sous différents formats : présentiel, E-learning, inter et intra établissements**

L'offre de formation est une offre d'expertise qui s'appuie sur un réseau d'experts ou professionnels spécialisés très diversifiés. Ce pôle met en place des programmes de formation dans le champ de la santé au niveau national, en formation continue et diplômants.

Thèmes : Santé, éducation, sociologie, psychologie, management, restauration, réglementation...

Modalités des offres de formations

- ✓ Deux catalogues de formations qualifiantes pour des sessions inter établissements dont un spécifique pour les médecins, cadres de santé et infirmiers
- ✓ Des réponses sur mesure en intra établissement ou des formations spécifiques développées en réponse à un besoin d'opérateurs/organismes nationaux ou régionaux
- ✓ Des missions du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé :
 - Formation de formateurs PNNS depuis 2010 avec plus de 500 personnes référencées « Formateurs PNNS » sur le site du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé.
 - Ateliers / échanges sur le PNNS depuis 2004 réalisés en lien avec le coordinateur régional PNNS au niveau des Agences Régionales de Santé.
 - Production de formations exclusivement en E-learning : « PNNS, actions, outils et acteurs locaux » pour les professionnels des collectivités chargés de mettre en place des actions en nutrition dans le cadre des politiques locale, « Nutrition et assistantes maternelles », « Alimentation, activité physique et salariés d'entreprises »
- ✓ Du diplômant avec un certificat « Pilote de projet en prévention santé » (CC137)

- **L'accompagnement de structures dans la conduite de leurs projets, le conseil et l'évaluation**
 - ✓ Accompagnement-conseil-évaluation : diagnostic, état des lieux des projets et analyse, aide à la définition des orientations, des stratégies et mise en place de programmes nationaux (PNNS...) et création de programmes de formation et formation-action sur mesure
 - ✓ Conception et mise en œuvre de démarches prévention santé (thèmes : alimentation, sommeil, fatigue, stress, RPS, TMS, activité physique, risque cardiovasculaire, addictions). Cette offre s'appuie sur une expertise construite pour une des grandes mutuelles de France avec mise en place d'un réseau d'intervenants sur toute la France. Les publics cibles sont les salariés d'entreprises, les professionnels de mutuelles, ...
- **La création de référentiels de pratiques professionnelles et d'outils sous un format numérique ou standard**
 - ✓ Création d'un référentiel d'activités artistiques et culturelles en nutrition pendant les temps scolaires, périscolaires et de loisirs pour les professionnels de l'enfance : ICOFAS
 - ✓ Création d'un référentiel d'accompagnement nutritionnel pour les professionnels travaillant au sein d'établissements médico-sociaux accueillant des enfants/adolescents et adultes en situation de handicap mental, psychique et/ou cognitif : ESCAPADE
 - ✓ Création de l'atelier nutrition séniors pour la CNAV
 - ✓ Modélisation d'un référentiel de Prévention santé destiné aux professionnels de l'aide à domicile pour la CARSAT Nord-Est
 - ✓ Création des ateliers numériques nutrition pour les séniors : ANNS
 - ✓ Création d'un outil innovant de prévention pour les jeunes entre 15 et 29 ans permettant l'adoption de comportements nutritionnels favorables à la santé (alimentation, activité physique et sédentarité) favorables pour la santé : ESCAPE NUTRIGAME
- **La recherche interventionnelle**
 - ✓ En collaboration avec les équipes d'Apemac EA 4360 (Faculté de Médecine, Université de Lorraine) et le Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz : projets de recherche sur la prise en charge du surpoids et de l'obésité chez les adolescents en particulier pour réduire les inégalités de santé : PRALIMAP, PRALIMAP-INÈS et PRALIMAP-CINECO.
- **Le déploiement de programmes territorialisés de santé publique**
 - ✓ Certains sont déployés à l'issue de recherche interventionnelle : PRALIMAP-INÈS, de créations de référentiels : ICOFAS, ANNS ou à partir de projets (Goûter mon territoire, Multi réseaux sociaux chez les séniors, ...)

Présentation des partenaires impliqués dans la mise en œuvre de l'expérimentation

- ✓ ARS de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy : co-porteur de l'expérimentation, présidence du comité de pilotage, désignation d'un chargé de mission, mise à disposition de locaux pour réunions, appui et soutien à la mise en place auprès de l'ensemble des acteurs et du GCS e-santé
- ✓ Rectorat de l'Académie de la Guadeloupe : inscription de l'expérimentation dans une convention avec l'ARS dans le projet académique, implication du service de santé, adhésion des établissements, soutien logistique des personnels des établissements (médecins, infirmiers, direction...)
- ✓ Professionnels libéraux qui seront mobilisés progressivement lors du déploiement de l'expérimentation

Contexte et Constats

Au cours des dernières décennies, une augmentation substantielle de la proportion d'enfants et d'adolescents en situation de surpoids ou d'obésité a été observée. Chez les enfants et adolescents de 6-17 ans, la prévalence du surpoids et obésité s'élevait en France métropole à 17% en 2015. La prévalence de l'obésité était de 3,9% [1]. La prévention de l'obésité chez les enfants et les adolescents est une priorité nationale en France [2]. Les comportements inadéquats en lien avec la santé et le développement du surpoids / obésité à l'adolescence sont susceptibles de persister à l'âge adulte. L'excès de poids à l'adolescence a été identifié comme le meilleur prédicteur de l'obésité chez les adultes [3, 4]. L'adolescence est considérée comme une phase cruciale du cycle de vie où il est indispensable de prévenir le développement et la persistance de l'obésité. Au cours de ces années, un changement corporel se produit, couplé à des changements comportementaux dans l'alimentation, l'activité physique et la sédentarité et la vulnérabilité psychologique, en particulier en ce qui concerne l'image corporelle [5].

Dans l'Union Européenne, 70 000 cas de cancer pourraient être attribués au surpoids et à l'obésité (5% de tous les cancers) [6]. Une augmentation de l'indice de masse corporelle (IMC) de 5 kg/m² est associée à un risque de cancer de l'œsophage, de la thyroïde, du côlon et du rein pour les hommes et l'œsophage, l'endomètre, la vésicule biliaire, le côlon et du rein pour les femmes [6].

Au-delà du risque de développer un cancer, l'obésité est fortement associée avec de nombreux problèmes de santé tels que les maladies cardiovasculaires et, plus particulièrement, l'athérosclérose [7], les problèmes respiratoires (apnée obstructive du sommeil [8], réduction du débit d'air ou de la fonction pulmonaire [9]) et le diabète de type 2 (résistance à l'insuline et hyper-insulinémie) [10, 11]. Les conséquences immédiates de l'obésité chez les enfants et les adolescents sont souvent psychosociales avec une faible estime de soi, une baisse de la performance scolaire, un rejet social à un âge précoce et une amplification à l'adolescence.

La prévention et l'organisation de la gestion des soins pour une prise en charge du surpoids et l'obésité est donc essentielle et représente une des stratégies les plus importantes pour la prévention primaire des principales maladies chroniques de l'âge adulte.

Des études ont mis en évidence une relation inverse entre le revenu et la prévalence de l'obésité [12,13]. Ce gradient social est visible entre pays, mais aussi au sein de chaque pays (à l'exception des plus pauvres où le gradient tend à être inversé), et est clairement mis en évidence par toutes les mesures de la catégorie sociale : profession, niveau d'éducation, revenu familial et même perception de la richesse [12,14]. En France, les dernières données de l'étude INCA 3 montrent que la prévalence moyenne de l'obésité de 17% s'élève à 24% chez les personnes appartenant à la catégorie des revenus les plus faibles [14]. Ces différences sociales de prévalence du surpoids et de l'obésité semblent s'aggraver [12,13]. Alors qu'en 1997, la prévalence de l'obésité parmi le segment le plus pauvre de la population française était 2,4 fois celle des plus riches, elle est passée à 2,5 en 2012 à 2,7 en 2017 [14].

Le constat est donc criant d'une fréquence élevée du phénomène de surpoids et d'obésité et d'une aggravation des inégalités sociales de santé, renforcée par les questions de l'accès aux soins. Les interventions universelles de prévention primaire adressée aux parents de jeunes enfants sont une clé majeure mais qui s'avèrent insuffisantes car n'ouvrant pas suffisant le champ. Elles maintiennent une séparation en partie artificielle dans la construction de l'histoire du surpoids entre ceux qui relèveraient de la seule attitude préventive générique et ceux qui relèveraient du soin. Il est attendu des parents qu'ils fassent d'eux-mêmes la démarche d'initier une consultation dédiée au surpoids auprès du médecin généraliste, ce qui est rare d'autant plus qu'en l'absence de prescription, les consultations ne peuvent que difficilement faire l'objet d'une prise en charge financière. L'adolescence est souvent considérée comme un moment de la vie trop tardif et difficile pour prendre en charge le surpoids ; il

s'agit en fait d'une période clé au cours de laquelle l'adolescent acquiert une autonomie dans ses choix et en particulier ceux concernant l'alimentation et l'activité physique ; c'est aussi celui où la transformation du corps est un élément essentiel du regard sur soi et à autrui ; il est donc important d'accompagner sa démarche pour l'aider à trouver les ressorts qui vont lui permettre de surmonter une situation à laquelle il voudrait échapper. Une situation de surpoids non corrigée à l'entrée dans l'âge adulte a une forte probabilité d'être pérenne et d'ouvrir la porte à ses complications. L'école que fréquente à cet âge la quasi-exhaustivité des enfants/adolescents est un lieu propice aux interventions ; dans l'état actuel, elle est surtout un lieu de mesures anthropométriques à des fins de surveillance sans prise en charge structurée et sans véritable articulation avec le système de soins pour ceux qui en ont besoin.

Des programmes ont été menés en Guadeloupe en prévention primaire comme le programme Carambole et TCaps coordonnés par l'IREPS auprès des écoles et des collèges dans les classes de sixième et cinquième. Le programme ICOFAS, garantissant l'accessibilité des messages nutritionnels à tous, a démarré en septembre 2017 pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires. Le Cnam-Istna accompagne la mise en place de ces actions en s'appuyant sur des professionnels guadeloupéens formés à l'outil ICOFAS, www.icofas.fr, nouveauté pédagogique en nutrition. La Plateforme Territoriale d'Appui (PTA) est fonctionnelle, ainsi que la coordination territoriale de l'ETP.

La situation relative au surpoids et l'obésité en Guadeloupe est devenue une préoccupation majeure pour une fraction de la population, les milieux professionnels et les décideurs en santé. Les enfants et adolescents âgés de 3 à 15 ans présentent des taux plus élevés que la moyenne nationale avec 15% de surpoids et 9% d'obésité en 2009 confirmé par l'étude Kannari en 2013 [15]. Ces données imposent, pour une prise en charge efficace, des professionnels suffisamment organisés et spécialisés. Il existe un Centre Spécialisé de l'Obésité (CSO) à Pointe-à-Pitre avec un seul médecin pour toute l'île. Le réseau pédiatrique GRANDIR qui a connu un temps de cessation de son activité, se reconstruit avec un nouveau directeur ; il travaille pour partie sur les questions d'obésité et s'intègre au GIP RASPEG. Les coordinations sont encore très insuffisantes malgré le fonctionnement de la Plateforme Territoriale d'Appui. Cette situation a conduit à des initiatives privées pour trouver des solutions pour des enfants/adolescents en situation d'obésité morbide.

C'est dans ce contexte général et particulier que l'ARS Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy a sollicité le Cnam-Istna, intervenant depuis plusieurs années dans le cadre du programme ICOFAS décrit plus haut, pour mettre en place l'expérimentation du programme PRALIMAP-INÈS métropolitain qui avait été développé en recherche, avait fait la preuve de son efficacité et répondait aux besoins et à la situation décrite ci-dessus. Les principes conceptuels novateurs de PRALIMAP-INÈS résident dans le choix de la population cible des adolescents au moment où ils commencent à acquérir leur autonomie, la réalisation d'un dépistage structuré en milieu scolaire débouchant sur un accompagnement des élèves en surpoids démarré en milieu scolaire, prenant en compte la question des inégalités sociales selon le principe de l'universalisme proportionné et assurant le relais et la coordination avec le système de soins par la construction de parcours adaptés. La collaboration très forte entre l'ARS et le rectorat de Guadeloupe et le diagnostic préoccupant qu'il porte sur la situation du surpoids sur le territoire ont permis d'envisager rapidement le démarrage du programme.

Une convention établie entre l'ARS Guadeloupe, Saint Martin, Saint Barthélemy a permis de préparer le dossier grâce à la mise en œuvre d'une étude de transférabilité à travers la rencontre avec l'ensemble des acteurs (novembre 2018 ; rapport disponible), puis trois missions en mars, mai et juin 2019 pour préparer l'ensemble du dispositif, informer les professionnels (URPS médecins et infirmiers,...) travailler en étroite collaboration avec l'ARS et le Rectorat qui a inscrit la démarche dans le programme académique (lettre adressée à tous les chefs d'établissement), rencontrer l'ensemble des chefs

d'établissement des collèges du territoire visé par la première année de déploiement, constituer les équipes mobiles d'intervention et mettre en place le comité pilotage (détail tableau Phase 1).

I. Objet de l'expérimentation (Résumé)

Développer auprès des élèves des classes de quatrième de Guadeloupe & Iles du Nord un programme de dépistage structuré du surpoids et de l'obésité avec une prise en charge initiée en milieu scolaire, collective et individuelle adaptée au contexte socio-économique des élèves, et articulée avec les acteurs du système de soins pour un parcours efficace adéquat aux besoins de l'adolescent et notamment améliorer la capacité à faire des choix favorables à la santé.

II. Objectifs

1. Objectif général

Diminuer le niveau de surcharge pondérale et la prévalence du surpoids et de l'obésité en milieu scolaire en Guadeloupe & Iles du Nord sans aggraver les inégalités sociales de santé par l'intermédiaire du perfectionnement des connaissances en alimentation et en activité physique, l'amélioration des comportements en termes de pratique d'activité physique et d'habitudes alimentaires et le renforcement des compétences psychosociales.

2. Objectifs stratégiques

- a. Dépister le surpoids de façon systématique et structurée en milieu scolaire.
- b. Développer une offre d'éducation thérapeutique en milieu scolaire.
- c. Offrir aux élèves dont le profil socio-économique est inférieur au niveau moyen de l'échelle ainsi qu'aux élèves en situation d'obésité, une prise en charge adaptée basée sur le principe de l'universalisme proportionné.
- d. Structurer et coordonner, à l'interface prévention/soin, un réseau d'acteurs formés et capables de prendre en charge les élèves en situation de surpoids et d'obésité à travers un parcours de soins coordonné.
- e. Développer les compétences des professionnels par les formations et un accompagnement.
- f. Encourager les interventions simultanées, à visée environnementale, développées par les acteurs locaux

3. Objectifs opérationnels

- a. Réaliser les mesures anthropométriques de tous les élèves de classe de quatrième
- b. Investiguer par auto-questionnaire les comportements alimentaires et en activité physique et sédentarité, les troubles des conduites alimentaires, les troubles anxiodépressifs
- c. Confirmer cliniquement le surpoids des élèves éligibles à l'issue des phases a. et b.
- d. Expliquer et proposer une entrée dans le programme aux adolescents répondant aux critères d'inclusion et à leurs parents
- e. Organiser cinq séances collectives d'accompagnement PRALIMAP pour tous les élèves identifiés en situation de surpoids et sans refus écrit de participation de la part des parents, réalisées en milieu scolaire par des professionnels compétents et formés au référentiel
- f. Proposer aux adolescents les moins favorisés et/ou en situation d'obésité des activités adaptées INÈS, visant à surmonter les difficultés connues comme contributives aux inégalités de santé (culturelles, informationnelles, financières, motivationnelles, d'accès aux soins...). Les activités INÈS sont construites sur la base de réunions de concertation pluridisciplinaires (RCP) avec l'ensemble des acteurs concernés et articulées avec les

- acteurs du soin, notamment, les médecins généralistes, le réseau GRANDIR, la Plateforme Territoriale d'Appui et les services hospitaliers spécialisés comme le CSO
- g. Finaliser un parcours de soins coordonné en cours d'année et à l'issue de l'année scolaire d'inclusion dans le programme pour assurer la durabilité de l'accompagnement

III. **Description du projet**

1. **Modalités d'interventions et d'organisation proposées (services/parcours/outils)**

Quatre grandes séquences sont mises en œuvre au cours de deux années scolaires et sont répétées trois fois selon le découpage territorial (voir paragraphe 3. Effectifs concernés par l'expérimentation)

- Dépistage
- Accompagnement collectif universel PRALIMAP
- Accompagnement adapté, proportionné INÈS
- Bilan de fin d'année
- Parcours de prévention et soins
- Suivi en classe de troisième

a. **Dépistage**

1^{ère} étape : mesures anthropométriques

Au début de l'année scolaire, les parents reçoivent une information écrite sur le programme. Les élèves des classes de quatrième sont invités à une séance de mesures anthropométriques réalisées par l'infirmier de l'éducation nationale aidé par un infirmier libéral, formés au programme, aux mesures et à l'interface de saisie. Les mesures sont réalisées par demi-journée selon le nombre d'élèves du collège. Le temps moyen de recueil par élève étant estimé à 10 minutes. Les mesures (poids, taille et tour de taille) sont recueillies par des mètres, balances et toises toutes identiques fournies aux établissements. Les données sont saisies en temps réel sur la plateforme Courbaril, plateforme territoriale d'appui gérée par le Groupement de coopération Sanitaire e-Santé (GCS e-Santé) sous tutelle de l'Agence Régionale de Santé de Guadeloupe, Saint Martin et Saint Barthélemy. L'IMC est calculé et la catégorie de corpulence en 7 catégories est définie. S'il est supérieur aux seuils de surpoids de l'IOTF pour l'âge et le sexe [16] et et/ou si le tour de taille est supérieur à la moitié de la taille [17], l'adolescent est considéré comme éligible. Si l'élève est venu avec son carnet de santé les mesures antérieures sont recueillies et un rebond d'adiposité précoce ou un changement rapide à la hausse de la courbe d'IMC justifie aussi de l'éligibilité. Le résultat déclenche une lettre d'information aux parents avec invitation à un entretien médical.

2^{ème} étape : recueil des caractéristiques, attitudes, comportements et pratiques

Une séance collective de remplissage individuel, pour tous les élèves, directement sur la plateforme Courbaril, de l'auto-questionnaire est prévue sur une durée d'une heure par classe surveillée et accompagnée en cas de besoin par au moins un professionnel du collège éventuellement aidé par un professionnel libéral. Les professionnels présents sont chargés de garantir la confidentialité pour chaque élève et un remplissage non contraint de l'ensemble des questionnaires réunis en un livret unique. En cas de difficultés de fonctionnement du réseau dans le collège une version papier peut exceptionnellement être utilisée.

Les caractéristiques sociodémographiques recueillies permettent d'obtenir le niveau d'aisance familiale pour définir un niveau social. L'échelle FAS (Family Affluence Scale) développée par l'OMS a été testée et validée tout au long des enquêtes européennes HBSC en milieu scolaire [18-21]. Dans la recherche PRALIMAP-INÈS en métropole, sa version 2 a montré de bonnes qualités de discrimination et de cohérence avec la CSP déclarée par les parents lors de l'inscription de l'élève dans l'établissement. Une version 3 a été récemment publiée pour tenir compte des évolutions de comportement économique et comporte 7 items. Elle a été adaptée au contexte de la Guadeloupe pour quelques items à l'occasion de l'étude de transférabilité. Le score varie de 0 à 9 du moins au plus favorisé. Le niveau social est dit «

favorisé » si le score est supérieur ou égal à 5,5 et le niveau social est dit « défavorisé » s'il est inférieur à 5,5 et rend l'élève éligible pour les interventions INÈS.

Les attitudes et les comportements alimentaires sont mesurés via un questionnaire de fréquence alimentaire [22, 2].

L'activité physique et la sédentarité sont mesurées par le questionnaire international d'activité physique (IPAQ) [23]. Le EAT-26 peut mettre en évidence les troubles des conduites alimentaires, global, régime, boulimie et maîtrise de l'oralité [24, 25].

L'échelle de mesure HAD [26,27] permet d'identifier les suspicions de symptômes dépressifs et d'anxiété avec 14 items sur une échelle Likert.

Le questionnaire Kidscreen [28] comporte 10 items et fournit une mesure de santé perçue et de la qualité de vie liée à la santé.

3^{ème} étape : entretien médical (au sein de l'établissement scolaire)

Les parents invités peuvent accepter l'entretien avec leur enfant, l'accepter pour l'enfant sans y venir lui-même ou refuser toute participation aux activités proposées. L'entretien vise à confirmer le diagnostic, en particulier détecter les faux positifs de l'IMC (corpulence particulière, sportif...), à reconstituer l'histoire du surpoids, les démarches déjà entreprises, les éventuelles causes ou conséquences déjà présentes. Si besoin le médecin peut mesurer une deuxième fois le poids, la taille et le périmètre abdominal de l'élève. Il dispose des mesures anthropométriques et des résultats du questionnaire. Deux cas de figure peuvent se présenter :

- Si le surpoids n'est pas confirmé, le médecin explique les résultats et notifie le poids, la taille et l'IMC dans le carnet de santé de l'enfant.
- Si la situation de surpoids ou d'obésité est confirmée selon les critères d'inclusion définis en s'appuyant sur les données de la courbe de croissance et sur les données des questionnaires EAT-26 et HAD :

- ✓ Le médecin explique les résultats des différentes mesures (poids, taille et IMC) inscrites dans le carnet de santé de l'élève.
- ✓ Il recueille l'attitude et la motivation de l'adolescent et des parents.
- ✓ Il propose à l'adolescent de participer au programme gratuit et personnalisé mis en place dans son collège avec une équipe mobile de professionnels (psychologue, diététicien et enseignant en activité physique adaptée). Il explique les activités qui seront faites selon le niveau du score FAS et de surpoids.
- ✓ Il recueille l'approbation ou non des parents qui ont la possibilité de refuser d'emblée la participation de leur enfant ; il doit plaider pour qu'ils se donnent le temps de la réflexion.
- ✓ Si l'adolescent accepte le programme d'accompagnement, il est définitivement inclus dans le processus.

L'entretien est réalisé par le médecin scolaire s'il est disponible. Au regard du peu de médecins scolaires et de leur charge de travail, s'ils ne peuvent le réaliser dans un délai de quinze jours, l'entretien est opéré par un médecin libéral ou un médecin interne de 3^{ème} cycle affecté à l'ARS ou au rectorat.

Une formation particulière des médecins participants est prévue dans la perspective d'un entretien bienveillant, non stigmatisant, prenant en compte le point de vue de l'élève et de ses parents de façon non culpabilisante.

b. PRALIMAP : Accompagnement collectif (au sein des établissements scolaires)

Tous les adolescents en situation de surpoids ou d'obésité bénéficient d'un accompagnement PRALIMAP mis en œuvre par les professionnels de l'équipe mobile dans les établissements scolaires.

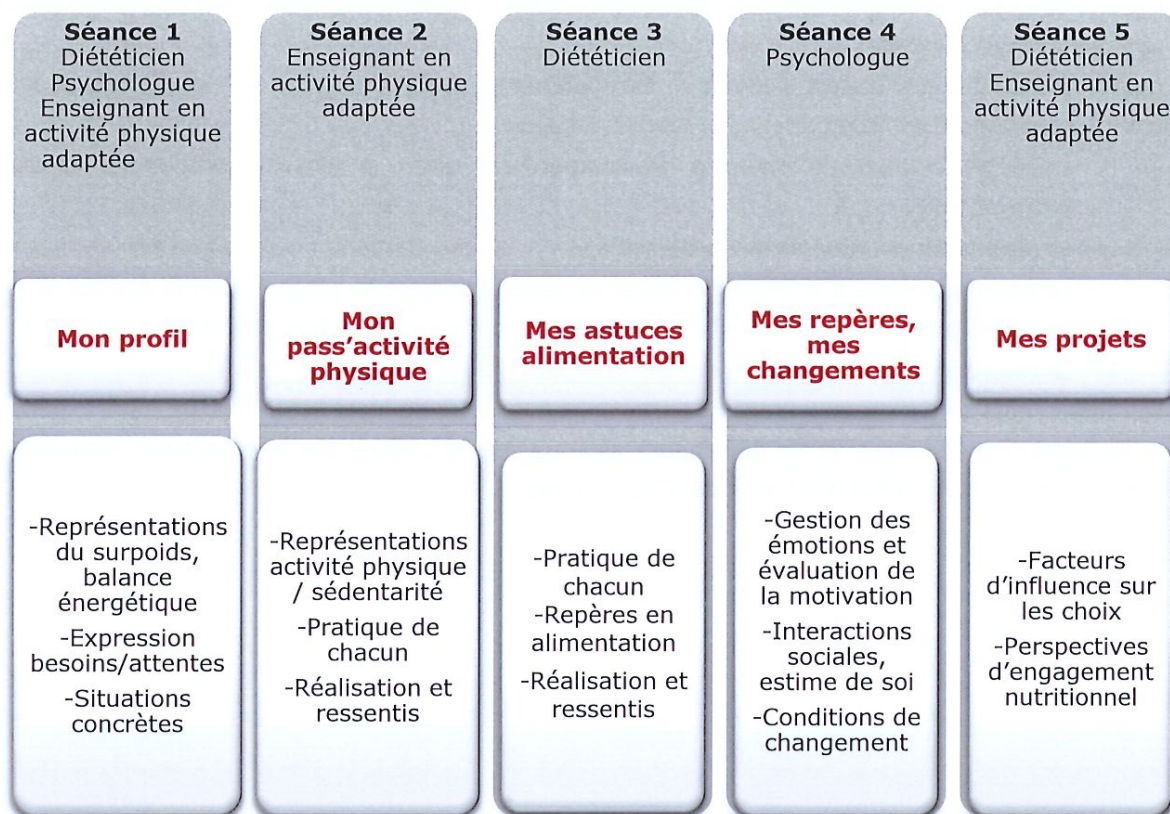
Cinq sessions collectives de deux heures chacune, destinées aux adolescents, sont réalisées et supervisées par une équipe multidisciplinaire composée de diététiciens, enseignant en activité physique adaptée et psychologues.

La philosophie des séances est d’emmener les adolescents vers l’autonomie avec une progression pour lever les obstacles. Le fil conducteur des séances s’appuie sur :

- L’acquisition et/ou le maintien de compétences visant à mieux appréhender les aspects nutritionnels
- L’aide à la formulation de micro-objectifs
- Le développement d’un regard critique sur leurs pratiques en alimentation et activité physique et sur les pressions et contraintes auxquelles ils sont soumis par leur environnement
- La valorisation et le renforcement du sentiment d’auto-efficacité.

Les adolescents sont ainsi encouragés à partager et à discuter de leurs habitudes, de leurs expériences et de leurs connaissances, et de développer ainsi un regard critique sur leurs propres pratiques. Les contenus des sessions PRALIMAP sont détaillés ci-après.

Séances PRALIMAP – Cinq séances de deux heures au sein des établissements scolaires



Tous les adolescents sont contactés avant chaque séance pour améliorer la motivation et la participation.

L'adolescent reçoit au cours des séances : un livret de suivi, le guide du Programme National Nutrition Santé et un podomètre.

Ces séances sont planifiées dès le mois de septembre pour l'année scolaire avec une prise en compte des spécificités des établissements (emploi du temps, périodes de stage des adolescents, sortie scolaire...).

Tous les professionnels sont formés à l'organisation et à la mise en place des référentiels PRALIMAP avec une remise de tous les outils d'animation et d'évaluation (sous format papier et numérique).

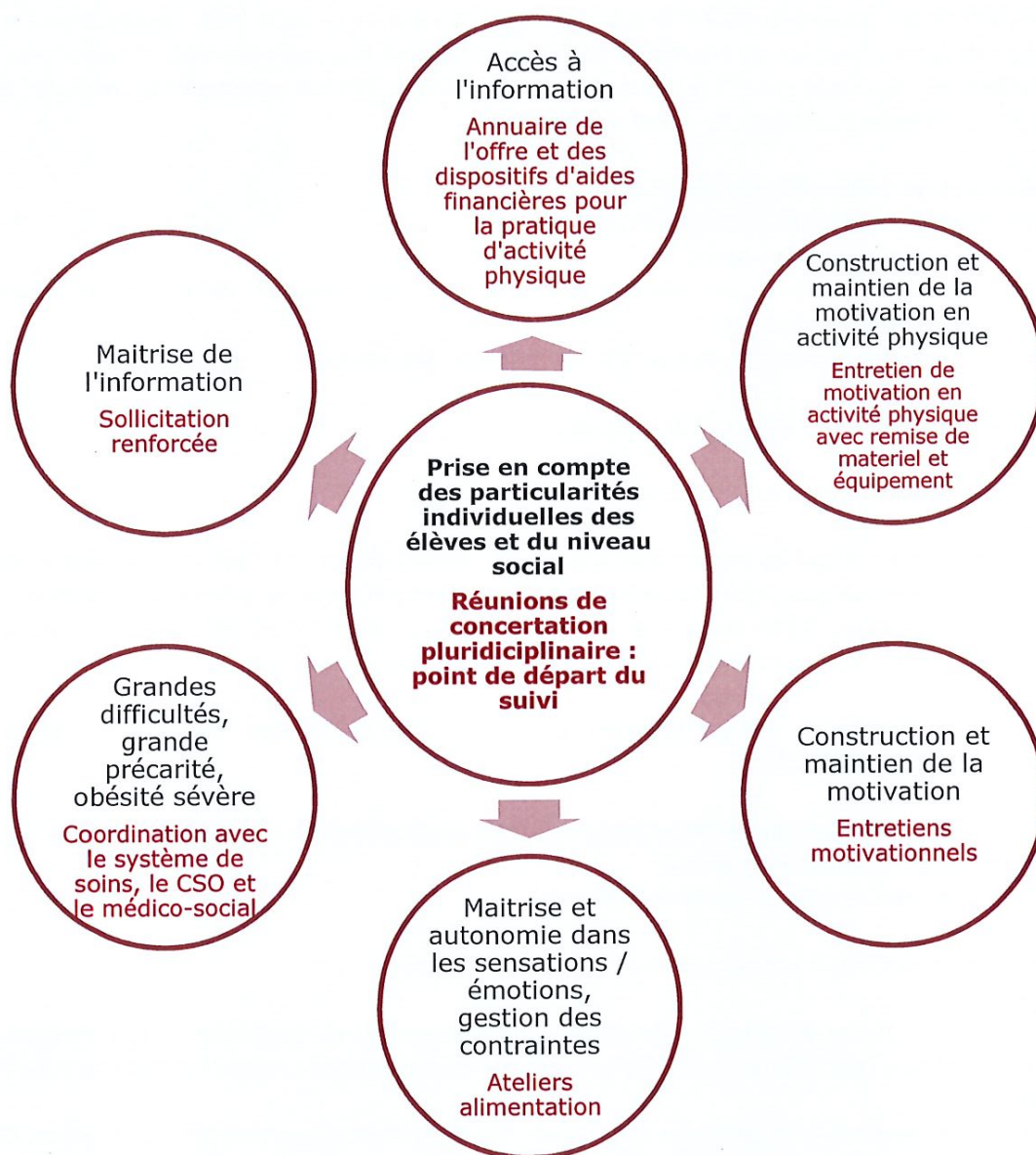
L'infirmier de l'Éducation Nationale, en concertation avec la direction, est la personne référente pour l'organisation de ces séances, et peut y participer. Elle est chargée avec l'aide de la direction d'inviter les adolescents aux séances sous forme de convocation dans le lieu dédié au sein de l'établissement scolaire.

Une des caractéristiques de ces séances, outre leurs réalisations au sein de l'établissement scolaire, est la présence de plusieurs professionnels en particulier diététiciens et enseignants en activité physique adaptée visant à rompre la dichotomie trop souvent opérée entre les deux approches alimentation et activité physique, mais aussi à la présence d'un psychologue pour faire le lien global avec les aspects affectifs des comportements.

c. INÈS : Accompagnement adapté renforcé

En complément de l'accompagnement PRALIMAP, **pour les élèves issus de milieux moins favorisés d'après le score FAS et/ou pour tous les élèves en situation d'obésité sévère quel que soit le score FAS**, un accompagnement personnalisé (référentiel INÈS), sur le principe de l'universalisme proportionné [29,30] est proposé en résultat de la première RCP. Cette démarche vise à lever les freins connus à l'origine des inégalités sociales de santé. Les activités proposées sont choisies en fonction des

caractéristiques des élèves, des besoins exprimés et du niveau social. La structure de l'accompagnement INÈS est présentée dans la figure ci-après.



Réunions de Concertation Pluridisciplinaire (RCP)

Les élèves dont les cas sont discutés en RCP sont identifiés en amont : élèves les moins favorisés socialement et élèves en situation d'obésité sévère.

Objectifs :

Proposer une prise en charge adaptée aux besoins et améliorer l'accès aux soins pour les élèves moins favorisés socialement et/ou en situation d'obésité sévère.

RCP 1 au début de l'année scolaire :

- Identifier tous les interlocuteurs dans et hors de l'établissement
- Partager les informations entre professionnels
- Dresser un bilan : ressources, difficultés et priorités de l'élève
- Orienter l'élève vers une prise en charge individuelle (activités de l'accompagnement INÈS et/ou vers d'autres activités si nécessaire)

RCP 2 à la fin de l'année scolaire :

- Établir un bilan global des séances de l'accompagnement PRALIMAP et INÈS
- Construire le suivi individualisé à mettre en place à la fin de l'année scolaire

Réalisation :

Dans les établissements scolaires : lieu d'échanges entre spécialistes multidisciplinaires pour proposer une prise en charge adaptée des élèves.

Il y aura autant de dossiers de RCP (*2) que d'élèves inclus dans le groupe INÈS ; le nombre et la durée des séances seront fonction du nombre d'élèves ayant les mêmes professionnels de prise en charge, éventuellement regroupés sur 1, 2 ou 3 établissements selon la taille ; le nombre et la durée des séances seront donc variables et adaptés au nombre d'élèves.

Acteurs :

- Membres de l'équipe de coordination
- Infirmiers et médecin de l'éducation nationale
- Médecin ayant réalisé l'inclusion
- Professionnels/animateurs des séances et des activités : psychologue, diététiciens et enseignants en activité physique adaptée
- Médecin traitant et médecin du CSO si non désaccord des parents

Sollicitation renforcée des élèves et des familles

Objectif :

Favoriser la motivation et une participation optimale des élèves

Réalisation :

- Présentation en détail du programme aux parents par téléphone sur l'avis d'un besoin à l'issue de l'entretien médical pour les élèves dont les parents n'ont pas participé à l'entretien médical
- Envoi de messages (SMS) aux élèves et leurs parents pour annoncer et/ou rappeler les séances qu'elles soient collectives (PRALIMAP) ou individuelles (INÈS) via la plateforme Courbaril du GCS-e-santé
- Famille contactée si non-participation de l'élève (compréhension des raisons de la non-participation et motivation)

Acteurs :

- Coordinateur pour les appels téléphoniques formés au programme
- Infirmiers de l'éducation nationale
- Professionnels des milieux scolaires impliqués

Entretiens motivationnels (au sein de l'établissement scolaire)

Objectif :

Développer et renforcer à l'échelle individuelle quantitativement et qualitativement la motivation au changement et plus concrètement, à l'adoption des comportements favorables à la réduction de l'IMC.

Réalisation :

Cinq séances individuelles d'une heure sont proposées au rythme d'une tous les quinze jours. Chaque séance a pour but de faire émerger dans le discours de l'élève des éléments relatifs au changement vis-à-vis du surpoids ou de l'obésité.

- Séance 1 : explore les ambivalences générales de l'élève vis-à-vis du changement en général et de comportement en alimentation et en activité physique en particulier
- Séance 2 : explore les relations sociales susceptibles d'influencer le processus de changement (soutien social / pression sociale / auto-affirmation).
- Séance 3 : l'accent est mis sur l'activité physique et la façon dont l'activité physique est réalisée, dans le but de faire émerger un discours de changement et diminuer la résistance au changement.
- Séance 4 : elle a les mêmes objectifs que la séance 3 mais explore les comportements alimentaires.
- Séance 5 : les élèves sont encouragés à explorer la gestion émotionnelle, la maîtrise de soi et le respect du corps au travers le cardio-training qui grâce à une respiration lente et régulière harmonise la fréquence cardiaque. Cette dernière séance de cohérence cardiaque est destinée à renforcer l'efficacité personnelle perçue ainsi que l'affirmation de l'estime de soi.

Acteurs :

Psychologues libéraux

Entretien de motivation individuel en activité physique (au sein de l'établissement scolaire)

Objectifs :

- Identifier les leviers et les obstacles à la pratique d'activité physique et aux comportements sédentaires
- Aider l'adolescent à surmonter les difficultés sociales dans la pratique de l'activité physique au quotidien
- Trouver des solutions appropriées à l'adolescent en lien avec son environnement et ses désirs
- Aider l'adolescent à formuler un projet de changement de comportement en activité physique et/ou en sédentarité sous forme de micro-objectifs atteignables
- Surmonter les difficultés économiques, freins à la pratique d'activité physique

Réalisation :

Dans un entretien individuel d'une heure environ, organisé au sein de l'établissement scolaire, l'intervenant aide l'adolescent à identifier les leviers et les obstacles à sa pratique d'activité physique et à ses comportements sédentaires et à construire un programme répondant au mieux à ses besoins et ses souhaits. L'échange se concentre sur les pratiques d'activité physique, les temps de sédentarité, les conditions de pratique, les représentations de l'activité physique et de la sédentarité, les difficultés à la pratique régulière d'intensité modérée à vigoureuse, les besoins, les envies, les volontés de changements et les projets.

Un équipement destiné à la pratique de l'activité physique, choisi par l'élève en fonction de son projet d'activité physique, peut être fourni lors de l'entretien de motivation en activité physique dans le cas où cet équipement est défini comme indispensable à la réalisation de l'activité prévue (par exemple : haltères adaptées, raquette de badminton...). Ce soutien doit jouer le rôle du nudge (coup de pouce) pour que l'élève ait la capacité d'initier le projet qui lui plait défini avec le professionnel.

Acteurs :

Enseignants en activité physique adaptée
Infirmiers de l'éducation nationale

Annuaire de l'offre et de dispositifs d'aides financières en activité physique

Objectif :

Favoriser l'accès à l'information pour les élèves

Réalisation :

Cet annuaire est distribué aux élèves. Il recense les associations et les clubs d'activité physique ainsi que les programmes d'aide financière en activité physique dans leur secteur.

Acteurs :

DJSCS

Atelier alimentation (au sein des établissements scolaires)

Il s'agit de séances collectives en petit nombre (5 élèves) qui complètent dans leurs attendus et leurs modalités les séances collectives PRALIMAP.

Objectifs :

- Sensibiliser les élèves au plaisir de manger sans culpabilité, en pleine conscience et de partager les habitudes et les cultures
- Valoriser les habitudes, les cultures et l'environnement de chacun

Réalisation :

L'atelier alimentation se compose de 2 séances d'une heure et demie et est organisé dans l'enceinte de l'établissement scolaire avec un maximum de 5 élèves.

La composition de l'atelier alimentation est définie en 5 temps répartis en deux séances.

Séance 1

- Temps 1 : appréhender son environnement, ses pratiques et ses goûts
- Temps 2 : découvrir les fonctions des 5 sens et leurs liens entretenus avec son alimentation. Stimuler l'envie de découvrir de nouveaux goûts et se familiariser avec les aliments. Manger plus

lentement en écoutant les messages de son corps, mieux comprendre ce qu'on aime et pourquoi.
Partager avec plaisir.

Séance 2

- Temps 3 : aborder la relation coût et saisonnalité des fruits et légumes pour mieux consommer.
- Temps 4 : conjuguer l'équilibre alimentaire avec la simplicité et le plaisir de déguster en tenant compte des petits budgets.
- Temps 5 : partager avec les autres par la construction collective d'un recueil de recettes et d'astuces culinaires.

Acteurs :

Diététiciens

Mise en place de relais - Coordination avec le système de soin

Objectifs :

- Prendre en charge des élèves atteints d'obésité sévère (IMC supérieur au seuil IOTF de 35 kg/m² pour l'âge et le sexe)
- Renforcer la communication et la pratique du partage de l'information entre tous les acteurs de santé ainsi que le montage d'un plan d'action commun

Réalisation :

Deux volets

- Une prise en charge médicale, spécifique et individuelle : à l'issue de la première RCP, après le bilan de santé et la première séance collective, les élèves se voient proposer de planifier, organiser, coordonner et réaliser un suivi multidisciplinaire et pluriprofessionnel auprès d'une équipe spécialisée.
- Un accompagnement sur mesure développé et intégré dans le plan de soins personnels de l'élève sur la base du volontariat : cet accompagnement lui est proposé lorsqu'il est prêt à s'engager dans un processus de changement et il est mis en œuvre et suivi par une équipe de santé locale (médecin traitant, ...).

Cette étape nécessite la coopération et la concertation des professionnels de santé de Guadeloupe & et les Iles du Nord.

L'équipe de coordination du programme, l'équipe locale (psychologue, diététicien, enseignant en activité physique adaptée) travaillent en étroite collaboration avec le médecin de famille /médecin traitant de l'adolescent ainsi que les structures de terrain (réseau local existant) et le CSO du CHU de Pointe-à-Pitre et les services hospitaliers spécialisés dans le cas où un besoin de suivi de l'élève est établi.

Afin de rendre possible leurs mises en œuvre en dehors du contexte scolaire, le personnel administratif des réseaux ou des structures éducatives locales centralise l'information et planifie les interventions avec l'équipe de coordination et les professionnels grâce à des outils de communication de la plateforme Courbaril. Outre les médecins de famille, les diététiciens, physiothérapeutes, enseignants en activité physique adaptée, psychologues peuvent être impliqués dans la prestation de soins.

Acteurs :

- Médecin du CSO du CHU de Pointe-à-Pitre
- Médecins des services hospitaliers spécialisés
- Médecin traitant
- Infirmiers et médecin de l'éducation nationale
- Réseaux de professionnels de santé existants
- Professionnels intervenant dans le cadre du programme (psychologues, diététiciens et enseignant en activité physique adaptée)
- Parents

d. Bilan de fin d'année

Idéalement, l'ensemble des élèves devraient bénéficier de nouvelles mesures anthropométriques pour juger de l'évolution générale de la corpulence et identifier d'éventuelles nouvelles situations de surpoids. Au minimum les mesures sont réalisées auprès des élèves dont la participation a été validée et acceptée et ceci quel que soit le niveau de participation. La réalisation se fait dans les mêmes conditions

que lors du dépistage initial. Il y est ajouté un recueil de l'appréciation des élèves sur le programme, ses effets et ses impacts. Ce bilan est programmé au cours du mois de juin de l'année scolaire considérée.

e. Parcours de prévention et soins

Le parcours de soins de la deuxième année est planifié lors de la deuxième RCP après le bilan de fin année aux élèves du groupe INÉS. Cette RCP a pour objet de faire le point sur la situation, l'adhésion et les résultats obtenus en vue de proposer la solution la mieux adaptée au contexte et à l'environnement de l'adolescent. Elle est idéalement réalisée avec le médecin traitant et pour ceux qui ont dû initier une ou des prises en charge hors de l'établissement scolaire avec les professionnels concernés. Le parcours peut revêtir divers aspects :

- Dans sa forme ambulatoire libéral, il peut comporter un bilan diététique et/ou un bilan psychologique complémentaire si nécessaire ; puis une séance bimestrielle de suivi spécifique avec le professionnel adéquat. Au moins une des séances est réalisée conjointement par un diététicien et un enseignant en activité physique adaptée. L'ensemble du parcours est coordonné par le médecin traitant après acceptation de lui-même et des parents. En fonction de la situation socioéconomique de la famille, la prise en charge des déplacements nécessaires peut-être proposée. Les professionnels sollicités peuvent être ceux qui ont déjà suivi l'élève dans le cadre du programme.
- Dans sa forme réseau de soins, le parcours proposé est mis en œuvre et coordonné par le réseau après information et acceptation du médecin traitant qui a accès à l'ensemble des activités et de leur compte-rendu à travers la plateforme Courbaril. Il s'agit par exemple du réseau GRANDIR qui propose une prise en charge de l'obésité par des séances collectives d'ETP au sein de leurs locaux animés par des diététiciens, psychologues, enseignants en activité physique adaptée.
- Dans sa forme hospitalière, réservée aux adolescents en situation d'obésité sévère, le parcours est coordonné par le centre spécialisé de l'obésité (CSO). Le parcours peut inclure un séjour de quelques semaines pendant les congés scolaires dans un établissement spécialisé.
- Dans les situations d'obésité sévère dans lesquelles l'adolescent est en danger et a besoin de changer de milieu, un séjour de longue durée en SSR avec scolarisation est proposé.

f. Suivi en classe de troisième

Les élèves qui ont été inclus dans le programme sont revus par l'infirmier de l'Éducation Nationale du collège avec l'appui éventuel d'un infirmier libéral à deux reprises : au cours du premier trimestre de l'année de troisième pour des mesures anthropométriques et au cours du dernier trimestre pour les mesures finales et un questionnaire récapitulatif du parcours suivi pendant les deux années.

g. Système d'information

Dans le cadre de la collaboration enclenchée avec l'ARS et les difficultés de recueil des données et de coordination avec le système de soins, l'ensemble du système d'information a été confié au GCS e-santé de Guadeloupe qui a développé une application en interface possible avec les professionnels du soin. Il permet le recueil des données de dépistage et de prise en charge en donnant accès aux données utiles et nécessaires aux professionnels en garantissant la sécurité et la confidentialité selon les règles en vigueur. Il permet le lien direct avec le système de soins pour l'ensemble des activités du parcours de soins hors collège.

2. Population Cible

La population cible est celle des élèves en classe de quatrième au sein des 47 collèges publics de la Guadeloupe & Iles du Nord avec un ciblage progressif :

- La population cible du dépistage est l'ensemble des élèves en classe de quatrième, soit des adolescents des deux sexes, dont l'âge est majoritairement compris entre 12 ans 8 mois et 13 ans 8 mois, avec des variations pouvant aller de 12 ans pour les plus jeunes en avance sur le cursus et jusqu'à 16 ans pour les élèves en difficulté. Tous les élèves qu'ils soient en classe traditionnelle, en Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) ou en Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) sont invités au dépistage initial.
- La population cible de l'inclusion dans le programme d'accompagnement est celle composée des élèves dépassant la référence IOTF 25 de l'IMC pour l'âge et le sexe et/ou présentant des signes d'alerte sur leur corpulence (rebond d'adiposité précoce ou changement rapide de couloir vers le haut) et/ou ayant un périmètre abdominal trop élevé pour la taille (PA/taille >0,5) qui bénéficie d'un entretien médical.
- La population cible de l'accompagnement collectif PRALIMAP est celle de tous les élèves dont le diagnostic de surpoids confirmée par un médecin et dont les parents n'ont pas exprimé de refus écrit.
- La population cible des activités personnalisées adaptées INÈS est celle des élèves dont le niveau socio-économique est inférieur au niveau moyen de l'échelle utilisée (Adaptation du FAS III) et/ou en situation d'obésité sévère. Le groupe INÈS est donc un sous-ensemble du groupe PRALIMAP.

a. Critères d'inclusion

Pour la phase de dépistage, le seul critère d'inclusion est le fait d'être inscrit dans une classe de quatrième des collèges. Les élèves absents le jour de la visite sont intégrés au fil de l'eau.

Pour l'entretien médical de confirmation du surpoids, les critères d'inclusion sont l'existence d'un IMC supérieur au point de la courbe la courbe IOTF 25 pour l'âge et le sexe et/ou un périmètre abdominal supérieur à la moitié de la taille de l'élève. L'inclusion d'un adolescent sur le seul critère de périmètre abdominal général et/ou de la présence de signes d'alerte sur leur corpulence (rebond d'adiposité précoce ou changement rapide de couloir vers le haut) est argumentée sur le contexte clinique en particulier sur l'évolution récente de la courbe de croissance, sur l'existence de troubles du comportement alimentaire ou de difficultés avec l'image corporelle.

b. Critères d'exclusion

Le médecin peut prendre des décisions d'exclusion dans des situations particulières de prise en charge déjà structurée et efficace ou d'une situation limite stable dans le temps.

Pour l'accompagnement, le refus parental écrit avant ou pendant l'entretien médical est un critère d'exclusion définitif sauf nouvelle demande écrite.

3. Effectifs concernés par l'expérimentation

Le nombre d'élèves en classe de quatrième sur le territoire est estimé à environ 5500 [données du Rectorat ; données susceptibles de variations d'ordre démographiques d'une année sur l'autre]. Les élèves en classe de SEGPA et ULIS sont estimés à 750. On prévoit une perte minime qui ne devrait pas excéder 5% soit environ 5250 et 700 élèves. Parmi eux, 28% sont attendus en situation d'obésité ou de surpoids (critères définis plus haut en référence aux normes internationales ; l'estimation initiale de 20% basée sur les données de métropole et de l'étude Kanari s'avère trop faible au regard des informations disponibles par les mesures en cours) soit 1470 et 196 avec des variations probablement importantes d'un établissement à l'autre. Parmi les parents, 10% exprimeront un refus de participation conduisant à 1323 et 176 participants aux séances collectives. Compte tenu de la situation socio-économique du

territoire et de l'échelle utilisée [expérience PRALIMAP Métropole], 60% (794 et 158) pourront bénéficier des activités spécifiques INÈS, et parmi eux 40% (317 et 63) [estimation selon données ORSAG] seront en situation d'obésité et justifieront d'une articulation forte avec le système de soins, y inclus si besoin une investigation en centre spécialisé sur Pointe-à-Pitre ou Basse-Terre (150 enfants en situation d'obésité sévère, au-delà de la courbe IOTF-35, peuvent être anticipées selon les estimations actuelles).

Nombre total d'élèves aux différents temps du processus sur l'ensemble de l'expérimentation

			Mesures réalisées	Elèves positifs au dépistage*	Acceptation de la prise en charge	Défavorisés	Situation d'obésité et articulation avec système de soin
Classe de 4 ^{ème}	Traditionnelle	5500	5250	1470	1323	794	317
	SEGPA et ULIS	750	700	196	176	158	63
	Total	6250	5950	1666	1499	952	380

*Surpoids ou obésité

L'expérimentation est prévue sur trois ans avec un déploiement progressif selon un découpage en trois territoires représentant environ un tiers de la population des adolescents de classe de quatrième de la Guadeloupe & Iles du Nord :

- 2019 – 2020 : territoire de Grande-Terre à l'exception de l'EPCI de Cap excellence (Pointe-à-Pitre, les Aymes, Baie-Mahault) et incluant Marie-Galante et La Désirade ; les collèges de Morne-à-L'Eau, Petit-Canal, Port-Louis, Anse-Bertrand, Le Moule, Saint-François, Sainte-Anne, Le Gosier, Capesterre Marie-Galante, Grand Bourg, Saint-Louis et La Désirade soit 14 établissements y participent.
- 2020 – 2021 : territoire de Grande-Terre dans sa totalité
- 2021 – 2022 : EPCI de Cap excellence et Îles du Nord (Saint-Martin et Saint-Barthélemy)

Les territoires ont été choisis pour obtenir un nombre proche de l'équilibre entre les trois cohortes selon l'estimation faite à partir des données du Rectorat de 2017. Les trois cohortes incluront environ 1800 élèves pour la première cohorte, 2100 pour la seconde et 2350 pour la troisième. Ces données devront être ajustées à la marge.

4. Professionnels concernés dans la mise en œuvre de l'expérimentation

a. Professionnels

Les infirmiers de l'éducation nationale sont mobilisés pendant toute la période de l'expérimentation. Ils assurent les mesures anthropométriques dans leur collège d'affectation, le suivi et la coordination et l'information entre l'équipe projet, les élèves et les parents.

Des infirmiers libéraux proposées par l'union régionale des professionnels de santé de Guadeloupe et dont l'inscription au conseil de l'ordre des infirmiers a été vérifiée apportent leur appui aux infirmiers de l'éducation nationale pour assurer les mesures anthropométriques dans un temps le plus limité possible et la passation des questionnaires.

Les professionnels de l'éducation nationale, notamment les conseillers principaux d'éducation et les secrétaires médicales contribuent à la passation des auto-questionnaires.

Les médecins scolaires participent à la passation des entretiens médicaux auprès des élèves éligibles pour valider le diagnostic et proposer la pré-inclusion. Ils sont accompagnés par des internes de santé publique affectés à l'ARS et des internes de médecine générale affectés au Rectorat, en y consacrant à minima 25 % de leur temps, ainsi que par des médecins volontaires d'une maison de santé pluri professionnelle.

Des professionnels (diététiciens, enseignants en activité physique adaptée et psychologues) travaillant de façon habituelle sur les questions de surpoids et formés aux méthodes de l'éducation thérapeutique assurent la réalisation des séances collectives PRALIMAP au sein des établissements.

Les enseignants en activité physique adaptée sont titulaires d'une licence STAPS, spécialité activité physique adaptée ou équivalence. Les psychologues sont titulaires d'un Master 2 en psychologie. Les diététiciens sont titulaires d'un BTS ou d'un DUT en diététique.

Les professionnels contribuant à la mise en œuvre des interventions adaptées INÈS pour les élèves les moins favorisés et ceux en situation d'obésité sont les diététiciens pour les ateliers spécifiques alimentation, les enseignants en activité physique adaptée pour les entretiens de motivation autour de l'activité physique et les psychologues pour les entretiens motivationnels. Des professionnels du soin peuvent également être sollicités en fonction des besoins particuliers qui sont identifiés à tout moment du parcours.

Les médecins généralistes libéraux sont informés de l'expérimentation par le biais de l'union régionale des professionnels de santé (URPS-ML) et sont les interlocuteurs de la construction du parcours de soins auquel sont susceptibles de contribuer l'ensemble des professionnels du soin du territoire exerçant tant en milieu libéral qu'en milieu hospitalier (en particulier dans les services spécialisés dans la nutrition et notamment le CSO du CHU de Pointe-à-Pitre) et dans le monde des réseaux en particulier le réseau GRANDIR.

Les professionnels de l'IREPS participent à la bonne coordination et articulation avec les actions de prévention primaire réalisées dans les établissements, à la formation à l'ETP et à l'entretien motivationnel des professionnels.

Les professionnels de l'observatoire régional de la santé de Guadeloupe (ORSAG) participent à la mise en œuvre et à la diffusion des indicateurs épidémiologiques.

Les professionnels du GCS e-santé sont chargés de la construction et de l'hébergement du système d'information.

b. Formation des acteurs

Quatre formations sont prévues

- Formation sur le dépistage et la prise en charge du surpoids et de l'obésité, au programme PRALIMAP-INÈS et au système d'information (formation DPC)
 - ✓ Date : 13 septembre 2019
 - ✓ Cible : médecins, infirmiers et secrétaires médicales de l'Education Nationale, médecins et infirmiers libéraux
 - ✓ Intervenants : coordinateurs du programme, pédiatre, responsables du système d'informations
- Formation à l'ETP
 - ✓ Date : 30 septembre, 1-2 octobre, 4-6 novembre 2019
 - ✓ Cible : diététiciens, enseignants en activité physique adaptée et psychologues
 - ✓ Intervenants : directrice de soins, diététicienne de l'IREPS Guadeloupe, chargée de documentation de IREPS de Guadeloupe
- Formation à l'entretien motivationnel
 - ✓ Date : 28-30 octobre 2019
 - ✓ Cible : enseignants en activité physique adaptée et psychologues
 - ✓ Intervenants : directrice de soins et psychologue
- Formation au programme PRALIMAP-INÈS, aux référentiels PRALIMAP et INÈS et au système d'information
 - ✓ Date : novembre 2019
 - ✓ Cible : diététiciens, enseignants en activité physique adaptée et psychologue

✓ Intervenants : coordinateurs du programme

5. Terrain d'expérimentation

La Guadeloupe est une région monodépartementale de l'Outre-mer français et une région ultrapériphérique européenne, située dans les Caraïbes, à 6732km de Paris. L'archipel se compose d'îles et îlets, dont deux majeures habitées, la Grande-Terre et la Basse-Terre formant la Guadeloupe proprement dite. Plusieurs terres voisines, Marie-Galante, l'archipel des Saintes (Terre-de-Haut et Terre-de-Bas) et La Désirade sont rattachées administrativement à ce territoire.

La Guadeloupe et les Îles du Nord disposent de 47 collèges publics selon la répartition et l'importance décrite ci-dessous en 2017.

Collèges		EPCI	4ème	III.15	SEGPA
Maurice Satineau	Baie-Mahault	CACE	301	14	
Jules Michelet	Pointe-à-Pitre	CACE	90	15	
Sadi Carnot	Pointe-à-Pitre	CACE	126	17	
Raizet	Les Abymes	CACE	145	22	19
Nestor de Kermadec	Pointe-à-Pitre	CACE	65		
Front de mer	Pointe-à-Pitre	CACE	65	30	21
Alexandre Isaac	Les Abymes	CACE	197	18	14
Saint-John l'erse	Les Abymes	CACE	157	14	
Aurélie Lambourde (ex Abymes bourg)	Les Abymes	CACE	193		
Baie-Mahault2	Baie-Mahault	CACE	192	0	
Cité Scolaire d'Excellence Sportive	Les Abymes	CACE	41		
Félix Eboué	Petit-Bourg	CANBT	219	31	17
Bébel	Sainte-Rose	CANBT	125	16	18
Courbaril	Pointe-Noire	CANBT	74		
Appel du 18 juin	Lamentin	CANBT	183	27	16
Félix Aladin Flemin (ex Matouba)	Deshaies	CANBT	76		
Matélie	Goyave	CANBT	96		
Bois Rada	Sainte-Rose	CANBT	119		
Général de Gaulle	Le Moule	CANGT	194	24	13
Fernand Ballin	Anse-Bertrand	CANGT	50		
Maximilien Vrécord	Petit-Canal	CANGT	111		
Charles de Gaulle	Morne-À-L'eau	CANGT	187	24	32
Port-Louis	Port-Louis	CANGT	55		
Guénette	Le Moule	CANGT	146		
Fontaines Bouillantes	Bouillante	CASBT	80	18	15
Richard Samuel	Gourbeyre	CASBT	61	8	
Rémy Nainsouta	Saint-Claude	CASBT	124	3	14
Jean Jaurès	Baillif	CASBT	73		
Suze Angely	Vieux-Habitants	CASBT	105	27	
Germain Saint-Ruf	Capesterre-B-E	CASBT	133	25	11
Joseph Pitat	Basse-Terre	CASBT	106	25	14
Les roches gravées	Trois-Rivières	CASBT	122	7	7
Archipel des Saintes	Terre-de-haut	CASBT	34		
Sylviane Tchid	Capesterre-B-E	CASBT	99	27	
Eugène Yssap	Sainte-Anne	CCEGT	227	6	25
Alexandre Macal	Saint-François	CCEGT	205		
Maryse Condé	La Désirade	CCEGT	17		
Edmond Bambuck	Le Gosier	CCEGT	270		11
Olympe Rame Décorbin	Sainte-Anne	CCEGT	111	14	
Nelson Mandela	Capesterre-de-M-G	CCMG	31		
Albert Baclet	Saint-Louis	CCMG	25	17	10
Grand-Bourg	Grand-Bourg	CCMG	85		
Mireille Choisy	Saint-Barthélemy	SB	82	10	
Du mont des Accords	Saint-Martin	SM	153	10	17

Soualiga	Saint-Martin	SM	110	19	
Quartier d'Orléans	Saint-Martin	SM	121		
Robert Walnum	Saint-Martin	SM	81		

La Guadeloupe dispose d'un centre hospitalier universitaire (CHU), situé à Pointe-à-Pitre, d'un centre hospitalier régional (CHR) à Basse-Terre ; de quatre hôpitaux situés à Capesterre-Belle-Eau, Pointe-Noire, Bouillante et Saint-Claude ; de sept cliniques situées à Baie-Mahault, Le Gosier, Le Moule, Trois-Rivières, Gourbeyre et Saint-Claude et à Grand-Bourg.

Selon l'Insee, au 1^{er} janvier 2017, le territoire comptait 282 médecins dont 143 généralistes, 45 chirurgiens dentaires, 97 Pharmaciens et plus de 1000 infirmiers diplômés d'État.

Les spécificités du territoire peuvent être identifiées parmi les suivantes :

- Le caractère familial marqué de l'obésité
- La démographie particulière liée à l'émigration des personnes entre 18 et 50 ans impactant la composition familiale
- La grande hétérogénéité du territoire en termes de couverture et d'organisation du système de soins, associé à un fort cloisonnement des pratiques
- L'organisation régionale et départementale intriquée
- La fréquence relative de l'obésité très élevée, au double de celle observée en métropole, et pratiquement identique à celle du surpoids selon les résultats des études réalisées sur le territoire
- Les difficultés de déplacement

6. Durée de l'expérimentation

L'expérimentation dans le cadre de l'article 51 est prévue pour une durée de quatre ans après la phase de préparation non incluse.

Une année préliminaire (Phase 0) a été consacrée à la préparation et en particulier à l'investigation de la transférabilité du programme PRALIMAP-INÈS sur le territoire compte tenu de ses spécificités et des modalités possibles de mise en place après la rencontre de l'ensemble des acteurs.

Quatre années sont consacrées au déploiement de l'intervention dans les collèges selon un modèle progressif par sous-territoire décrit plus avant.

Les élèves inclus dans le programme sont suivis tout au cours de l'année scolaire depuis la période de dépistage jusqu'à la fin de l'année et la construction du parcours de soins avec les acteurs de soins et de prévention du territoire. Outre le suivi à travers le système d'information des professionnels du soin, ils seront revus en classe de troisième pour la réalisation des mesures anthropométriques en début et fin d'année scolaire. La durée moyenne minimale de suivi d'un élève est, sauf déménagement hors de Guadeloupe & Iles du Nord, d'environ dix mois et s'il est toujours présent dans le même collège (ou qu'un transfert de dossier est réalisé) au cours de l'année de troisième, il peut bénéficier d'un suivi d'environ 22 mois.

a. Planning prévisionnel des grandes phases de mise en œuvre du projet d'expérimentation

Phase 0/2018-2019/Construction et préparation (phase non prise en charge par l'article 51)

Phase 1/2019-2020/Inclusion et interventions de la première cohorte Grande-Terre

Phase 2/2020-2021/Inclusion et intervention de la deuxième cohorte Basse-Terre et suivi de la première cohorte

Phase 3/2021-2022/Inclusion et intervention de la troisième cohorte EPCI Cap Excellence et suivi de la deuxième cohorte

Phase 4 /2022-2023/Suivi de la troisième cohorte et élaboration du rapport global

Tableau Phase 0 (phase non prise en charge par l'article 51)

Année	2018		2019			
	Oct.-Déc.	Mars	Mai	Juin	Juill.	Aout
Activités						
Étude de transférabilité du programme	x					
Repérage des structures locales (17)						
Rencontre des acteurs (31)						
Dossier Article 51	x		x			x
Préparation du système d'information avec le GCS e-Santé		X	x	x	x	x
Travail avec les services compétents de l'ARS et le service de santé du Rectorat	x	X	x	x		
Présentation du rapport de faisabilité						
Rencontre du Conseil Départemental		X				
Rencontre de professionnels : URPS-ML URPS-infirmiers, professionnels de l'activité physique adaptée						
Préparation des outils de communication			x	x		
Constitution des équipes mobiles				x	x	
Adaptation du référentiel de prise en charge au contexte local				x	x	

Présentation du programme auprès des établissements scolaires				x	x		
Planification des phases de dépistage avec les établissements					x	x	
Mise en place du comité de pilotage					x		

Tableau des activités de la phase 1 cohorte d'élèves

Année	2019				2020						2021		
	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Sept.	Oct.-mai	Juin
Liste des activités													
Formation des équipes au programme, à la réalisation des mesures, à la passation des questionnaires et au système d'information	X												
Formation des équipes mobiles locales à l'ETP et à l'entretien motivationnel		X	X										
Formation des équipes mobiles locales pour l'utilisation des référentiel PRALIMAP et INÈS			X										
Dépistage/Sélection des élèves pour le programme	X	X	X										
Planification des interventions PRALIMAP-INÈS dans chaque établissement	X	X	X										
Déploiement des interventions dans les établissements				X	X	X	X	X	X	X			
Mise en place d'activités articulées avec le système de soin												X	
Mesures anthropométriques de suivi des élèves									X	X	X		X
Suivi	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X

7. Gouvernance et suivi de la mise en œuvre

Le pilotage du projet est d'ores et déjà en place sous forme d'un comité spécifique présidé par l'Agence Régionale de Santé de la Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy. Il regroupe les institutions, personnalités, experts compétents dans le domaine sur le territoire. Il est susceptible de prendre des décisions sur toute question soulevée par le projet. Le représentant de l'ARS est le docteur Pauline Kangambega. L'articulation opérationnelle est faite avec l'équipe projet et le coordonnateur logistique en cours de recrutement.

Le suivi de la mise en œuvre est prévu à travers le recueil des activités sur la plateforme Courbaril.

IV. Financement de l'expérimentation

1. Modèle de financement

L'ensemble des prestations réalisées dans le milieu scolaire par des personnels n'appartenant pas à l'éducation nationale sont financées sur la base d'un tarif horaire fixé selon les normes en vigueur.

La mise en œuvre du parcours de soins, à l'issue du parcours scolaire, est financée par un forfait et un panier de prestations proposées lors de la RCP de fin d'année pour les adolescents en situation d'obésité et/ou en grande difficulté sociale.

2. Modalité de financement de la prise en charge proposée

a. Méthode de calcul utilisée

Le repérage implique la présence d'un infirmier libéral pour 10 minutes en moyenne par élève sur une demi-journée ; l'entretien médical de confirmation et proposition d'inclusion est programmé sur une demi-heure avec 7 entretiens par demi-journée.

La méthode de calcul utilisée pour les prestations en milieu scolaire est basée sur la volumétrie et les prestations effectuées par les professionnels de santé non-Education Nationale qui ont été mises au point, estimées et validées et publiées dans les programmes de recherche PRALIMAP ET PRALIMAP-INÈS et tiennent compte des tarifs validés en fonction des professionnels par l'ARS de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy.

Le nombre de séances collectives regroupant au maximum 8 élèves est fixé à 5 par élève ; elles incluent respectivement 3, 1, 1, 1 et 2 professionnels pendant 2 heures.

Les activités individuelles prévues pour les élèves en situation d'obésité sévère et/ou en difficultés sociales sont prévues selon plusieurs modalités :

- RCPs forfait global
- Sollicitation renforcée : SMS ; téléphone parents pris en charge par le coordinateur local
- Entretiens motivationnels (5 génériques et 1 en activité physique) sont financés selon un tarif horaire ; chacun est prévu sur une durée de 1 heure pour chaque élève.
- Fourniture d'un équipement ou matériel pour activité choisie lors de l'entretien de motivation en activité physique
- Atelier alimentation : forfait horaire de 1h30
- Annuaire activité physique : prestation de reproduction
- Hospitalisation de jour avec bilan complet pour les élèves en situation d'obésité dans un service hospitalier spécialisé

3. Estimation des coûts de la prise en charge actuelle et des coûts évités /économies potentielles

La part de la prévention est actuellement négligeable dans le coût social de l'obésité estimée à 27 milliards (non tenu compte du bénéfice des 7 milliards des pensions épargnées [31]).

Ramenés à une cohorte de 5500 naissances à la Guadeloupe dans laquelle la prévalence de l'obésité (hors surpoids) est 2 fois celle de la métropole, la part du coût social attribuable peut être estimée à plus de 5 millions. Un coût du programme de 1 000 000 € serait à l'équilibre s'il permettait une réduction absolue de 2% de la prévalence de l'obésité qui au regard de l'hystérèse évitée paraît soutenable même si ses effets ne sont pas visibles avant 20 ou 30 ans. Le bénéfice d'une réduction du gradient social de surpoids reste difficile à apprécier en termes financiers.

4. Besoin de financement

À partir des estimations volumétriques précédentes, l'estimation des ressources humaines à mobiliser **en termes d'heures de professionnels** au titre des mesures dérogatoires s'établit comme indiqué et expliqué dans les tableaux détaillés ci-dessous avec les modalités de calcul expliquées pour chaque ligne.

Le recrutement d'un coordinateur de parcours est prévu pour la durée du projet.

Un système d'information adapté aux étapes du programme est construit avec le GCS e-santé à l'interface des milieux scolaires et professionnels.

Pour les RCP, l'examen d'un dossier en séance prend en moyenne 20 minutes. Une préparation préalable du dossier est nécessaire et demande 45 minutes.

Pour l'examen des dossiers en séance, une ½ journée de 4 heures permet d'examiner 12 dossiers.

Après la RCP, la rédaction du compte rendu et l'édition des courriers prend en moyenne 20 minutes par élève.

La mise en application des décisions (coordination avec l'établissement scolaire, contacts avec les parents, avec les professionnels à impliquer, montage des séances, invitation/convocation de l'élève...) peut prendre de 15 minutes à 4 heures suivant leur importance. Cette mise en application est assurée par la coordination du projet.

Le transport des élèves défavorisés et ou en situation d'obésité sévère n'est pas pris en charge par le système de soins, d'autant plus que pendant l'expérimentation, la prescription n'est pas faite par le médecin traitant (qui est seulement informé de la proposition). Or devoir se rendre à distance de son domicile est un très gros frein pour les familles défavorisées. Il est donc nécessaire de prévoir la prise en charge de ces déplacements (transport individuel accompagné d'un parent jusqu'au service hospitalier).

Les besoins en ressources humaines notamment celles dédiées spécifiquement à la phase de dépistage et à la coordination médicale et à la gestion du programme seront réévalués, au plus tard au premier semestre 2021, par le comité technique de l'innovation en santé. Suite à cette réévaluation, le montant du financement pourrait être revu. Par conséquent, le coût du programme par patient pourrait être modifié et sera pris en compte dans l'évaluation finale de l'expérimentation et en cas de généralisation le cas échéant.

Tableau 1. Synthèse du besoin de financement jusqu'en 2023

	FISS	FIR	TOTAL
2019-2020	308 043	123 285	431 328
2020-2021	308 043	129 778	437 821
2021-2022	308 043	129 778	437 821
2022-2023	14 130	45 540	59 670
Total	938 259	428 381	1 366 640

Le programme comporte une partie dépistage concernant 5950 élèves et une partie prise en charge pour 1499 élèves.
 Le coût du programme par élève de 4^{ème} participant au dépistage (5950) est de 114,8 € par année de suivi.
 Le coût du programme par élève de 4^{ème} en surcharge pondérale et pris en charge (1499) est de 455,8 € par année de suivi.

Tableau 2. Synthèse du besoin de financement dérogatoire

	Coût total (€) par cohorte	Coût total (€) pour les 3 cohortes
PHASE DE DEPISTAGE Rémunération des IDE ET médecins libéraux	32 418	97 254
PHASE PRALIMAP Rémunération des Diététicien, Psychologue, EAPA	44 880	134 640
PHASE INES	124 390	373 170
Rémunération des RCP pluri professionnelle	47 550	142 650
Rémunération des Diététicien, Psychologue, EAPA	57 840	173 520
Transport	19 000	57 000
BILANS	7 065	21 195
De fin de 4 ^{ème} par IDE	2 355	7 065
De fin de 3 ^{ème} par IDE	4 710	14 130
PARCOURS DE SOINS Prise en charge multi-professionnelle en ville	16 000	48 000
COORDINATION ET GESTION DU PROGRAMME	88 000	264 000
TOTAL	312 753	938 259

Tableau 3 – Calcul des coûts pour la phase de dépistage

Professionnel	Durée intervention (heure)	Taux horaire (€)	Coût total (€) par cohorte inclus	Coût total pour les 3 cohortes
Infirmier libéral	*1064	45	15 960	47 880
Médecin libéral	**417	118,40	16 458	49 374
Total	1481		32 418	97 254

* Mesures anthropométriques (10 min par élève) et passation de questionnaires (12 élèves par séance d'une heure soit 5 min par élève) : 15 min par élève. Pour les 5950 élèves, 5950 x 15 soit 1487 heures moins les 1695 élèves vus par l'infirmière de l'Éducation Nationale (15 min x 1695 soit 423 heures) d'où 1063 heures

** Entretien médical et inclusion : 30 min par élève positif au dépistage soit 1 666 élèves/2 = 833 heures d'intervention moins ceux vus par le médecin de l'Éducation Nationale, l'interne de santé publique, l'interne de médecine générale... soit 417 heures d'intervention.

Tableau 4 – Calculs des coûts pour la phase d'accompagnement PRALIMAP (concerne 1499 élèves)

Professionnel	Durée intervention (heure)	Taux horaire (€)	Coût total (€) par cohorte inclus	Coût total pour les 3 cohortes
Diététicien	1122	45	16 830	50 490
Psychologue	748	45	11 220	33 660
EAPA	1122	45	16 830	50 490
Total	2992		44 880	134 640

5 séances collectives (8 élèves) avec le diététicien (3 séances), le psychologue (2 séances), l'EAPA (3 séances) sont proposés à 1499 élèves SOIT $1499/8*5=937$ séances de 2 heures dont 187 à 3 intervenants, 187 à 2 intervenants, et $3*187=561$ à 1 intervenant totalisant $[(187*5) + (187*3)] *2=2992$ heures d'intervention. Les diététiciens et les EAPA assurent chacun $2992*3/8=1122$ heures d'intervention. Les psychologues assurent $2992*2/8=748$ heures d'intervention

Tableau 5 – Calcul des coûts pour la phase d’accompagnement INÈS

Professionnel	Durée intervention (h)	Taux horaire (€)	Coût total (€) par cohorte	Coût total (3 cohortes)
RCP*	634	225	47 550	142 650
Psychologue ** pour entretiens motivationnels	2856	45	42 840	128 520
EAPA*** pour entretien motivationnel	571	45	8 565	25 695
Diététicien**** pour ateliers alimentation	429	45	6 435	19 305
Transport d’élève*****	380	150*****	19 000	57 000
Total			124 390	373 170

*2 RCP de 20mn pour chacun des 952 élèves les moins favorisés et/ou en situation d’obésité sévère soit $952 \times 20 / 60 \times 2 = 634$ heures d’intervention ; le forfait est de 225€ pour une heure avec 5 libéraux

** Proposés à 60% des élèves dont le dossier est vu en RCP (5 génériques) d’une durée d’une heure, soit $952 \times 0,6 \times 5 \times 1 = 2 856$ heures d’intervention

*** Proposés à 60% des élèves dont le dossier est vu en RCP (1 pour l’activité physique) avec une durée d’une heure soit $952 \times 0,6 = 571$ heures d’intervention

**** Proposés à 30% des élèves dont le dossier est vu en RCP soit $952 \times 0,3 = 286$ pour une durée de 90 mn à 2 reprises soit $286 \times 1,5 = 429$ heures d’intervention.

***** Pour les 380 élèves en situation d’obésité sévère quel que soit le statut socio-économique et ceux moins favorisés en situation d’obésité non sévère.

***** Coût moyen estimé pour 1 transport AR (à confirmer et adapter selon contexte régional) ; il ne s’agit donc pas ici d’un taux horaire

Tableaux 6 – Calcul des coûts pour les bilans de fin d’année de 4^{ème} et de 3^{ème}

Professionnel	Durée intervention (h)	Taux horaire (€)	Coût total (€) par cohorte	Coût total (3 cohortes)
Infirmier libéral fin de 4 ^{ème} *	157	45	2 355	7 065
Infirmier libéral fin de 3 ^{ème} **	314	45	4 710	14 130
Total	471		7 065	21 195

* Invitation des 1499 élèves positifs au bilan initial avec une estimation de participation de 60% et selon les mêmes règles qu’au bilan initial soit 15mn par élève pour les mesures et la passation du questionnaire et une intervention des libéraux pour 70% des élèves soit $1499 \times 0,6 \times 0,7 \times 15 / 60 = 157$ heures d’infirmier libéral

** Principe identique mais réalisé 2 fois au cours de l’année

Tableau 7 – Calcul des coûts pour la phase de parcours de soins post intervention scolaire (2^{ème} année de suivi des élèves)

Professionnel	Nombre d'élèves	Forfait (€)	Coût total par cohorte	Coût total pour les 3 cohortes
Multi-professionnels	240**	200*	16 000	48 000

*Forfait de 200€ par élève. Prescrit en fonction des décisions de la RCP2 incluant 1 ou 2 bilans, 4/5 séances de suivi par un professionnel spécifique (voir détail paragraphe en page 14)

**le nombre d'élèves est estimé à 60% des élèves INÈS en situation obésité (380) justifiant d'un besoin de poursuite de la prise en charge en ambulatoire au vu du parcours de l'année de 4^{ème} et des éléments d'analyse de la RCP2

Tableau 8 - Coûts de gestion et coordination du programme de dépistage et de prise en charge

	Cout année 1	Cout année 2	Cout année 3	Cout année 4	Total
REMUNERATION INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES					
Cout d'usage du système d'information Courbaril	20 000	20 000	20 000		60 000
FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
Frais des intervenants pour le dépistage et la prise en charge	15 000	15 000	15 000		45 000
CHARGES DE PERSONNEL					
Coordinateur régional de parcours	45 000	45 000	45 000		135 000
FRAIS DE STRUCTURE					
Charges fixes de fonctionnement	8 000	8 000	8 000	0	24 000
TOTAL	88 000	88 000	88 000	0	264 000

Ces coûts sont intégrés dans le financement FISS demandé

Tableau 9 - Frais d'ingénierie

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Total
MATERIELS ET FOURNITURES					
Balances et toises		11 328	11 328		22 656
Podomètres	4 039	4 039	4 039		12 117
REMUNERATIONS INTERMEDIAIRE ET HONORAIRES					
Reprographie	3 300	3 300	3 300		9 900
Vidéo sur la stigmatisation	5 425				5 425
Formations à l'ETP, entretiens motivationnel	12 350	12 350	12 350		37 050
Expertise médicale et scientifique	15 000	15 000	15 000	6 000	51 000
FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
Déplacement équipe de coordination	14 000	14 000	14 000	5 400	47 400
CHARGES DE PERSONNEL					
Salaires personnels du Cnam	48 000	48 000	48 000	30 000	174 000
FRAIS DE STRUCTURE					
Charges fixes de fonctionnement	11 208	11 798	11 798	4 140	38 944
TOTAL	113 322	119 815	119 815	45 540	398 492

Tableau 10 – Frais complémentaires pour la prise en charge adaptée INES destinée aux élèves les moins favorisés financés sur les fonds d'intervention régionale « Missions 1-12-15 lutte contre l'obésité ».

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Total *
Fourniture d'un équipement	8 733	8 733	8 733		26 200
Denrées pour atelier alimentation	1 230	1 230	1 230		3 690
TOTAL	9 963	9 963	9 963		29 890

* Montant total arrondi

V. Dérogations nécessaires pour la mise en œuvre de l'expérimentation

1. Aux règles de financements de droit commun

Le règlement actuel ne permet pas de financer des interventions de prévention et de soins réalisées en milieu scolaire en collaboration avec des professionnels libéraux et articulés avec le système de soins ambulatoire et hospitalier

Les dérogations de financement demandées au titre (Article L.162-31-1-II-1° et 3°) portent sur la facturation, la tarification, le paiement direct des honoraires par le malade, la participation de l'assuré. Elles comprennent notamment la prise en charge des prestations des professionnels :

- À la phase initiale de dépistage :
 - ✓ Un infirmier libéral en soutien à l'infirmier de l'Éducation Nationale
 - ✓ Un médecin libéral en soutien au médecin scolaire pour validation du diagnostic et information
- Dans les séances collectives PRALIMAP :
 - ✓ Un diététicien (3 séances 2h)
 - ✓ Un psychologue (2 séances 2h)
 - ✓ Un enseignant en activité physique adaptée (3 séances 2h)
- Dans les activités individuelles INÈS :
 - ✓ Un psychologue (5 entretiens motivationnel de 1 heure)
 - ✓ Un enseignant en activité physique adaptée (1 entretien motivationnel de 1 heure)
- Dans les séances collectives INÈS
 - ✓ Un diététicien (1 atelier avec 2 séances de 1h30)
- Le financement des réunions de concertation pluridisciplinaire pluri professionnelle
- Le transport d'élèves pour les bilans hospitaliers (élèves en situation d'obésité).

2. Aux règles d'organisation de l'offre de soins

Néant

3. Aux règles de tarification et d'organisation applicables aux établissements et services mentionnés à l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles

Néant

VI. Impacts attendus

a. Impact en termes de service rendu aux patients

En termes d'amélioration du service rendu pour les usagers, l'impact attendu est la diminution du fardeau de l'obésité, la réduction de la surcharge pondérale, la réduction des inégalités sociales de santé, l'amélioration de la qualité de vie, l'acquisition d'autonomie saine dans les choix alimentaires et d'activité physique ainsi que la réduction du risque de complications à l'âge adulte.

b. Impact organisationnel et sur les pratiques professionnelles pour les professionnels et les établissements ou services

En termes d'organisation et de pratiques professionnelles pour les professionnels et les établissements ou services, l'impact attendu est la prise en compte de la dimension des inégalités de santé dans les démarches de prise en charge, l'amélioration de la qualité et de l'efficacité par le décloisonnement des parcours de soins et l'amélioration des coordinations des milieux scolaires et du soin.

c. Impact en termes d'efficience pour les dépenses de santé

En termes d'efficience pour les dépenses de santé, l'impact attendu est la diminution des coûts induits par le passage aux stades avancés de l'obésité et leur cortège de complications, en premier lieu, le diabète de type 2 précoce.

VII. Modalités d'évaluation de l'expérimentation proposées

L'équipe porteuse du programme est particulièrement experte dans ce domaine par son expérience en recherche interventionnelle dans le domaine (voir bibliographie ci-après).

- **Quels sont les indicateurs de suivi proposés pour l'évaluation ou l'autoévaluation ? (non exclusif : plusieurs catégories possibles) :**

- ***Indicateurs de résultat et d'impact***

- Diminution du Z-Score de l'IMC, du périmètre abdominal, du WThR, du ratio obésité/surpoids (une diminution de la prévalence du surpoids et de l'obésité ne peut être estimée que si l'ensemble des élèves est mesuré au terme de l'année, et le gain ne peut être que marginal car seuls les élèves en limite de seuil ont une probabilité acceptable de le passer même en l'obtention d'une efficacité remarquable)
- Diminution des comportements défavorables en alimentation et en activité physique et expliquant l'amélioration des indicateurs anthropométriques
- Stabilité ou réduction du gradient social sur les critères précédents

- ***Indicateurs de satisfaction et expérience des patients (et/ou de leurs aidants)***

- Indicateurs de satisfaction pour chacune des activités à la fin de leur réalisation et en synthèse finale par un questionnaire spécifique au terme de l'année
- Indicateurs perceptuels et déclaratifs de changements (positifs ou négatifs) dans les champs anthropométriques, comportementaux, psychosociaux et de santé
- Approche qualitative auprès de familles d'élèves couvrant les différentes combinaisons de résultats et d'impacts
- Satisfaction de tous les professionnels impliqués dans leurs activités et appréciation perceptuelle des effets et impacts sur les élèves ; points forts et points faibles en focus group.

- ***Indicateurs de processus : ils permettront de suivre le déploiement du projet d'expérimentation***

Les indicateurs visent à mesurer la quantité et la qualité des interventions délivrées et la quantité et la qualité de la participation ; les indicateurs sont déclinés par établissement scolaire et par territoire (communes, EPCIs, Bassins d'éducation) afin d'analyser la variabilité et les facteurs potentiels de transférabilité et contribuent à une révision éventuelle de la stratégie à l'issue de la première année.

- Les indicateurs de participation des élèves à chacune des étapes sont décrits dans un diagramme de flux et déclinés pour l'initiation des activités et leur maintien au cours du temps.
- Nombre de RCP chez les élèves avec activités INÈS
- Nombre d'adressages réussis auprès des professionnels adéquats du système de soins
- Nombre de parcours de soins élaborés à la fin du programme
- Nombre de bilans hospitaliers réalisés pour des adolescents en situation d'obésité sévère et non suivis avant le programme
- Nombre d'activités réalisées en comparaison à celui des activités prévues
- Implication des parties prenantes institutionnelles

- ***Indicateurs de moyens (financiers, humains...)***

- Nombre d'homme-mois mobilisés pour chaque type de professionnel (y compris ceux de l'équipe porteuse)
- Coût moyen par élève

VIII. Informations recueillies sur les patients inclus dans l'expérimentation

Lors de la phase de repérage les mesures anthropométriques sont recueillies par les infirmiers de l'éducation nationale et libéraux et saisies immédiatement sur la plateforme Courbaril gérée par le GCS e-santé.

Les caractéristiques sociodémographiques et les pratiques alimentaires et en activité physique sont directement entrés sur la plateforme Courbaril par les élèves eux-mêmes avec le soutien et l'aide –si besoin- des professionnels. Elles servent à préciser le diagnostic et orienter les interventions.

L'entretien médical de confirmation comporte le recueil type d'une consultation médicale sur l'histoire du surpoids et le stade de motivation.

Lors des séances collectives et individuelles, les données de participation sont recueillies ainsi que les informations susceptibles d'influencer les modalités de prise en charge.

IX. Obligations réglementaires et recommandations de bonnes pratiques en matière de système d'information et de traitement de données de santé à caractère personnel

Les données ont vocation à être partagées au cours des RCP avec les professionnels qui sont intervenus et éventuellement avec le médecin traitant (sauf avis contraire des responsables légaux) et plus particulièrement et c'est là le caractère innovant pour l'orientation à des professionnels hospitaliers ou libéraux, en ou hors réseau, et la construction des parcours de soins. La transmission est sécurisée et toujours réalisée à travers la plateforme Courbaril et accord parental.

Une information collective du programme inscrit dans le projet académique est délivrée aux professionnels, la population, les parents des élèves concernés. Les parents peuvent avant même le démarrage exprimer leur refus auprès de l'établissement.

Une information orale et écrite est délivrée aux adolescents positifs au repérage.

Une information écrite est adressée aux responsables légaux qui peuvent exprimés par écrit leur refus après discussion avec l'adolescent et lors de la rencontre avec le médecin lors de l'entretien de confirmation ou s'ils le souhaitent avec un référent de l'établissement, du rectorat ou de l'équipe porteuse.

X. Liens d'intérêts

L'expérimentation n'implique pas l'utilisation de produits pharmaceutiques ni de dispositifs médicaux susceptibles d'introduire des situations de liens d'intérêt.

XI. Éléments bibliographiques / expériences étrangères

L'essai PRALIMAP a été mis en œuvre entre 2006 et 2010. PRALIMAP était un essai randomisé effectué dans 24 lycées de l'état de Lorraine (nord-est de la France) [32]. L'essai visait à évaluer l'efficacité de 3 stratégies de prévention du surpoids et de l'obésité (éducation, dépistage et environnement). Les stratégies ont été mises en œuvre dans les classes de seconde et de première. Le suivi des adolescents consistait en 3 visites : à l'entrée en classe de seconde (T0), en classe de première (T1) et en classe de terminale (T2). La stratégie de dépistage structurée a permis une diminution significative de la prévalence de l'obésité et du surpoids sur 2 ans [33] : une augmentation de l'IMC inférieure de 0,12 kg / m², une diminution du Z score de l'IMC de 0,35 et une diminution relative de la prévalence et de

L'obésité de 13% dans les lycées où la stratégie de dépistage a été mise en place par rapport aux lycées témoins. En outre, chez les adolescents en surpoids et en situation d'obésité des lycées où la stratégie de dépistage a été réalisée, 28% sont revenus dans les limites de normalité de l'IOTF.

Cette stratégie de dépistage consistait à :

- Collecter des mesures anthropométriques ;
- Détecter les troubles de l'alimentation, l'anxiété et la dépression par des questionnaires auto-administrés ;
- Identifier les adolescents souffrant de surpoids et d'obésité et/ou les adolescents présentant des troubles de l'alimentation ;
- Proposer une gestion collective adaptée aux soins dans les établissements scolaires par une équipe de soins de santé. La gestion des soins adaptés a consisté en 7 séances structurées réalisées selon un référentiel standard [34].

PRALIMAP a confirmé les inégalités sociales associées à la fréquence du surpoids et de l'obésité à l'entrée en classe de seconde [35]: les connaissances nutritionnelles, les comportements et les mesures anthropométriques étaient moins favorables dans les établissements secondaires professionnels que dans les établissements secondaires généraux et technologiques (surpoids: 16,1% contre 14,5%, obésité: 8,1% contre 2,9%), chez les adolescents en retard scolaire (obésité 6,1% contre 2,8%) et chez les adolescents pour lesquels les parents ou le tuteur légal étaient des employés ou des travailleurs (obésité 5,1% contre 2,6%).

Quel que soit l'âge, tous les facteurs de risque de surpoids et d'obésité sont plus fréquents dans les populations socialement désavantagées, tant chez les adultes que chez les adolescents [12,13,36,37]. Cependant, d'autres facteurs indirects peuvent également être impliqués. Il a été suggéré que certaines interventions de santé publique peuvent réellement augmenter les inégalités en matière de santé parce que les personnes qui sont moins exposées au risque tirent plus d'avantages des interventions que les personnes exposées à un risque plus élevé [38]. En d'autres termes, les personnes vulnérables sont moins en mesure de répondre positivement aux interventions. Les individus de faible statut socioéconomique peuvent avoir plusieurs niveaux de contraintes. Celles-ci peuvent entraver l'adoption des recommandations d'une intervention visant à réduire le surpoids et l'obésité, comme le manque de ressources financières pour acheter des produits alimentaires plus sains ou encore, payer les frais d'inscription pour la pratique régulière d'une activité physique ou enfin, un contexte culturel qui va à l'encontre des repères nutritionnels (alimentation et activité physique).

Il est donc essentiel de développer des interventions qui visent explicitement à ne pas aggraver les inégalités en matière de santé et à s'attaquer aux différentes contraintes induites par les désavantages sociaux.

Un besoin urgent de recherche sur ce sujet a été exprimé [39-41] et à la suite de PRALIMAP, l'essai PRALIMAP-INÈS, financé en 2011 par INCa, a été mis en œuvre afin de tenter de ne pas aggraver les inégalités sociales grâce à une intervention adaptée à la population d'adolescents en situation de surpoids ou d'obésité issus de milieux sociaux moins favorisés. Cet essai a démarré en septembre 2012 dans le département des Vosges. Il était basé sur le principe de l'universalisme proportionné [29]. Son but était de tester si une stratégie de prise en charge adaptée pour les adolescents de milieux sociaux moins favorisés avait un effet équivalent à une stratégie de prise en charge standard pour les milieux sociaux favorisés sur la réduction de l'excès de poids.

Cette intervention (INÈS) s'est intéressée aux contraintes induites par un contexte socialement défavorisé en proposant un accompagnement spécifique adapté pour les plus défavorisés auquel s'est ajoutée une stratégie innovante basée sur une action coordonnée à plusieurs niveaux : le système scolaire et les trois niveaux de soins définis par le Plan d'Obésité [42] : Le médecin généraliste, l'équipe mobile de professionnels de la santé intervenant dans le milieu scolaire, des spécialistes locaux et un centre d'obésité spécialisé (CSO).

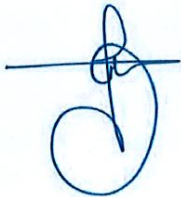


PRALIMAP-INÈS a mis en évidence des difficultés de prise en charge des adolescents socialement défavorisés en situation d'obésité ($IOTF > = 30 \text{ kg} / \text{M}^2$) et les adolescents en situation d'obésité sévère ($IOTF > = 35 \text{ kg} / \text{M}^2$), dont certains n'étaient pas suivis par le système de soins et pour lesquels de grandes difficultés (médicales, psychologiques, culturelles et sociales) ont dû être surmontées.

1. Équipe de surveillance et d'épidémiologie nutritionnelle (Esen). Étude de santé sur l'environnement, la biosurveillance, l'activité physique et la nutrition (Esteban), 2014-2016. Volet Nutrition. Chapitre Corpulence. Saint-Maurice : Santé publique France, 2017. 42 p
2. Ministère du travail, de la solidarité et de la santé : *Programme National Nutrition Santé 2011-2015*. Paris; 2011.
3. Wang LY, Chyen D, Lee S, Lowry R: The association between body mass index in adolescence and obesity in adulthood. *J Adolesc Health* 2008, 42:512-518.
4. Alberga AS, Sigal RJ, Goldfield G, Prud'homme D, Kenny GP: Overweight and obese teenagers: why is adolescence a critical period? *Pediatr Obes* 2012, 7:261-273.
5. Biro FM, Wien M: Childhood obesity and adult morbidities. *Am J Clin Nutr* 2010, 91:1499S-1505S.
6. Bergstrom A, Pisani P, Tenet V, Wolk A, Adami HO: Overweight as an avoidable cause of cancer in Europe. *Int J Cancer* 2001, 91:421-430.
7. Balakrishnan PL: Identification of obesity and cardiovascular risk factors in childhood and adolescence. *Pediatr Clin North Am* 2014, 61:153-171.
8. Mathew JL, Narang I: Sleeping too Close Together: Obesity and Obstructive Sleep Apnea in Childhood and Adolescence. *Paediatr Respir Rev* 2013.
9. Gundogdu Z, Eryilmaz N: Correlation between peak flow and body mass index in obese and non-obese children in Kocaeli, Turkey. *Prim Care Respir J* 2011, 20:403-406.
10. Park MH, Sovio U, Viner RM, Hardy RJ, Kinra S: Overweight in childhood, adolescence and adulthood and cardiovascular risk in later life: pooled analysis of three british birth cohorts. *PLoS One* 2013, 8:e70684.
11. OECD: *Obesity Update 2012*. 2013.
12. Darmon N: Le gradient social de l'obésité se creuse en France - Sait-on pourquoi? *Oléagineux, Corps Gras, Lipides* 2008, 15.
13. ObEpi-Roche: *Enquête épidémiologique de référence sur l'évolution de l'obésité et du surpoids en France*. 2013.
14. Anses. Étude individuelle nationale des consommations alimentaires 3 (INCA 3). Avis de l'Anses. Rapport d'expertise collective. Maisons-Alfort; 2017 Juin p. 564.
15. Enquête Podium *Prévalence de l'Obésité, de sa Diversité et de son Image Ultra-Marine*. 2010. Association du groupe de recherche ultra marine (Agrum).
16. Cole TJ, Bellizzi MC, Flegal KM, Dietz WH: Establishing a standard definition for child overweight and obesity worldwide: international survey. *BMJ* 2000, 320:1240-1243.
17. McCarthy HD, Jarrett KV, Crawley HF: The development of waist circumference percentiles in British children aged 5.0-16.9 y. *Eur J Clin Nutr* 2001, 55:902-907.

18. Molcho M, Gabhainn SN, Kelleher CC: Assessing the use of the Family Affluence Scale (FAS) among Irish schoolchildren. *Ir Med J* 2007, 100:suppl-9.
19. Boyce W, Torsheim T, Currie C, Zambon A: The family affluence scale as a measure of national wealth: validation of an adolescent self-report measure. *Social Indicators Research* 2006, 78:473-487.
20. Currie C, Molcho M, Boyce W, Holstein B, Torsheim T, Richter M. Researching health inequalities in adolescents: the development of the Health Behaviour in School-Aged Children (HBSC) family affluence scale. *Soc Sci Med.* 2008;66:1429–36.
21. Holstein BE, Currie C, Boyce W, Damsgaard MT, Gobina I, Kökönyei G, et al. Socio-economic inequality in multiple health complaints among adolescents: international comparative study in 37 countries. *Int J Public Health.* 2009;54 Suppl 2:260–70.
22. FNORS: *Harmoniser les études en nutrition un guide de bonnes pratiques pour les études régionales et locales*. PARIS: 2009..
23. Craig CL, Marshall AL, Sjoström M, Bauman AE, Booth ML, Ainsworth BE, Pratt M, Ekelund U, Yngve A, Sallis JF et al.: International physical activity questionnaire: 12-country reliability and validity. *Med Sci Sports Exerc* 2003, 35:1381-1395.
24. Garner DM, Garfinkel PE: The Eating Attitudes Test: an index of the symptoms of anorexia nervosa. *Psychol Med* 1979, 9:273-279.
25. Garner DM, Olmsted MP, Bohr Y, Garfinkel PE: The eating attitudes test: psychometric features and clinical correlates. *Psychol Med* 1982, 12:871-878.
26. Zigmond AS, Snaith RP: The hospital anxiety and depression scale. *Acta Psychiatr Scand* 1983, 67:361-370.
27. Lisspers J, Nygren A, Soderman E: Hospital Anxiety and Depression Scale (HAD): some psychometric data for a Swedish sample. *Acta Psychiatr Scand* 1997, 96:281-286.
28. Ravens-Sieberer U, Erhart M, Rajmil L, Herdman M, Auquier P, Bruil J, Power M, Duer W, Abel T, Czemy L et al.: Reliability, construct and criterion validity of the KIDSCREEN-10 score: a short measure for children and adolescents' well-being and health-related quality of life. *Qual Life Res* 2010, 19:1487-1500.
29. Marmot Review: Reducing health inequalities in England. (2010, February 20). Retrieved September 3, 2016, from <http://www.hospitaldr.co.uk/blogs/features/marmot-review-reducing-health-inequalities-in-england>
30. Carey, G., Crammond, B., & De Leeuw, E. (2015). Towards health equity: a framework for the application of proportionate universalism. *International Journal for Equity in Health*, 14. <https://doi.org/10.1186/s12939-015-0207-6>.
31. Trésor-Éco n° 179 - Obésité : quelles conséquences pour l'économie et comment les limiter ? Access le 27 11 2019 à l'adresse URL <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2016/09/06/tresor-eco-n-179-obesite-quelles-consequences-pour-l-economie-et-comment-les-limiter>
32. Briançon S, Bonsergent E, Agrinier N, Tessier S, Legrand K, Lecomte E, Aptel E, Hercberg S, Collin JF: PRALIMAP: study protocol for a high school-based, factorial cluster randomised interventional trial of three overweight and obesity prevention strategies. *Trials* 2010, 11:119.

33. Bonsergent E, Agrinier N, Thilly N, Tessier S, Legrand K, Lecomte E, Aptel E, Hercberg S, Collin JF, Briançon S: Overweight and obesity prevention for adolescents: a cluster randomized controlled trial in a school setting. *Am J Prev Med* 2013, 44:30-39.
34. Bonsergent E, Thilly N, Legrand K, Agrinier N, Tessier S, Lecomte E, Aptel E, Collin JF, Briançon S: Process evaluation of a school-based overweight and obesity screening strategy in adolescents. *Glob Health Promot* 2013, 20:76-82.
35. Bonsergent E, Briançon S, avec la collaboration du comité de coordination PRALIMAP. Evolution de la santé nutritionnelle des adolescents en Lorraine. Lettre "Santé Publique à Nancy" (1), 1-8. 2010. Vandoeuvre-lès-Nancy, Ecole de Santé Publique, Service d'Epidémiologie et d'Evaluation Cliniques et Laboratoire EA4360 APEMAC.
36. Hanson MD, Chen E: Socioeconomic status and health behaviors in adolescence: a review of the literature. *J Behav Med* 2007, 30:263-285.
37. Frohlich KL, Potvin L: Transcending the known in public health practice: the inequality paradox: the population approach and vulnerable populations. *Am J Public Health* 2008, 98:216-221.
38. Capewell S, Graham H: Will cardiovascular disease prevention widen health inequalities? *PLoS Med* 2010, 7:e1000320.
39. Haut Conseil de la Santé Publique: *Les inégalités sociales de santé: sortir de la fatalité*. Paris, France: 2009.
40. Lorenc T, Petticrew M, Welch V, Tugwell P: What types of interventions generate inequalities? Evidence from systematic reviews. *J Epidemiol Community Health* 2013, 67:190-193.
41. Legrand K, Lecomte E, Langlois J, Muller L, Saez L, Quinet MH, Böhme P, Spitz E, Omorou AY, Briançon S : Reducing social inequalities in access to overweight and obesity care management for adolescents: The PRALIMAP-INÈS trial protocol and inclusion data analysis. *Contemporary Clinical Trials Communications* 2017, 7:141-157.
42. Ministère du travail, de l'emploi et de la santé : Plan Obésité 2010-2013. 2011

Annexe1. Coordonnées du porteur et des partenaires

	Entité juridique et/ou statut ; Adresse	Coordonnées des contacts : nom et prénom, mail, téléphone	Signatures numérisées
Porteur	CNAM ISTNA 4 avenue du docteur Heydenreich CS 65228 54052 Nancy Cedex	Edith Lecomte edith.lecomte@lecnam.net +33 (0)3 83 85 49 05 +33 (0)6 72 85 70 66	
Porteur	ARS de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy Parc d'activités la Providence Dothémare 97139 Les Abymes	Dr Florelle BRADAMANTIS florelle.bradamantis@ars.sante.fr 06 90 49 57 21 Dr Pauline KANGAMBEGA pauline.kangambega@ars.santé.fr 06 90 49 78 06	
Partenaires	Rectorat de l'Académie de la Guadeloupe Parc d'activités la Providence 97183 Les Abymes	Dr Armelle EZELIN armelle.ezelin@ac-guadeloupe.fr 06 90 26 21 01 Mr Patrick ROBELOT patrick.robelot@ac-guadeloupe.fr 06 90 71 34 79	

Annexe 2. Catégories d'expérimentations

A quelle(s) catégorie(s) d'expérimentations répond le projet ? Il est possible de combiner les catégories.

Modalités de financement innovant (Art. R. 162-50-1 – I-1°)	Cocher	Si oui, préciser
a) Financement forfaitaire total ou partiel pour des activités financées à l'acte ou à l'activité	X	
b) Financement par épisodes, séquences ou parcours de soins		
c) Financement modulé par la qualité, la sécurité ou l'efficacité des soins, mesurées à l'échelle individuelle ou populationnelle par des indicateurs issus des bases de données médico-administratives, de données cliniques ou de données rapportées par les patients ou les participants aux projets d'expérimentation d'expérimentations		
d) Financement collectif et rémunération de l'exercice coordonné	X	

Modalités d'organisation innovante (Art. R. 162-50-1 – I-2°)	Cocher	Si oui, préciser
a) Structuration pluri professionnelle des soins ambulatoires ou à domicile et promotion des coopérations interprofessionnelles et de partages de compétences	X	
b) Organisation favorisant l'articulation ou l'intégration des soins ambulatoires, des soins hospitaliers et des prises en charge dans le secteur médico-social	X	
c) Utilisation d'outils ou de services numériques favorisant ces organisations	X	

Modalités d'amélioration de l'efficacité ou de la qualité de la prise en charge des produits de santé (Art. R. 162-50-1 – II°) ¹ :	Cocher	Si oui, préciser
1o Des prises en charge par l'assurance maladie des médicaments et des produits et prestations de services et d'adaptation associées au sein des établissements de santé, notamment par la mise en place de mesures incitatives et d'un recueil de données en vie réelle		
2o De la prescription des médicaments et des produits et prestations de services et d'adaptation associées, notamment par le développement de nouvelles modalités de rémunération et d'incitations financières		
3o Du recours au dispositif de l'article L. 165-1-1 pour les dispositifs médicaux innovants avec des conditions dérogatoires de financement de ces dispositifs médicaux.		

¹ Ne concernent les projets d'expérimentation déposés auprès des ARS que dans le cas où ces modalités s'intègrent dans un projet ayant un périmètre plus large relatif aux organisations innovantes (définies au 1° du I de l'article L. 162-31-1)

DEAL

971-2019-12-31-001

Arrêté DEAL MPS du 01 12 19 portant subdélégation de signature de M. Jean-François BOYER, en matière de responsabilité de budgets opérationnels de programme, responsabilité d'unités opérationnelles, pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'État et pour l'exercice des attributions de pouvoir adjudicateur.



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

PRÉFET DE LA GUADELOUPE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT
Mission Pilotage et Stratégie

Arrêté DEAL / MPS du 31 DEC. 2019

portant subdélégation de signature de M. Jean-François BOYER, en matière de responsabilité de budgets opérationnels de programme, responsabilité d'unités opérationnelles, pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'État et pour l'exercice des attributions de pouvoir adjudicateur.

- Vu la loi organique n°2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances ;
- Vu la loi du 19 mars 1946 érigeant en départements la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane française et La Réunion ;
- Vu la loi n°72-619 du 5 juillet 1972 modifiée portant création et organisation des régions notamment son article 21-1 ;
- Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 modifiée relative aux libertés et responsabilités locales ;
- Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'État dans les régions et les départements ;
- Vu le décret n°2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon ;
- Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable et portant règlement général sur la comptabilité publique ;
- Vu le décret du Président de la République du 9 mai 2018 portant nomination de M. Philippe GUSTIN en qualité de préfet de la région Guadeloupe, préfet de la Guadeloupe, représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et Saint-Martin et délégué interministériel pour la reconstruction des îles de Saint-Barthélemy et Saint-Martin ;

- Vu l'arrêté ministériel en date du 5 octobre 2016 nommant M. Nicolas ROUGIER en qualité de directeur adjoint de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Guadeloupe ;
- Vu l'arrêté ministériel en date du 28 août 2017 portant nomination de M. Jean-François BOYER en qualité de directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Guadeloupe ;
- Vu l'arrêté ministériel en date du 1^{er} octobre 2019 nommant M. Pierre-Antoine MORAND en qualité de directeur adjoint de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Guadeloupe ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 8 août 2018 portant organisation de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Guadeloupe ;
- Vu l'arrêté préfectoral SG/SCI du 28 mai 2018 portant délégation de signature à M. Jean-François BOYER en qualité de directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Guadeloupe pour la responsabilité de budgets opérationnels de programme, responsabilité d'unités opérationnelles, pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'État et pour l'exercice des attributions de pouvoir adjudicateur ;
- Vu l'arrêté préfectoral SG/SCI du 12 décembre 2019 portant délégation de signature à M. Alain FRANCE (DIECCTE), M. Sylvain VEDEL (DAAF), M. François DERUDDER (DAC), M. Jean-François BOYER (DEAL), M. Alain CHEVALIER (DJSCS), M. Jean Luc VASLIN (DM) en qualité de responsables d'unités opérationnelles pour ordonnancer sur le BOP 354 à compter du 1^{er} janvier 2020 ;

Le directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Guadeloupe

Décide

Article 1^{er} – Conformément à l'article 6 de l'arrêté préfectoral SG/SCI du 28 mai 2018 et à l'article 2 de l'arrêté préfectoral SG/SCI du 12 décembre 2019, susvisés, subdélégation de signature est donnée, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-François BOYER, et dans la limite de ses attributions de directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement, à :

M. Nicolas ROUGIER, Directeur Adjoint « Transports – Risques – Ressources Naturelles – Responsable Sécurité Défense »

M. Pierre-Antoine MORAND, Directeur Adjoint « Aménagement – Construction – Management – Communication »

Article 2 – Subdélégation de signature est donnée aux agents listés en annexe 1, à l'effet de signer dans la limite des attributions de leur service :

- l'engagement et la liquidation des recettes et de dépenses imputées sur les unités opérationnelles citées dans l'article 2 de l'arrêté préfectoral SG/SCI du 28 mai 2018 et et l'article 1 de l'arrêté préfectoral SG/SCI du 12 décembre 2019, susvisés :

- la représentation du pouvoir adjudicateur dans la limite de leurs attributions et pour les catégories de marchés publics et d'accords cadres suivants :

- marchés et accords cadres de fournitures et de service pour un montant inférieur à 144 000 € HT ;
- marchés et accords cadres de travaux pour un montant inférieur à 1 000 000 € HT.

Article 3 – Subdélégation de signature est donnée à M. Jean-François GUERIN, chef du service Risques, Énergie Déchets et, en son absence, à ses adjoints, à l'effet de signer :

- tous les documents relatifs à l'ordonnancement et à l'exécution des opérations financées au titre du fond de prévention de risques naturels majeurs (FPRNM) imputés sur un compte dédié à la Direction régionale des Finances publiques de Guadeloupe.

Article 4 – Subdélégation de signature est donnée à M. Gauthier GRIENCHE, chef du service Habitat et Bâtiment Durables à l'effet de signer pour l'action 1 du BOP 123 :

- les arrêtés attributifs ou conventions attributives de subvention d'un montant inférieur à 21 000 €.

Les conventions ou arrêtés attributifs au-delà de ce seuil sont réservés à la signature du directeur et, en cas d'empêchement, à la signature des directeurs adjoints désignés à l'article 1 de la présente décision.

Article 5 – Hors BOP 123 action 1, demeurent réservés à ma signature et, en cas d'empêchement, à la signature des directeurs adjoints désignés à l'article 1 de la présente décision :

- les arrêtés attributifs ou conventions attributives de subvention ne concernant pas les collectivités territoriales et d'un montant inférieur à 50 000 €.

Les conventions ou arrêtés attributifs au-delà de ce seuil, ainsi que l'ensemble des arrêtés ou les conventions liant l'État aux collectivités territoriales, sont signés par le Préfet conformément à l'article 4 de l'arrêté préfectoral SG/SCI du 28 mai 2018 susvisé.

Article 6 - Demeurent réservés à ma signature et, en cas d'empêchement, à la signature des directeurs adjoints désignés à l'article 1 de la présente décision les engagements de frais de déplacement hors du département.

Article 7 – Subdélégation de signature est donnée à M. Loïc ABON, contrôleur de gestion à la Mission Pilotage et Stratégie et à Mme Christiane BAILLET, cheffe de l'unité Chorus Achat au Secrétariat Général à l'effet de :

- recevoir et répartir dans le progiciel Chorus les crédits (autorisations d'engagement et crédits de paiement) des programmes délégués par arrêtés préfectoraux SG/SCI des 28 mai 2018 et 19 décembre 2019 ;

- répartir dans le progiciel Chorus ces crédits entre les unités opérationnelles chargées de leur exécution.

Article 8 – La liste des agents habilités à saisir ou valider les demandes d’achats et les demandes de subventions ainsi qu’à constater le service fait dans le cadre de Chorus-Formulaire est précisée en annexe 2.

Article 9 – Toutes dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

Article 10 – Le présent arrêté sera notifié aux intéressés et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Guadeloupe.

Fait à Basse-Terre, le

31 DEC. 2019

Le directeur

Le Directeur de l’environnement,
de l’aménagement et du logement,

Jean-François BOYER



Délais et voies de recours – La présente décision peut faire l’objet d’un recours contentieux devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Annexe 1 à l'arrêté DEAL/ MPS du 31 DEC. 2019

Désignation des agents habilités dans la limite de leurs attributions et compétences conformément aux articles 1 et 2 du présent arrêté :

BOP / UO	Services	Agents habilités	Agents habilités en cas d'absence ou d'empêchement
203-207-159 (EIGM)	Transports, Mobilités, Education et Sécurité Routières (TMES)	M. Emmanuel CROS	Mme Emilie CABIROL
			M. Hervé DITCHI
			Mme Dina LATCHOUMAYA 207, actions 1 et 2, jusqu'à 4 000 €
			M. Thierry BRESSY 207, action 3, jusqu'à 4 000 €
			M. Philippe ODE 203, jusqu'à 4 000 €
123-135	Habitat et Bâtiment Durable (HBD)	M. Gauthier GRIENCHE	Mme Sabine KAWAMURA
			Mme Clémence PHAROSE
159 (EIGM) 217 (CPPEDDM)	Mission Développement Durable et Évaluation Environnementale (MDDEE)	M. Pierre-Antoine MORAND	Mme Nicole ERDAN
			M. Pascal PERFETTINI- DERENNE
123	Mission Rénovation Urbaine (MRU)	Mme Delphine LE REUN	M. Fabrice GUINGAND
113 – 135 – 159 (EIGM)	Prospective, Aménagement et Connaissance du Territoire (PACT)	Mme Anne-Laure BARBEROUSSE	Mme Armelle GUILLO
			Mme Bettina PALLIER
113 – 174 – 181	Risques, Énergie, Déchets (RED)	M. Jean-François GUERIN	M. Guillaume POMARET
			M. Philippe EDOM
			M. Franck MAZEAS

BOP / UO	Services	Agents habilités	Agents habilités en cas d'absence ou d'empêchement
113 – 181	Ressources Naturelles (RN)	M. Daniel SERGENT	M. Guillaume STEERS
			Mme Claire MAGNARD
217 (CPPEEDDM) 354	Secrétariat Général (SG)	M. Pierre-Antoine MORAND	Mme Annie LACROIX
			Mme Monique GRENOT
217 354	Unité territoriale Saint-Barthélemy – Saint-Martin	M. Jérôme PEYRUS	M. François VIAL
113 - 217	CAR SPAW	Mme Sandrine PIVARD	M. Fabien BARTHELAT

Annexe 2 à l'arrêté DEAL/MPS du

3 1 DEC. 2019

Liste des agents habilités à procéder à la saisie et à la validation des demandes d'achats, des demandes de subventions et constatations des services faits dans l'outil Chorus Formulaire :

Service / Bureau	Agent	Profil Chorus-F	Programmes
TMES / GCTT	M. Philippe ODE	Valideur	203
TMES / CAGF	Mme Margareth SAINT-JEAN-THERESE	Valideur	203-207-159 (EIGM)
TMES / CDSR	Mme Dina LATCHOUMAYA	Valideur	207 (actions 1 et 2)
TMES / CDSR	Mme Liliane MATOU	Gestionnaire	207 (actions 1 et 2)
TMES / PER	M. Sony CLAVIER par intérim	Gestionnaire	207 (action 3)
TMES / PER	Mme Lunise MONCY	Gestionnaire	207 (action 3)
TMES / CAGF	Mme Geneviève GABON	Gestionnaire	203-207-159 (EIGM)
HBD / CAGF	Mme Viviane DIJOUX-VALY	Valideur	123 – 135
HBD / CAGF	Mme Dorothy SEGALAS	Valideur	123 – 135
HBD / CAGF	Mme Rosy OPHELIA-LESPOIR	Valideur	123 – 135
HBD / APAH	Mme Murielle AMBRY	Gestionnaire	123 – 135
HBD / APAH	Mme Sylvie MICHEL	Gestionnaire	123 – 135
HBD / APAH	Mme Suzy MELFORT	Gestionnaire	123 – 135
HBD / LL	Mme Samya DANDO	Gestionnaire	123 – 135
HBD / APAH	Mme Marie-Alice MERIVILLE-BARUL	Gestionnaire	123 – 135
MDDEE / PTECV	Mme Nicole ERDAN	Valideur	159 (EIGM) 217 (CPPEEDDM)
MDDEE / CAGF	Mme Liliane DIEUPART	Gestionnaire	159 (EIGM) 217 (CPPEEDDM)
PACT / CAGF	Mme Sylvie CLUZAN	Valideur	113 – 135 – 159 (EIGM)
RED / CAGF	Mme Lydia CYSIQUE-FOINLAN	Valideur	113 – 174 – 181
RED / PRN	Mme Nadine MORDICE	Gestionnaire	113 – 174 – 181

Service / Bureau	Agent	Profil Chorus-F	Programmes
RN / CAGF	Mme Kelly OSSEUX	Valideur	113 – 181
RN / CAGF	Mme Marie-Annie JALET	Gestionnaire	113 – 181
RN / CAGF	Mme Catherine CELINI	Gestionnaire	113 – 181
SG / Chorus	Mme Christiane BAILLET	Valideur	217 - 354
SG / Chorus	Mme Lydia SORNIN	Valideur	217 - 354
SG / Chorus	Mme Claudia GAUTHIEROT-KICHENIN	Gestionnaire	217 - 354
SG / Chorus	Mme Mélissa PRINCE	Gestionnaire	217 - 354
CAR SPAW	M. Fabien BARTHELAT	Valideur	113 - 217
CAR SPAW	M. Marius DRAGIN	Gestionnaire	113 - 217
DIR / MPS	Mme Aline VATNA	Valideur	113 – 123 - 135 - 159 - 174 – 181 – 203 – 207 – 217 - 354

PREFECTURE

971-2019-12-27-002

Arrêté MHRDC/CAB/BC du 27 décembre 2019 accordant
la médaille d'honneur Régionale, Départementale et
Communale à l'occasion de la promotion du 1er janvier
2020



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

PREFET DE LA GUADELOUPE

A R R Ê T É MHRDC/CAB/BC du 27 décembre 2019

Accordant la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale à l'occasion de la promotion du 1er janvier 2020

Le Préfet de la Région Guadeloupe
Préfet de la Guadeloupe
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier des Palmes Académiques

VU le décret n°87-594 du 22 juillet 1987, portant création de la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale,

VU le décret n°2005-48 du 25 janvier 2005 modifiant les conditions d'attribution de médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale,

Sur proposition de Monsieur le directeur de cabinet,

A R R Ê T É :

Article 1 : la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale **ARGENT** est décernée à :

- Monsieur ABSALON Daniel

Adjoint administratif territorial principal 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à TROIS-RIVIÈRES.

- Madame ABSALON Patricia née DELANNAY

Adjoint administratif territorial, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à TROIS-RIVIÈRES.

- Madame ACCIPE Annick

Technicien paramédical de classe supérieure, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant aux ABYMES.

- Madame AFOY Clairecine

Assistante familiale, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à LAMENTIN.

- Madame AGLAS Alice

Adjoint technique, COMMUNE DU GOSIER, demeurant aux ABYMES.

- Monsieur ALBERI Eric

Adjoint technique, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.

- Monsieur ALBERI Patrick

Brigadier chef principal, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.

- **Madame ALEXANDRE Céline**
Assistant socio-éducatif 1^{ère} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à VIEUX-FORT.
- **Monsieur ALEXIS Fabrice**
Agent de maîtrise, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant au MOULE.
- **Monsieur ALPHONSE Didier**
Adjoint technique principal 2^{ème} classe, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Monsieur ALPHONSE Franck**
Adjoint technique principal 2^{ème} classe, COMMUNE DU GOSIER, demeurant à MORNE-À-L'EAU.
- **Madame AMIREILLE Michelle**
Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Monsieur ANDY Paul**
Adjoint administratif principal 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à PETIT-BOURG.
- **Monsieur ANGLESY Gilbert**
Agent de maîtrise, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CAP EXCELLENCE, demeurant aux ABYMES.
- **Monsieur ANTOINE Pierrot**
Agent de maîtrise, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NORD GRANDE TERRE, demeurant à MORNE À L'EAU.
- **Monsieur AQUILON Bruno**
Agent de maîtrise, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à LAMENTIN.
- **Monsieur ARCHELON Jean**
Adjoint d'animation, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame ARMOUGON Yannick née NARCISSE**
Psychologue hors classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à BAIE-MAHAULT.
- **Madame ARTIS Agnès**
Adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe, COMMUNE DE PETIT-BOURG, demeurant à BAIE-MAHAULT.
- **Madame AZEDE Betty née LAPORAL**
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal 2^{ème} classe, COMMUNE DES ABYMES, demeurant aux ABYMES.
- **Madame BAHIJIA Kelly**
Éducatrice jeune enfant 1^{ère} classe, COMMUNE DU GOSIER, demeurant aux ABYMES.
- **Monsieur BAJAZET Jean-Marc**
Adjoint technique principal de 2^{ème} classe, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame BARBEU Raphaella née KERHEL**
Agent de maîtrise, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ANNE.
- **Monsieur BARBIN Antonin**
Adjoint technique, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.

- **Madame BARCA-CYSIQUE Josi**
Adjoint administratif territorial principal 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à PETIT-CANAL.
- **Monsieur BARDAIL David**
Adjoint technique territorial, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à MORNE-À-L'EAU.
- **Monsieur BASTAREAUD Tony**
Agent de maîtrise, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Madame BELANGERE Reinette**
Assistante familiale, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à CAPESTERRE BELLE-EAU.
- **Madame BELTOU Odile**
Adjoint technique territorial, CAISSE DES ÉCOLES DE PETIT BOURG, demeurant à PETIT-BOURG.
- **Monsieur BERAMIS Yves**
Adjoint technique territorial, COMMUNE DE PETIT-BOURG, demeurant à PETIT-BOURG.
- **Monsieur BERNARD Patrick**
Adjoint technique, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Madame BERTILI Marie Hélène**
Adjoint technique, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Madame BERVIN Émilie**
Adjoint administratif territorial principal 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant aux ABYMES.
- **Madame BESRY Anne-Marie**
Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe / assistante de gestion administrative, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame BEVERT Alice née CESAIRE**
Assistante familiale, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant aux ABYMES.
- **Monsieur BIVOUAC Patrick**
Adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame BOLUS Gilberte**
Adjoint Administratif, COMMUNE DE PETIT-BOURG, demeurant à PETIT-BOURG.
- **Monsieur BONINE Léon**
Agent de maîtrise, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CAP EXCELLENCE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame BORDELAIS Louise née HEDREVILLE**
Adjoint administratif principal 2^{ème} classe, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Madame BORDIN Paulette née ULCE**
Assistante familiale, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à CAPESTERRE-DE-MARIE-GALANTE.
- **Madame BOURGUIGNON Simone**
Adjoint administratif principal 2^{ème} classe, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Madame BRASSELEUR Constance**
Adjoint technique principal de 2^{ème} classe, COMMUNE DE PETIT-BOURG, demeurant à PETIT-BOURG.

- **Madame BRIDE Louise née ADELAIDE**
Adjoint administratif, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Madame BRIGITTE Marie**
Adjoint territorial du patrimoine, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Monsieur CAIRO Alexandre**
Adjoint administratif territorial principal 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à BASSE-TERRE.
- **Monsieur CANIQUIT Elie**
Adjoint technique, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Madame CANIQUITE Marguerite**
Auxiliaire de puériculture principal de 1^{ère} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant aux ABYMES.
- **Monsieur CANIQUIT Mario**
Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement – principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant au GOSIER.
- **Monsieur CARPENTER Dominique**
Adjoint technique territorial, COMMUNE DE PETIT-BOURG, demeurant à PETIT-BOURG.
- **Madame CARRAL Sylvette**
Adjoint Administratif Territorial, COMMUNE DE PETIT-BOURG, demeurant à PETIT-BOURG.
- **Madame CASENEUIL Léonie née GUIMS**
Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Monsieur CAYACI Julien**
Adjoint du patrimoine principal 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à PETIT-BOURG.
- **Madame CAZAKO Anita née PELAGE**
Adjoint administratif territorial principal 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à LAMENTIN.
- **Monsieur CELESTINE Christian**
Ingénieur en chef hors classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à PETIT-BOURG.
- **Madame CELINI Dominique Fulberte née ZAMI**
Adjoint administratif, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Madame CERIAC Timothée née GRANDEL**
Assistante familiale, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant au GOSIER.
- **Madame CERIL Gerty née BAZIR**
Adjoint administratif territorial principal 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant aux ABYMES.
- **Madame CESARION Arlette**
Assistante familiale, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à MORNE-À-L'EAU.

- **Madame CHAIBRIANT Céline**
Infirmière territoriale en soins généraux hors classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à BAIE-MAHAULT.
- **Madame CHATHUANT Marlène**
Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame CHAULET Odile née BOUVET-DELANOUE**
Infirmière d.e. , CTRE HOSPITALIER DE LA BASSE-TERRE, demeurant à BOUILLANTE.
- **Madame CHRISTOPHE Nadhi**
Adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à GOURBEYRE.
- **Monsieur CLAIRE Jean-Luc**
Adjoint technique, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Madame COCOL Marie Théodore née THRASIBULE**
Aide soignante, MAISON DEPARTEMENTALE DE L'ENFANCE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Monsieur COCO-VILOIN Joël**
Adjoint territorial animateur principal 2^{ème} classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CAP EXCELLENCE, demeurant aux ABYMES.
- **Madame COLAS Nadia née FORBIN**
Adjoint administratif principal 1^{ère} classe, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Madame COMPPER Bernadette née PRADEL**
Assistante familiale, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant au MOULE.
- **Madame CONSTANT Catherine**
Attachée, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Madame COQK Régine**
Attachée principale, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à BAIE-MAHAULT.
- **Monsieur COUDRIEU Eric**
Adjoint technique territorial, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Monsieur COURAGE Robert**
Éducateur des activités physiques et sportives principal de 1^{ère} classe, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à DESHAIES.
- **Monsieur COYERE Dominique**
Adjoint technique, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Madame CRANE Flore**
Assistante familiale, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à BAILLIF.
- **Madame CURAL Yolaine née BRIGITTE**
Brigadier chef principal, COMMUNE DU GOSIER, demeurant à PETIT CANAL.
- **Monsieur DABRIOU Philippe**
Adjoint technique, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Monsieur DANICAN Honoré**
Agent de maîtrise, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NORD GRANDE TERRE, demeurant à MORNE-À-L'EAU.

- **Madame DANQUIN Pauline née ANDENAS**
Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement - principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant aux ABYMES.
- **Madame DARTRON Françoise née POININ**
Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe / assistante administrative et agent d'accueil, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Monsieur DEBAUT Léandre**
Adjoint technique principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant aux ABYMES.
- **Monsieur DESBONNE Boris**
Agent de maîtrise territorial, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame DESCOMBES Sandra née GOURDE**
Adjoint administratif territorial, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à BAIE-MAHAULT.
- **Madame DESIREE Francette**
Adjoint administratif principal 1^{ère} classe, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Monsieur DESIREE Romel**
Adjoint technique, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Monsieur DEUBRAS Denis**
Adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à BASSE-TERRE.
- **Madame DHANPAUL Maryse**
Adjoint administratif territorial / Assistante administratif, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Monsieur DONGAL Rodolphe**
Adjoint technique principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant aux ABYMES.
- **Madame DORVILLE Reinette née BELANGERE**
Assistante familiale, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à CAPESTERRE-BELLE-EAU.
- **Madame DRACON Lucienne**
Adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à POINTE-NOIRE.
- **Monsieur DUCLOVEL Francis**
Adjoint d'animation territorial, COMMUNE DES ABYMES, demeurant aux ABYMES.
- **Monsieur DUNOYER Jean-Claude**
Adjoint technique principal 2^{ème} classe, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Monsieur DUPONT Jean-Charles**
Chef de service principal 2^{ème} classe, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Madame DUPORT Annette**
Agent de maîtrise, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Madame DUPRE Myrtha née SAME**
Adjoint territorial d'animation, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.

- **Madame EDWIGE Danie née JEFFRY**
Adjoint administratif territorial, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant aux ABYMES.
- **Monsieur ELISA Alain**
Agent de maîtrise, COMMUNE DE PETIT-BOURG, demeurant à PETIT-BOURG.
- **Monsieur ELLAPIN Patrick**
Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame ELUSUE Lucette**
Adjoint administratif territorial / responsable du service protocole, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à BAIE-MAHAULT.
- **Madame ETIEN Anna née FARDELLA**
Adjoint technique principal 2^{ème} classe, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Monsieur FARNOUX Constant**
Adjoint technique principal 2^{ème} classe, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Monsieur FAUCHER Patrick**
Technicien territorial, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à BAIE-MAHAULT.
- **Madame FAURE Sylvie née DAMPIERRE**
Assistance conservation principale, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Monsieur FAVIERES Jean-Claude**
Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à CAPESTERRE-BELLE-EAU.
- **Monsieur FILOCHE Jean**
Agent de maîtrise, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Monsieur FIRPION Jean-Louis**
Adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à BAILLIF.
- **Madame FLORETTE Gerty**
Adjoint technique territorial, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Monsieur FOGGÉA Jean-Baptiste**
Agent de maîtrise, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Monsieur FREDERIC Thierry**
Éducateur APS Principal 1^{ère} Classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CAP EXCELLENCE, demeurant à CAPESTERRE-BELLE-EAU.
- **Madame FREDON-CHATHUANT Roseleine née CHATHUANT**
Animateur principal, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame GABON Annick née PALCHY**
Agent des services hospitaliers qualifié de classe supérieure, CTRE HOSPITALIER DE LA BASSE-TERRE, demeurant à POINTE-NOIRE.
- **Madame GABRIEL Nadia née RAYMOND**
Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.

- **Monsieur GALETTE Jocelin**
Agent de Maîtrise, COMMUNE DE PETIT-BOURG, demeurant à PETIT-BOURG.
- **Madame GALVANI Mélanie née BREGMESTRE**
Adjoint technique territorial, COMMUNE DE PETIT-BOURG, demeurant à PETIT-BOURG.
- **Madame GALVANI Sophie née RENÉ**
Rédacteur, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Madame GASPARD Marie-Luce née LEPANTE**
Assistante familiale, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à GOURBEYRE.
- **Monsieur GAUTHIER Jean- Claude**
Administratif territorial du patrimoine, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à SAINT-LOUIS.
- **Monsieur GENIES Philippe**
Technicien principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant au MOULE.
- **Monsieur GERAN René**
Brigadier chef principal de police municipale, COMMUNE DE PETIT-BOURG, demeurant à BAIE-MAHAULT.
- **Monsieur GERMAIN Emmanuel**
Adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Monsieur GERMAIN Robert**
Agent de maîtrise, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame GERSEN Marie-Louise née GACE**
Conseiller supérieur socio-éducatif, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à BAIE-MAHAULT.
- **Monsieur GERVELAS Alain**
Adjoint technique territorial, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame GETRIN Christiane**
Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant aux ABYMES.
- **Madame GILBERT Lydie née BERCA**
Adjoint technique territorial, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame GILLOT Laura**
Adjoint technique, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Monsieur GISORS Jean-Claude**
Adjoint technique, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Madame GISQUET Gerty**
Auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame GLANDIER Marie-Christiane**
Adjoint administratif principal 2^{ème} classe, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.

- **Madame GLANDOR Sylvie**
Assistant socio-éducatif 1^{ère} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à PETIT-BOURG.
- **Madame GUILLAUME Merci**
Psychologue hors classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à MORNE-À-L'EAU.
- **Monsieur GUILLAUME Stève**
Directeur, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à TROIS - RIVIÈRES.
- **Madame HAMONT Marie-Claude**
Assistant socio-éducatif 1^{ère} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ANNE.
- **Madame HAMOUSIN Claudette née CLAUDEON**
Assistante familiale, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à POINTE À PITRE.
- **Madame HEDREVILLE Cécile née SAINT-MARC**
Adjoint administratif territorial, COMMUNE DES ABYMES, demeurant à DESHAIES.
- **Madame HERESON Lise-Berthe née CANCAN**
Adjoint territorial du patrimoine, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à PORT-LOUIS.
- **Madame HEZARD Marylène née GAUTIER**
Assistant socio-éducatif de 1^{ère} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant au GOSIER.
- **Madame JEAN-CHARLES Lydie**
Adjoint administratif principal 1^{ère} classe, COMMUNE DU GOSIER, demeurant à SAINTE-ANNE.
- **Madame JEAN-CHARLES Marie-Thérèse née CADENET**
Adjoint technique territorial, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame JEAN Charlise**
Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement - principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à MORNE-À-L'EAU.
- **Madame JEANNE Apolline née THENARD**
Rédacteur, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Monsieur JEREMIE Roger**
Adjoint technique, COMMUNE DE VIEUX-HABITANTS, demeurant à VIEUX-HABITANTS.
- **Monsieur JOAB Lucien**
Agent de maîtrise, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à PETIT-BOURG.
- **Madame JOVIAL Line**
Adjoint administratif, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Monsieur KANCEL Alphonse**
Agent de maîtrise, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Monsieur KANCEL Jean-Claude**
Agent de maîtrise principal, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Madame LADISLAS Fortuné née FRANCINE**
Infirmière d.e. cs, CTRE HOSPITALIER DE LA BASSE-TERRE, demeurant à TROIS-RIVIÈRES.
- **Madame LAMOTHE Chantale**
Assistant socio-éducatif 1^{ère} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à CAPESTERRE-DE-MARIE-GALANTE.

- **Madame LANCLAS Caroline née CORNEILLE**
Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe / responsable de la restauration collective, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame LANCLAS Marie-Hélène**
Rédacteur territorial, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Monsieur LAROCHELLE Michel**
Technicien principal 2^{ème} classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CAP EXCELLENCE, demeurant à PINTÉ-NOIRE.
- **Madame LAROCHELLE Michel**
Technicien principal 2^{ème} classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CAP EXCELLENCE, demeurant à POINTE-NOIRE.
- **Madame LASSERRE Nicole**
Adjoint administratif territorial principal 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à PETIT-BOURG.
- **Madame LAURENT Evelyne**
Adjoint administratif territorial principal 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à BASSE-TERRE.
- **Madame LAVENETTE Marie-Aline née NAGERA**
Agent territorial spécialisé des écoles, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame LAVENETTE Maryvonne**
Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe / assistante de gestion administrative, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame LEBORGNE Mirielle**
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe, COMMUNE DU MOULE, demeurant à SAINT-FRANÇOIS.
- **Madame LEMAR Corinne**
Rédacteur territorial, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame LEOGANE Josélita née BELGRADE**
Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement - principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant aux ABYMES.
- **Madame LERNOT Chantal née CANFRIN**
Agent social, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Madame LESTIN Chantal**
Adjoint administratif territorial principal 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant aux ABYMES.
- **Madame LETIN Marga**
Assistant qualifié de conservation du patrimoine principal de 1^{ère} classe, COMMUNE DE VIEUX-HABITANTS, demeurant à VIEUX-HABITANTS.
- **Madame LINEROL Pauline née BAMBOUVERT**
Puéricultrice hors classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à LAMENTIN.
- **Madame LISTOIR Marie- Véronique née LOUIS**
Rédacteur, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à GOURBEYRE.

- **Madame LODI Lydia née LIMOL**
Brigadier chef principal, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Madame LOLLIA Grégoire née JOVIAL**
Adjoint technique territorial, CAISSE DES ÉCOLES DE PETIT BOURG, demeurant à PETIT-BOURG.
- **Madame LOLLIA Jeannette Anastasie**
Adjoint administratif principal 1^{ère} classe, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Madame LOLOT Isabelle**
Adjoint technique, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Monsieur LUBIN Guy**
Adjoint technique principal de 2^{ème} classe, COMMUNE DES ABYMES, demeurant aux ABYMES.
- **Madame LUBINO Joselyne**
Adjoint technique principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame LUCE Josephe**
Adjoint administratif, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Madame LUCE Lydie**
Agent de maîtrise, COMMUNE DE PETIT-BOURG, demeurant à PETIT-BOURG.
- **Madame LUNION Aline**
Assistant socio-éducatif de 1^{ère} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant au GOSIER.
- **Monsieur LUNION Jean-Charles**
Adjoint technique, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Madame LUTIN Mona née DAMO**
Adjoint administratif principal 1^{ère} classe, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Monsieur LUX Léon**
Adjoint technique principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à PETIT-CANAL.
- **Madame MAGNE Claudia**
Adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe, COMMUNE DES ABYMES, demeurant aux ABYMES.
- **Monsieur MANDIL René**
Adjoint technique principal de 2^{ème} classe, COMMUNE DES ABYMES, demeurant aux ABYMES.
- **Madame MARICEL Marie-Josèphe née COUDRIEU**
Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe / gestionnaire rh et paye, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à LAMENTIN.
- **Madame MARTIAL Antoinette**
Adjoint technique, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Monsieur MARTIAL Jean**
Adjoint administratif principal 2^{ème} classe, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Madame MAS Evelyne née BERAUD**
Assistant socio-éducatif 1^{ère} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ANNE.
- **Madame MATHIAS Anny**
Adjoint technique, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.

- **Monsieur MELIZA Thierry**
Adjoint technique, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Madame MERIOT Martine**
Assistant territorial de conservation, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à SAINT-CLAUDE.
- **Monsieur METONY Richard**
Agent de maîtrise, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à LAMENTIN.
- **Monsieur MEYAPIN Philippe**
Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement - principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à PETIT-BOURG.
- **Madame MILHAU Pascal née AGATHON**
Rédacteur territorial, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à CAPESTERRE-BELLE-EAU.
- **Madame MIRACULEUX Alberthe**
Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe / assistante de gestion administrative, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame MIRVAL Agnès née DEVARIEUX**
Attaché territorial, CAISSE DES ÉCOLES DE PETIT BOURG, demeurant aux ABYMES.
- **Monsieur MOANDA Christian**
Agent de maîtrise, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à GOURBEYRE.
- **Monsieur MOLIA Max**
Adjoint technique, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Monsieur MONCY Olga**
Adjoint technique principal 2^{ème} classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NORD GRANDE TERRE, demeurant à ANSE-BERTRAND.
- **Madame MONNEROT Jeannine**
Adjoint administratif principal 2^{ème} classe, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Monsieur MONZA Marc**
Directeur, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à VIEUX-HABITANTS.
- **Monsieur MUTILIER Lucien**
Adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame NABAL Rosine**
Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe / secrétaire, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame NEGRIT Dominique**
Attaché principal, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Madame NEPOS Françoise**
Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe / assistante administrative - gestionnaire rh, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame NERVAL Sabine**
Adjoint territorial du patrimoine, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.

- **Monsieur NESTOR Patrick**
Adjoint technique territorial, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame NICHOLSON Pamphilia née FALLA**
Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Monsieur NICOLAS Serge**
Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à PETIT-BOURG.
- **Monsieur NOEL Patrick**
Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement - principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à SAINT - CLAUDE.
- **Madame NOLLET Guynette née FLORVILLE**
Assistant socio-éducatif 1^{ère} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à PETIT-BOURG.
- **Monsieur NOMERTIN Etienne**
Agent de maîtrise territorial, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame NUMA Françoise née KANCEL**
Rédacteur, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Madame OFFRANC Elisabeth née RAYMOND**
Animateur territorial, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Monsieur OSSEUX René**
Adjoint technique principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à BASSE-TERRE.
- **Madame OUALLI Lise née LUNION**
Adjoint technique, COMMUNE DU GOSIER, demeurant à SAINTE-ANNE.
- **Madame PANOMA Hislaine née TOURRAINE**
Infirmière cadre supérieur de santé paramédical, CTRE HOSPITALIER DE LA BASSE-TERRE, demeurant à TROIS-RIVIERES.
- **Monsieur PARAN Jean-Luc**
Adjoint administratif territorial principal 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à CAPESTERRE-BELLE-EAU.
- **Madame PARAN Yvonne**
Adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à CAPESTERRE-BELLE-EAU.
- **Madame PEDURAND Dominique née PHILENE**
Rédacteur principal de 1^{ère} classe, COMMUNE DES ABYMES, demeurant à BAIE-MAHAULT.
- **Madame PEROUMALNAIK Ghislaine née GRAVIER**
Médecin hors classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à CAPESTERRE BELLE-EAU.
- **Madame PERRINE Guilaine**
Rédacteur territorial principal 1^{ère} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ANNE.
- **Monsieur PHOBERE Charly**
Attaché principal, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.

- **Madame PIERRE-MARIE Viviane née VARSOVIE**
Adjoint administratif principal 2^{ème} classe, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Monsieur PIERRE Raymond**
Technicien, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Madame PIERRET Jeanine**
Adjoint technique territorial, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à GOURBEYRE.
- **Monsieur PINEAU Germain**
Adjoint technique, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Monsieur PISTOL Harry**
Adjoint administratif principal 2^{ème} classe, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Madame POINGA Michèle**
Adjoint administratif territorial / assistante administrative - chargée d'accueil, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame POLYDAMAS Rosita**
Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame POUGEOL Danielle**
Rédacteur territorial, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame QUERIN Dominique**
Adjoint administratif, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Monsieur QUERNEL Landry**
Adjoint technique principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à MORNE-À-L'EAU.
- **Monsieur RABOTEUR Paul**
Adjoint administratif principal 2^{ème} classe, MAISON DEPARTEMENTALE DE L'ENFANCE, demeurant au GOSIER.
- **Madame RAMPERSAD - RAMTHAL Christiane**
Assistante familiale, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à LAMENTIN.
- **Madame RAMZAY Dominique née MICHEL**
Directeur territorial, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à SAINT-CLAUDE.
- **Madame RAUBER Simonne née NESTAR**
Assistante familiale, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant au MOULE.
- **Madame RAYAPIN Elisabeth**
Adjoint administratif territorial, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame RELUT Vilna née VAINQUEUR**
Psychologue hors classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à TROIS-RIVIÈRES.
- **Madame REONE Marie-Thérèse**
Aide-soignante de classe exceptionnelle, CTRE HOSPITALIER DE LA BASSE-TERRE, demeurant à SAINT-CLAUDE.
- **Madame ROBINET Furciane**
Adjoint administratif principal 2 classe, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.

- **Monsieur ROCHE Jean-Claude**
Adjoint technique principal de 2^{ème} classe, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame ROMAIN Maryse née DIHAL**
Adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe, COMMUNE DES ABYMES, demeurant aux ABYMES.
- **Madame ROQUELAURE Pâquerette**
Assistante familiale, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à BAIE-MAHAULT.
- **Madame RUBENS Mylène**
Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame RUFFE Françoise née ISMAEL**
Adjoint administratif principal 2^{ème} classe, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Monsieur SABAN Rodrigue**
Agent de maîtrise, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à GRAND-BOURG.
- **Madame SAINT-AURET Viviane née BRUNO**
Attaché territorial, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à LAMENTIN.
- **Madame SAINT-JEAN Jocelyne**
Adjoint administratif territorial, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à BAIE-MAHAULT.
- **Madame SALIN Renée Lise**
Adjoint administratif, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Madame SEGRETIER Rose née BHIKI**
Assistante familiale, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à TROIS-RIVIÈRES.
- **Madame SOPHIE Christiane**
Assistante familiale, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant aux ABYMES.
- **Madame SOUILHAC Marie-Christine née LARIFLA**
Psychologue hors classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à PETIT-BOURG.
- **Madame SULON Suzette**
Aide soignante principale, MAISON DEPARTEMENTALE DE L'ENFANCE, demeurant à PETIT-BOURG.
- **Madame TACAFRED Myrielle**
Adjoint administratif territorial / assistante administrative, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame TAULIAUT Victorine**
Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à PETIT-BOURG.
- **Madame TELCHID Évelyne**
Psychologue hors classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à CAPESTERRE-BELLE-EAU.
- **Monsieur THEOPHILE Olivier**
Adjoint technique, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Monsieur THERESINE Arthur**
Adjoint technique principal 2^{ème} classe, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.

- **Monsieur THIMOTHEE Thierry**
Adjoint technique principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à SAINT-CLAUDE.
- **Madame THOMIAS Henriette née CABO**
Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame TOLEON Lydia**
Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement - principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à POINTE-À-PITRE.
- **Madame TRANCHAUT Claudia**
Assistant socio-éducatif 1^{ère} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à PETIT-BOURG.
- **Madame TRONCHE Jeanne née FETY**
Assistante familiale, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à ANSE-BERTRAND.
- **Monsieur VAITILINGON-KANCHAN Patrick**
Agent maîtrise principal, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CAP EXCELLENCE, demeurant à LAMENTIN.
- **Monsieur VAITILINGON-KANCHAN Vincent**
Agent maîtrise principal, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CAP EXCELLENCE, demeurant à LAMENTIN.
- **Madame VAMUR Corinne**
Assistant socio-éducatif 1^{ère} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à POINTE-À-PITRE.
- **Madame VEUVE COUFF Roberte née SAINT-CHARLES**
Assistant socio-éducatif 1^{ère} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à PETIT-BOURG.
- **Madame VIRAPIN Elina née VITALIS**
Assistante familiale, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à CAPESTERRE-BELLE-EAU.
- **Madame VIRAPIN Justine née ALDO**
Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement - principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ANNE.
- **Madame VIROLAN Marie Claude**
Adjoint administratif principal 1^{ère} classe, COMMUNE DU GOSIER, demeurant au GOSIER.
- **Madame WAWAWA Alfrède née CHRISTOPHE**
Adjoint technique territorial, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame WILFRID Chimène**
Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à GOURBEYRE.
- **Monsieur XAVIR Bernard**
Adjoint technique principal 2^{ème} classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NORD GRANDE TERRE, demeurant à ANSE-BERTRAND.
- **Madame YEYE Paulette née FIGARO**
Adjoint technique, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à BASSE-TERRE.

- Madame ZOU Martine

Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ANNE.

Article 2 : la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale **VERMEIL** est décernée à :

- Madame ADELAÏDE Brigitte

Adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à GOURBEYRE.

- Madame ALEXANDRINE Gisèle

Attaché principal, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à SAINT-CLAUDE.

- Madame ALEXIS Marie-Josée

Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à BASSE-TERRE.

- Madame ALTHEY Gerty

Auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à CAPESTERRE-BELLE-EAU.

- Madame ANTOINE Agnès

Adjoint administratif territorial, COMMUNE DE PETIT-BOURG, demeurant à BAIE-MAHAULT.

- Monsieur ARAQUE Georges

Agent de maîtrise, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à GOURBEYRE.

- Madame BENON Alberte née NIGARD

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe, COMMUNE DU MOULE, demeurant au MOULE.

- Madame BERDIER Marcelle

Médecin hors classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à BAIE-MAHAULT.

- Madame BERNARD Chantal

Adjoint du patrimoine principal 1^{ère} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à SAINT-CLAUDE.

- Madame BICEP Madly

Assistant socio-éducatif de 1^{ère} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à BAIE-MAHAULT.

- Madame BIQUE Maryvonne née FAVIERES

Rédacteur territorial, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à GOURBEYRE.

- Monsieur BORGIA Gontrand

Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement - principal de 1^{ère} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à CAPESTERRE-BELLE-EAU.

- Madame BOUCARD Jocelyne née MIROITE

Assistant socio-éducatif de 1^{ère} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant aux ABYMES.

- Madame BOULON Flore née ARRINDELL

Adjoint administratif principal 2^{ème} classe / gestionnaire de paie, COMMUNE DE BAILLIF, demeurant à BAILLIF.

- Monsieur BOURGEOIS Odilon

Agent de maîtrise principal, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à VIEUX-FORT.

- **Monsieur BURGATHA Achille**
AGENT DE MAÎTRISE, COMMUNE DE PETIT-BOURG, demeurant à PETIT-BOURG.
- **Madame CALIF Marie-Antoinette**
Attaché territorial, COMMUNE DE PETIT-BOURG, demeurant à PETIT-BOURG.
- **Monsieur CAMBRONE Franck**
Adjoint technique principal de 2^{ème} classe, COMMUNE DES ABYMES, demeurant à MORNE-À-L'EAU.
- **Monsieur CARMEL Pascal**
Adjoint Territorial d'Animation, COMMUNE DE PETIT-BOURG, demeurant à PETIT-BOURG.
- **Monsieur CERIVAL Claude**
Adjoint administratif territorial principal 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à POINTE-À-PITRE.
- **Madame CHRONE Anicette**
Adjoint administratif territorial principal 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ANNE.
- **Madame COLOMBO Véronique née PROSPER**
Adjoint administratif principal 2^{ème} classe / secrétaire dgs, COMMUNE DE BAILLIF, demeurant à BOUILLANTE.
- **Madame CORNEILLE Patricia née ASTASIE**
Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement - principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Monsieur COUDAIR Philippe**
Adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à BAIE-MAHAULT.
- **Madame DELANNAY Romualde née JUDITH**
Agent social, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Monsieur DOUARED Philippe**
Technicien principal 1^{ère} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à POINTE-NOIRE.
- **Monsieur EDOUARD Camille**
Ingénieur principal, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à CAPESTERRE-BELLE-EAU.
- **Madame FRENET Myriane**
Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe, COMMUNE DE PETIT-BOURG, demeurant à PETIT-BOURG.
- **Monsieur GAVARIN Harry**
Adjoint technique territorial, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame GENE Charlotte née ARSENS**
Auxiliaire puériculture 1^{ère} classe faisant fonction de responsable de service, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame GLANDOR Chantal**
Adjoint administratif territorial principal 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à BAILLIF.
- **Madame GRAVA Rosette née PHIBEL**
Adjoint d'animation, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Monsieur GUILLAUME Alban**
Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à BAIE-MAHAULT.

- **Madame GUIZONNE Edmée née COUDRIEU**
Rédacteur territorial, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Monsieur HATCHI Jacques**
Technicien territorial, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à SAINT CLAUDE.
- **Madame HIPPON Caroline née PERELUS**
Adjoint administratif principal 1^{ère} classe, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Monsieur HUC Guy**
Directeur territorial, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à BASSE-TERRE.
- **Madame JACOBY Armelle**
Adjoint administratif territorial principal 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à SAINT-CLAUDE.
- **Madame JACQUA Huguette**
Adjoint administratif territorial / agent de bibliothèque, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame JEAN-BART Edwige**
Rédacteur territorial, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à PETIT-BOURG.
- **Monsieur JEAN- CHARLES Emmanuel**
Adjoint technique principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à CAPESTERRE-BELLE-EAU.
- **Madame LALANDE Christiana née FILOMIN**
Adjoint administratif territorial principal 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à MORNE-À-L'EAU.
- **Monsieur LANDRE Claude**
Adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame LAROCHELLE Jacqueline née EDAU**
Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à TROIS-RIVIÈRES.
- **Madame LAURENT Gisèle née PROMENEUR**
Assistant socio-éducatif de 1^{ère} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à SAINT-CLAUDE.
- **Monsieur LEGENCE Luc**
Agent de maîtrise, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à SAINT-CLAUDE.
- **Madame LOSBAR Chantal**
Attaché principal, COMMUNE DE PETIT-BOURG, demeurant à PETIT-BOURG.
- **Madame LUBINO Monique**
Adjoint technique principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame MANCO Annie née FARESCOURT**
Adjoint d'animation, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Monsieur MUGERIN Dominique**
Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe / gestionnaire administratif, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.

- **Monsieur NICOISE Rosy**
Agent de maîtrise, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à PETIT-BOURG.
- **Madame PHIBEL Marie née SAINT-MARC**
Adjoint administratif territorial / agent de bibliothèque, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame PIERRE Marie-Annick née MARTINO**
Adjoint administratif territorial principal 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant aux ABYMES.
- **Monsieur POLYNICE Pépin**
Adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame RANGUIN Viviane née MARCEL**
Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à BASSE-TERRE.
- **Madame RONEL Mylène**
Assistant socio-éducatif 1^{ère} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à BASSE-TERRE.
- **Madame ROSEAU Rosélia**
Adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à TROIS-RIVIÈRES.
- **Madame SAINT-CHARLES Marie-Elise née LEMOYNE**
Adjoint technique principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à TROIS-RIVIÈRES.
- **Madame SCHIRA Lydie née POUMAROUX**
Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant aux ABYMES.
- **Madame SELBONNE Emma née GEOFFROY**
Assistant socio-éducatif de 1^{ère} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à MORNE-À-L'EAU.
- **Monsieur SONOR André**
Directeur territorial, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à SAINT-CLAUDE.
- **Madame SURPIN Maryse née BIHARY**
Assistant socio-éducatif 1^{ère} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à SAINT-FRANCOIS.
- **Monsieur TEL Jean**
Adjoint technique principal de 2^{ème} classe, COMMUNE DES ABYMES, demeurant aux ABYMES.
- **Madame THOMAS Hortense**
Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe / assistante en rh, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame TOPSI Aristide**
Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à BASSE-TERRE.
- **Madame VERGER Eliane**
Adjoint administratif territorial - assistante de direction, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.

- **Madame VINCENT Arlène née NIPAU**
Rédacteur territorial, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à PETIT-BOURG.

- **Monsieur YEPONDE Rémi**
Agent de maîtrise, COMMUNE DE SAINTE-ROSE EN GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.

Article 3 : la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale **OR** est décernée à :

- **Madame AIGUADEL-JALEME Léna**
Adjoint administratif territorial principal 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à BAIE-MAHAULT.

- **Madame ASDRUBAL Maxivana née MICHEL**
Adjoint administratif / responsable service population, COMMUNE DE BAILLIF, demeurant à BAILLIF.

- **Monsieur BARBEU Joseph**
Agent de maîtrise, COMMUNE DES ABYMES, demeurant à SAINTE-ANNE.

- **Madame BEAUGENDRE Marie-Laure**
Rédacteur territorial, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à BASSE-TERRE.

- **Madame BENARES Sylviane née JACQUES**
Agent de maîtrise territorial, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à BAILLIF.

- **Monsieur BLOU Antoine**
Rédacteur / responsable service urbanisme, COMMUNE DE BAILLIF, demeurant à BAILLIF.

- **Madame BONUS Marie-Annie née CAMALET**
Attaché principal / responsable affaires scolaires, COMMUNE DE BAILLIF, demeurant à BAILLIF.

- **Madame BRIZEIDE Marie née CURIER**
Rédacteur territorial principal 1^{ère} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à GOURBEYRE.

- **Madame CASSIN Patricia**
Adjoint du patrimoine principal 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à SAINT-CLAUDE.

- **Monsieur CHANGO Monique**
Adjoint technique principal de 2^{ème} classe, COMMUNE DES ABYMES, demeurant aux ABYMES.

- **Monsieur CIPOLIN Roger**
Adjoint technique territorial principal 1^{ère} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à SAINT-CLAUDE.

- **Madame CORIOLAN Annick née JALTON**
Auxiliaire puériculture principal de 2^{ème} classe, COMMUNE DES ABYMES, demeurant aux ABYMES.

- **Madame COUPAN Gustave**
Rédacteur territorial principal 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à CAPESTERRE-BELLE-EAU.

- **Madame DACOURT Maryse**
Agent spécialisé principal ATSEM 1^{ère} classe, COMMUNE DES ABYMES, demeurant à LAMENTIN.

- **Monsieur DUFIT Jean-Luc**
Adjoint technique territorial, COMMUNE DES ABYMES, demeurant aux ABYMES.

- **Madame FAUCONNIER Gislhaine née MONZA**
Assistant de conservation principal 1^{ère} classe / responsable affaires culturelles, COMMUNE DE BAILLIF, demeurant à BAILLIF.
- **Madame FAUTRA Chantal**
Attaché territorial, COMMUNE DES ABYMES, demeurant aux ABYMES.
- **Monsieur FREDERIC Denis**
Adjoint technique territorial principal 1^{ère} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à SAINT-CLAUDE.
- **Madame ISMAEL Clélie**
Rédacteur principal 2^{ème} classe/chef de pôle éducation, COMMUNE DE BAILLIF, demeurant à BAILLIF.
- **Monsieur JERSIER José**
Assistant de conservation principal 1^{ère} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à TROIS-RIVIÈRES.
- **Monsieur JOLIVIERE Alain**
Adjoint technique territorial principal 1^{ère} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ROSE.
- **Madame KOMLA-SOUKHA Thierry née MANNE**
Auxiliaire puériculture principal de 2^{ème} classe, COMMUNE DES ABYMES, demeurant aux ABYMES.
- **Madame LAURAC Marlène**
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal 2^{ème} classe, COMMUNE DES ABYMES, demeurant aux ABYMES.
- **Madame MATHURIN Nicole née DIVAD**
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal 2^{ème} classe, COMMUNE DES ABYMES, demeurant à SAINTE-ANNE.
- **Madame MICHEL Céline née SENNOAJ**
Adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe, COMMUNE DES ABYMES, demeurant aux ABYMES.
- **Madame MONTOUT Marie-Louise née DESIR**
Attaché territorial, COMMUNE DES ABYMES, demeurant aux ABYMES.
- **Monsieur PROMENEUR Césaire**
Agent de maîtrise/chef de pôle espaces verts, COMMUNE DE BAILLIF, demeurant à BAILLIF.
- **Monsieur RAMKELAOUAN Hugues**
Adjoint technique territorial, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à CAPESTERRE-BELLE-EAU.
- **Monsieur ROMAGE Jacques**
Adjoint technique principal de 2^{ème} classe, COMMUNE DES ABYMES, demeurant aux ABYMES.
- **Madame SEFETIUS Thomassine**
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal 2^{ème} classe, COMMUNE DES ABYMES, demeurant aux ABYMES.
- **Madame SUZAN Marie-Thérèse née ROLLE**
Adjoint administratif territorial principal 2^{ème} classe, DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE, demeurant à SAINT-CLAUDE.

- **Monsieur VARIN Daniel**

Adjoint administratif principal 2^{ème} classe/chargé des archives, COMMUNE DE BAILLIF, demeurant à BAILLIF.

Article 4 : Le présent arrêté fait l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Basse-Terre, 6 rue Victor Hugues – 97100 BASSE-TERRE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 5 : Madame la secrétaire générale et Monsieur le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Basse-Terre, le 27 décembre 2019



Philippe GUSTIN

Adresse Postale : rue Lardenoy – 97100 BASSE-TERRE
Tel 0590993900 – FAX 0590993759
<http://www.guadeloupe.pref.gouv.fr>

23/23

PREFECTURE

971-2019-12-27-003

Arrêté MHT/CAB/BC du 27 décembre 2019 accordant la médaille d'honneur du Travail à l'occasion de la promotion du 1er janvier 2020

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE
PREFET DE LA GUADELOUPE

ARRÊTÉ MHT/CAB/BC du 27 décembre 2019

**Accordant la médaille d'honneur du Travail
À l'occasion de la promotion du 1er janvier 2020**

Le Préfet de la Région Guadeloupe
Préfet de la Guadeloupe
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier des Palmes Académiques

VU le décret 48-852 du 15 mai 1948 modifié instituant la médaille d'honneur du travail ;

Vu le décret 84-591 du 4 juillet 1984 modifié par les décrets 2000-1015 du 17 octobre 2000 et 2007-1746 du 12 décembre 2007 ;

VU l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail ;

Sur proposition de Monsieur le directeur de cabinet,

A R R Ê T E

Article 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

- **Madame ALPHONSE Christine**
Conseiller retraite, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à SAINT-CLAUDE
- **Madame ANDRE Rosemene**
Secrétaire de direction, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant aux ABYMES
- **Madame ANGOSTON Chrystel**
Agent escale commerciale, SOCIETE AIR FRANCE, demeurant aux ABYMES
- **Madame ANTOINE Hélène**
Technicienne d'accueil, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant au MOULE
- **Madame ARCHIMEDE Priscilia**
Directeur d'agence, CAISSE D'EPARGNE CEPAC, demeurant à PETIT-BOURG
- **Madame AREKIAN Maria**
Responsable de service, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à BAIE-MAHAULT
- **Madame AVRIL Murielle**
Attachée commerciale, SOMAFI-SOGUAFI, BAIE-MAHAULT, demeurant à POINTE-À-PITRE
- **Madame BADLOU Marie-Laure**
Gestionnaire contrats marchés publics, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant aux ABYMES
- **Madame BELISAIRE Sylvia**
Chargée d'études RH, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à BAIE-MAHAULT
- **Madame BENAMIROUCHE Christina**
Leader escale commercial, SOCIETE AIR FRANCE, demeurant à MORNE-À-L'EAU

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE
PREFET DE LA GUADELOUPE

- **Monsieur BIENVENU Euloge**
Éducateur technique spécialisé, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, BASSE-TERRE demeurant à SAINT-CLAUDE
- **Madame BORDELAIS Anna**
Technicien Air France cargo, SOCIETE AIR FRANCE, demeurant à PETIT-BOURG
- **Monsieur BOUNET Daniel**
Homme d'entretien, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, VIEUX FORT demeurant à BASSE-TERRE
- **Madame BOUVRY Anne-Lise**
Chef de service, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, VIEUX FORT, demeurant aux ABYMES
- **Madame BRESLAU Marieve**
Technicien service client, SOCIETE AIR FRANCE, BAIE-MAHAULT, demeurant à SAINTE ANNE
- **Monsieur BUFFON Claude**
Cadre responsable de service, Caisse Générale de Sécurité Sociale, LES ABYMES demeurant aux ABYMES
- **Monsieur BUFFON Hervé**
Cadre responsable de service, Caisse Générale de Sécurité Sociale, LES ABYMES demeurant aux ABYMES
- **Monsieur CALIMIA Didier**
Chef comptable, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, BASSE-TERRE demeurant à VIEUX-HABITANTS
- **Monsieur CARTY Jérôme**
Conseiller retraite, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à VIEUX-FORT
- **Madame CERIVAL Aline**
Opérateur, Syndicat Mixte de Gestion d'Entretien et d'Exploitation des Routes de Guadeloupe demeurant aux ABYMES
- **Monsieur CEROL Désir**
Agent d'entretien routier, Syndicat Mixte de Gestion d'Entretien et d'Exploitation des Routes de Guadeloupe demeurant à GRAND-BOURG
- **Monsieur CHARLES Bernard**
Moniteur d'atelier 2^{ème} classe, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, BAIE-MAHAULT, demeurant à DESHAIES
- **Monsieur CHATEAUBON Jean Claude**
Technicien réseau eau potable, REGIE EAU NORD CARAIBES, MORNE-À-L'EAU, demeurant à SAINTE-ANNE
- **Madame CLOTAIL Patricia**
Technicien de prestations, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à SAINTE-ROSE
- **Madame COLONNEAU Sylvie**
Agent service commercial, SOCIETE AIR FRANCE, BAIE-MAHAULT demeurant aux ABYMES
- **Madame COUTRAS Claudine**
Cadre bancaire, BRED BANQUE POPULAIRE, demeurant à PETIT-BOURG

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE
PREFET DE LA GUADELOUPE

- **Madame DAGNET Patricia**
Agent d'accueil, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à SAINTE-ANNE

- **Monsieur DALMASSO Alain**
Assistant préparateur mécanicien, ALBIOMA demeurant à SAINTE-ANNE

- **Monsieur DANGLADES Patrice**
Conducteur installation thermique, ALBIOMA demeurant à MORNE-À-L'EAU

- **Madame DANICAN Ketty**
Maîtresse de maison, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, demeurant à MORNE-À-L'EAU

- **Madame DANQUIN Sabrina**
Agent de recouvrement, SOMAFI-SOGUAFI, BAIE-MAHAULT, demeurant à MORNE-À-L'EAU

- **Madame DAUPIN Betty**
Éducatrice spécialisée, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, demeurant à ANSE-BERTRAND

- **Madame DEBAUT Nadia**
Déclarante en douane, BOLLORE LOGISTICS demeurant à BAIE-MAHAULT

- **Madame DE LA REBERDIERE Françoise**
Technicien service clients, SOCIETE AIR FRANCE, demeurant à LAMENTIN

- **Madame DELOURNEAUX Corinne**
Assistante administrative, GUEZ CARAIBES, demeurant à PETIT-CANAL

- **Madame DE SAINT ANDRE Flamine**
Médecin conseil, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à PETIT-BOURG

- **Madame DESHAYES Gina**
Monitrice d'atelier, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, demeurant à BASSE-TERRE

- **Madame DESPLAN Anabelle**
Gestionnaire du personnel, ALBIOMA, demeurant au MOULE

- **Monsieur DOURGAPARSAD Cédric**
Conducteur installation thermique, ALBIOMA, demeurant à SAINTE-ANNE

- **Monsieur DUGOUCHET Guy**
Retraite, SARL FACORAT DUGOUCHET BTP, VIEUX-HABITANTS, demeurant à BOUILLANTE

- **Monsieur DURAND Julien**
Technicien service clients, SOCIETE AIR FRANCE, BAIE-MAHAULT demeurant au GOSIER

- **Monsieur DURCIN Fred**
Moniteur d'atelier, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, demeurant à GOYAVE

- **Monsieur EBRING Bertrand**
Chef de quart, ALBIOMA demeurant à MORNE-À-L'EAU

- **Madame ELLAPIN Gladys**
Superviseur comptable, SOMAFI-SOGUAFI, BAIE-MAHAULT, demeurant à SAINTE-ROSE

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE
PREFET DE LA GUADELOUPE

- **Madame ENGOULEVENT Cindy**
Technicienne de prestations, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à BAIE-MAHAULT

- **Monsieur EYNAUD Michel**
Médecin psychiatre, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, demeurant à GOURBEYRE

- **Madame FAUCONNIER Myriam**
Leader service client, SOCIETE AIR FRANCE, BAIE-MAHAULT, demeurant à BAIE-MAHAULT

- **Monsieur FERMELY Fabrice**
Responsable Acceptation Risk, SOMAFI-SOGUAFI, BAIE-MAHAULT, demeurant aux ABYMES

- **Monsieur FLAMAND Manuel**
Conseiller en solutions budgétaires, BNP PARIBAS ANTILLES GUYANE, demeurant aux ABYMES

- **Madame FOY Loretta**
Aide médico-psychologue, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, VIEUX FORT, demeurant à BASSE-TERRE

- **Madame FRADIN Peggy**
Agent de gestion, SOMAFI-SOGUAFI, BAIE-MAHAULT, demeurant à PETIT-BOURG

- **Madame FRANCILLETTE Sabrina**
Statisticienne, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à POINTE-À-PITRE

- **Madame FRANCOIS PERRIN Nadine**
Conseiller vente senior, SOCIETE AIR FRANCE, BAIE-MAHAULT, demeurant à MORNE A L EAU

- **Madame GABALI Catherine**
Assistante pôle gestion, MUTUELLE GENERALE PREVOYANCE Sociale, demeurant à BAIE-MAHAULT

- **Madame GALETTE Gladys**
Technicienne de prestations, CAISSE GENERALE DE SECURITE Sociale, demeurant aux ABYMES

- **Madame GALIPO Marie-Laure**
Project Management officer, SOCIETE GENERALE DE BANQUE AUX ANTILLES, demeurant à SAINTE-ANNE

- **Madame GALVANI Maguy**
Technicienne prestations, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant aux ABYMES

- **Monsieur GERVELA Philippe**
Contrôleur des entrées, GOSIER LES BAINS, LE GOSIER demeurant à PETIT-BOURG

- **Monsieur GILLANT Michel**
Ingénieur de production informatique, SOMAFI-SOGUAFI, BAIE-MAHAULT, demeurant à SAINT-CLAUDE

- **Monsieur GONFIER Édouard**
Éducateur technique spécialisé, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, demeurant à MORNE-À-L'EAU

- **Madame GOURDINE Isabelle**
Gestionnaire bancaire spécialisée, CAISSE D'EPARGNE CEPAC, demeurant à PORT-LOUIS

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE
PREFET DE LA GUADELOUPE

- **Madame GRANDISSON Sylvie**
Responsable de service, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à SAINTE-ANNE

- **Monsieur GUICHERON Valerien**
Aide économiste, GOSIER LES BAINS, demeurant au MOULE

- **Madame GUIRIABOYE Fabienne**
Aide médico-psychologique, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, VIEUX FORT, demeurant à GOURBEYRE

- **Madame HAURADOU Flore**
Éducatrice technique spécialisée, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, demeurant à BASSE-TERRE

- **Madame IBO-THEOPHILE Lina**
Technicien d'échelle commerciale, SOCIETE AIR FRANCE, BAIE-MAHAULT demeurant aux ABYMES

- **Monsieur ISSORAT Jean**
Technicien échelle commerciale, SOCIETE AIR FRANCE, BAIE-MAHAULT, demeurant à SAINT-CLAUDE

- **Madame JACQUES Yann**
Chargée de relations clients, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à SAINTE-ROSE

- **Monsieur JACQUES Yann**
Chargé de relations clients, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à SAINTE-ROSE

- **Madame JANKY Christelle**
Agent administratif, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à SAINTE-ANNE

- **Madame JEAN-THEODORE Danielle**
Vérificateur législation, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à SAINTE-ANNE

- **Monsieur JULES-GASTON Serge** Cadre responsable de l'Administration générale, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à LAMENTIN

- **Madame LABALLE Roselise**
Agent d'entretien, BOLLORE LOGISTICS GUADELOUPE, demeurant aux ABYMES

- **Madame LADREZEAU Jeannine**
Référente technique recouvrement, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant aux ABYMES

- **Madame LAMAILLE Marie-Line**
Aide médico-psychologique, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, demeurant à POINTE-NOIRE

- **Madame LAPOUSSIN Daniella**
Responsable de boutique, ORANGE, POINTE A PITRE demeurant à BAIE-MAHAULT

- **Monsieur LASCARY Patrice**
Chef de quart, ALBIOMA, demeurant à LAMENTIN

- **Madame LAURENT Dominique**
TECHNICIEN COMMERCIAL, SOCIETE AIR FRANCE, demeurant à PETIT-BOURG

- **Monsieur LEDRECK Lauguy**
Ingénieur informaticien, CAISSE D'EPARGNE CEPAC, demeurant à SAINTE ROSE

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE
PREFET DE LA GUADELOUPE

- **Madame LIATARD Chantal**

éducateur technique spécialisé, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, BAIE-MAHAULT, demeurant à ANSE-BERTRAND

- **Madame LOTTIN Corinne**

Conseillère à l'emploi, PÔLE EMPLOI BOUILLANTE, demeurant à VIEUX-HABITANTS

- **Madame LUCINA Leïla**

Chargée d'insertion/monitrice éducatrice en fonction, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, PETIT-BOURG, demeurant à SAINT-FRANÇOIS

- **Madame LUTIN Félicité**

Chargée de développement, MUTUELLE GENERALE PREVOYANCE Sociale, BAIE-MAHAULT, demeurant aux ABYMES

- **Madame MAGDELEINE Chantal**

Agent administratif, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, demeurant à BAIE-MAHAULT

- **Monsieur MALONDA Max**

Moniteur-éducateur, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, demeurant à TROIS-RIVIÈRES

- **Madame MANICORD Marie-France**

Approvisionnement, PÔLE EMPLOI, demeurant à ANSE-BERTRAND

- **Madame MARIE-MAGDELEINE Claudia**

Téléconseillère, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à PETIT-BOURG

- **Madame MARIMOUTOU-JACOUB Samantha**

Cadre administratif, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à TROIS RIVIERES

- **Madame MATHURIN Suzie**

Technicien d'accueil, CAISSE GENERALE DE SECURITE Sociale, demeurant à GOYAVE

- **Monsieur MICHÉE José**

Chargé d'insertion, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, demeurant à SAINTE-ROSE

- **Madame NARDIN Eléna**

Responsable administrative, SYNDICAT MIXTE DE GESTION D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION DES ROUTES DE LA GUADELOUPE, demeurant à SAINTE-ANNE

- **Madame NEGOUAI Dominique**

Responsable de service, MUTUELLE GENERALE PREVOYANCE Sociale, demeurant à BAIE-MAHAULT

- **Monsieur NESTOR Henri**

Technicien information et orientation, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant aux ABYMES

- **Madame OCTEVILLE Marie France**

Conseiller clientèle, REGIE EAU NORD CARAIBES, MORNE-À-L'EAU, demeurant aux ABYMES

- **Madame PAISLEY Ketty**

Cheffe de service, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, demeurant à GOURBEYRE

- **Madame PANDOLF Laura**

Responsable d'unité, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant aux ABYMES

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE
PREFET DE LA GUADELOUPE

- **Monsieur PAULO Max**
Informaticien, CAISSE GENERALE DE SECURITE Sociale, demeurant à BAIE-MAHAULT
- **Monsieur PAULO Max**
Informaticien, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à BAIE-MAHAULT
- **Madame PEMBA Sophie**
Téléconseillère, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à CAPESTERRE-BELLE-EAU
- **Monsieur POCHOT Eustache**
Agent d'entretien routier, Syndicat Mixte de Gestion d'Entretien et d'Exploitation des Routes de Guadeloupe demeurant à CAPESTERRE-BELLE-EAU
- **Madame POPOTTE Sylvie**
Technicien de prestations, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à SAINTE-ANNE
- **Madame POUNSAMY Christelle**
Référént Efficacité Opérationnelle, SOMAFI-SOGUAFI, BAIE-MAHAULT, demeurant à CAPESTERRE BELLE EAU
- **Madame PYREE Marie-Luce**
Technicien services clients, SOCIETE AIR FRANCE, BAIE-MAHAULT, demeurant à BAIE-MAHAULT
- **Monsieur RAMOUTAR BADAL Victor**
Directeur de site, PRO A PRO DISTRIBUTION EXPORT, BAIE-MAHAULT, demeurant à SAINTE ANNE
- **Monsieur RAULY MARECHAL Herve**
Cadre supérieur immobilier, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant au Gosier
- **Madame RENOIR Anne-Marie**
Secrétaire, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, BASSE-TERRE, demeurant à VIEUX-HABITANTS
- **Madame ROCHE Sabrina**
Technicien conseil action Sociale, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à PETIT-BOURG
- **Madame ROMAIN Aline**
Agent de recouvrement, SOMAFI-SOGUAFI, BAIE-MAHAULT, demeurant à GOYAVE
- **Madame ROMANA Venise**
Directrice générale, MUTUELLE GENERALE PREVOYANCE Sociale, BAIE-MAHAULT, demeurant à LAMENTIN
- **Madame ROUYARD Rosemene**
Secrétaire de direction, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant aux ABYMES
- **Madame RUFFINE Annie-Claude**
Vérificateur législation, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à VIEUX-HABITANTS
- **Madame SAINT-MARC Lydia**
Moniteur des ventes, CAISSE D'EPARGNE CEPAC, demeurant à VIEUX-HABITANTS
- **Monsieur SAINTON Jean-Michel**
Directeur d'établissement médico-social, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, PETIT-BOURG, demeurant à BAIE-MAHAULT

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE
PREFET DE LA GUADELOUPE

- **Madame SALIBUR Alexandra**

Responsable communication managériale, ORANGE, BAIE-MAHAULT, demeurant à SAINTE-ANNE

- **Madame SAMSON Laurence**

Technicien escale, SOCIETE AIR FRANCE, BAIE-MAHAULT, demeurant aux ABYMES

- **Monsieur SANSIQUET Jean-Marc**

Directeur des ressources humaines, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à SAINTE-ROSE

- **Monsieur SELLIN Rodrigue**

Éducateur sportif, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, VIEUX FORT, demeurant à GOURBEYRE

- **Madame SHEIKBOUDHOU Christelle**

Technicien de prestations, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à PETIT-BOURG

- **Monsieur SICOT Jean-Marc**

Employé de banque, CAISSE D'EPARGNE CEPAC, demeurant à MORNE-À-L'EAU

- **Monsieur SYLVESTRE Fritz**

Technicien logistique, SOCIETE AIR FRANCE, BAIE-MAHAULT, demeurant aux ABYMES

- **Madame TRIVAL Franceline**

Moniteur éducateur, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, LES ABYMES, demeurant à PETIT-BOURG

- **Madame VADIMON Nathalie**

Conseiller retraite, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à MORNE-A-L'EAU

- **Monsieur VAITILINGOM Didier**

Adjoint responsable maintenance temps réel, ALBIOMAMOULE, LE MOULE, demeurant à BAIE-MAHAULT

- **Madame VALERIE Joséphine**

Secrétaire agent administratif, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, ANSE-BERTRAND, demeurant aux ABYMES

- **Madame VIARDOT Nathalie**

Directrice d'agence, CAISSE D'EPARGNE CEPAC, MARSEILLE, demeurant au MOULE

- **Madame VIESSIL Katia**

Assistante de direction, CMA CGM ANTILLES-GUYANE, BAIE-MAHAULT, demeurant à SAINT-FRANÇOIS

- **Madame WECK Joelle**

SECRETAIRE DE DIRECTION, BOLLORE LOGISTICS GUADELOUPE, BAIE-MAHAULT, demeurant à PETIT-BOURG

- **Madame ZOBDA Chantal**

Agent de recouvrement, SOMAFI-SOGUAFI, BAIE-MAHAULT, demeurant à POINTE-À-PITRE

Article 2 : La médaille d'honneur du travail Vermeil est décernée à :

- **Monsieur ABOSO Eric**

Agent de compagnie aérienne, AIR FRANCE GUADELOUPE, POINTE-À-PITRE, demeurant à BAIE-MAHAULT

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE
PREFET DE LA GUADELOUPE

- **Madame AMBROSIO Annie-Rose**

Chef de groupe maritime, BOLLORE LOGISTICS GUADELOUPE, BAIE-MAHAULT, demeurant à BAIE-MAHAULT

- **Madame ANNE Agnès**

Cadre manager, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant aux ABYMES

- **Madame ANTOINE Chantale**

Agent du service des moyens généraux, SOCIETE GENERALE DE BANQUE AUX ANTILLES, BAIE-MAHAULT, demeurant aux ABYMES

- **Monsieur BECARD Jean-Pierre**

Cadre de banque, CREDIT LYONNAIS, LYON, demeurant au Gosier

- **Monsieur BERTELI Antoine**

Métreur deviseur, REGIE EAU NORD CARAIBES, MORNE-À-L'EAU, demeurant à SAINTE-ANNE

- **Madame BERTIN Caroline**

Technicienne assurance maladie, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant aux ABYMES

- **Monsieur BEUGIN Samuel**

Directeur santé à domicile, SOCIETE GAZ INDUSTRIELS GUADELOUPE, POINTE-À-PITRE, demeurant à POINTE-À-PITRE

- **Madame BEVIS Gladius**

Responsable des ressources humaines et secrétaire, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, LES ABYMES, demeurant à LAMENTIN

- **Monsieur BOISDUR Eugène**

Responsable de service, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant au Gosier

- **Madame BONINE Lise-Rose**

Gestionnaire des budgets, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant aux ABYMES

- **Madame BOUCARD Francile**

Technicienne de prestations, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à BAIE-MAHAULT

- **Madame BRISSAC Angéla**

Technicienne de prestations, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à BAIE-MAHAULT

- **Monsieur CABO Yannick**

Informaticien, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant au MOULE

- **Madame CELANIE Annick**

Organisateur, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à BAIE-MAHAULT

- **Madame CERIVAL Aline**

Opérateur, Syndicat Mixte de Gestion d'Entretien et d'Exploitation des Routes de Guadeloupe demeurant aux ABYMES

- **Monsieur CEROL Désir**

Agent d'entretien routier, Syndicat Mixte de Gestion d'Entretien et d'Exploitation des Routes de Guadeloupe, demeurant à GRAND-BOURG

- **Madame CLETO Christine**

Contrôleur des engagements, SOCIETE GENERALE DE BANQUE AUX ANTILLES, BAIE-MAHAULT, demeurant à SAINT-FRANÇOIS

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE
PREFET DE LA GUADELOUPE

- **Madame COCLES Nicole**
Technicien escale, SOCIETE AIR FRANCE, BAIE-MAHAULT, demeurant au MOULE
- **Monsieur DALMASSO Alain**
Assistant préparateur mécanicien, ALBIOMA MOULE, LE MOULE, demeurant à SAINTE-ANNE
- **Monsieur DANGLADES Patrice**
Conducteur installation thermique, ALBIOMA MOULE, LE MOULE, demeurant à MORNE-À-L'EAU
- **Madame DANICAN Daly**
Adjointe de l'Agent Comptable, REGIE EAU NORD CARAIBES, MORNE-À-L'EAU, demeurant à MORNE-À-L'EAU
- **Madame DORRIFOURT Anna**
Animateur d'équipe, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à SAINT-CLAUDE
- **Monsieur DURCIN Fred**
Moniteur d'atelier, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, BAIE-MAHAULT, demeurant à GOYAVE
- **Monsieur EDRÔM Emmanuel Jean**
Chargé de solution indemnisation sinistre confirmé, ALLIANZ I.A.R.D., BAIE-MAHAULT, demeurant à SAINTE ROSE
- **Madame ELISA Tania**
Gestionnaire appui à la plateforme de production, PÔLE EMPLOI LES ABYMES, demeurant à PETIT-BOURG
- **Monsieur EYNAUD Michel**
Médecin psychiatre, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, BASSE-TERRE demeurant à GOURBEYRE
- **Madame FAZER Christiane**
Technicien Escale, SOCIETE AIR FRANCE, BAIE-MAHAULT demeurant au MOULE
- **Madame FRANCIS Roberte**
Chef de table, GOSIER LES BAINS, LE GOSIER, demeurant au GOSIER
- **Madame FRANCOIS PERRIN Nadine**
Conseiller vente senior, SOCIETE AIR FRANCE, BAIE-MAHAULT, demeurant à MORNE A L EAU
- **Madame GABALI Catherine**
Assistante pôle gestion, MUTUELLE GENERALE PREVOYANCE Sociale, BAIE-MAHAULT, demeurant à BAIE-MAHAULT
- **Monsieur GALLE Stéphane**
Directeur d'exploitation, CMA CGM ANTILLES-GUYANE, BAIE-MAHAULT, demeurant à BAIE-MAHAULT
- **Madame GASTIN Peggy**
Technicien retraite accueil, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à DESHAIES
- **Monsieur GILLANT Michel**
Ingénieur de production informatique, SOMAFI-SOGUAFI, BAIE-MAHAULT, demeurant à SAINT-CLAUDE

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE
PREFET DE LA GUADELOUPE

- **Madame GOBINDOSS Christina**
Assistante technique informatique, Caisse Générale de Sécurité Sociale, LES ABYMES, demeurant à BAIE-MAHAULT
- **Madame GUILLAUME Marie-Line**
Chargée d'affaires des professionnels, CAISSE D'EPARGNE CEPAC, demeurant à SAINTE ROSE
- **Madame HAURADOU Flore**
Éducatrice technique spécialisée, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, BASSE-TERRE, demeurant à BASSE-TERRE
- **Madame JEAN-PIERRE Christiane**
Référente technique action Sociale, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à CAPESTERRE BELLE-EAU
- **Madame JOCHEL Murielle**
Assistante technique service médical, Caisse Générale de Sécurité Sociale, LES ABYMES, demeurant au MOULE
- **Madame LACROIX Sandra**
Technicienne de prestations, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à MORNE-À-L'EAU
- **Madame LAMAILLE Marie-Line**
Aide médico-psychologique, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, VIEUX FORT, demeurant à POINTE-NOIRE
- **Madame LATCHOUMAYA RAMANA Sylvie**
Cadre administratif, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à LAMENTIN
- **Madame LEBRAVE Marie-Hélène**
Technicien de prestations, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant au GOSIER
- **Monsieur LEDRECK Lauguy**
Ingénieur informaticien, CAISSE D'EPARGNE CEPAC, BAIE-MAHAULT, demeurant à SAINTE-ROSE
- **Monsieur LEGRIX Philippe**
Agent administratif, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à BAIE-MAHAULT
- **Madame LESUPERBE Sandra**
Agent administratif, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à MORNE-À-L'EAU
- **Monsieur LOUBLI Jean-Luc**
Directeur des ressources humaines, SOCIETE GENERALE DE BANQUE AUX ANTILLES, BAIE-MAHAULT, demeurant à BAIE-MAHAULT
- **Madame LOULENDO Yolene**
Gestionnaire recouvrement, CAISSE D'EPARGNE CEPAC, demeurant aux ABYMES
- **Madame LUTIN Félicité**
Chargée de développement, MUTUELLE GENERALE PREVOYANCE Sociale, BAIE-MAHAULT, demeurant aux ABYMES
- **Monsieur MAES Marc**
Leader commercial, SOCIETE AIR FRANCE, BAIE-MAHAULT, demeurant aux ABYMES

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE
PREFET DE LA GUADELOUPE

- **Monsieur MALONDA Max**
Moniteur-éducateur, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, VIEUX FORT, demeurant à TROIS-RIVIÈRES
- **Madame MARIE JOSEPH Maud**
Développeur ventes, SOCIETE AIR FRANCE, BAIE-MAHAULT, demeurant à SAINTE-ANNE
- **Monsieur MARIE-LOUISE Fabrice**
Chef de quart, ALBIOMA MOULE, demeurant au MOULE
- **Madame MARTIAL Guylène**
Technicienne de prestations RA, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant au Gosier
- **Madame MICHAUX Krystel**
Secrétaire de direction, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à POINTE-À-PITRE
- **Monsieur NAGERA Bruno**
Technicien d'accueil, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à BASSE-TERRE
- **Madame NANETTE Marie-Christine**
Technicien de prestations, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à BAIE-MAHAULT
- **Madame NARDIN Eléna**
Responsable administrative, Syndicat Mixte de Gestion d'Entretien et d'Exploitation des Routes de Guadeloupe demeurant à SAINTE-ANNE
- **Madame NEGOUAI Dominique**
Responsable de service, MUTUELLE GENERALE PREVOYANCE Sociale, BAIE-MAHAULT, demeurant à BAIE-MAHAULT
- **Monsieur NOMED Fred**
Informaticien, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à PETIT-BOURG
- **Madame PACOME-ISIDORE Alette**
Directrice établissement médico-social, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, BAIE-MAHAULT, demeurant aux ABYMES
- **Madame PACOME-ISIDORE Chantal**
Responsable d'unité, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant aux ABYMES
- **Madame PAISLEY Ketty**
Cheffe de service, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, BASSE-TERRE, demeurant à GOURBEYRE
- **Monsieur PERMAL Patrice**
Contrôleur des engagements, SOCIETE GENERALE DE BANQUE AUX ANTILLES, BAIE-MAHAULT, demeurant à BAIE-MAHAULT
- **Madame PICHY Corinne**
Cadre responsable de service, Caisse Générale de Sécurité Sociale, LES ABYMES, demeurant à SAINTE-ROSE
- **Madame PIERROT Véronique**
Technicien prestations maladie, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à SAINTE-ANNE
- **Monsieur POCHOT Eustache**
Agent d'entretien routier, Syndicat Mixte de Gestion d'Entretien et d'Exploitation des Routes de Guadeloupe demeurant à CAPESTERRE-BELLE-EAU

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE
PREFET DE LA GUADELOUPE

- **Monsieur POLYNICE Clair**

Salarié, SOCIETE AIR FRANCE, LES ABYMES, demeurant à SAINTE-ROSE

- **Madame QUIABA France**

Technicien action Sociale, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à BAIE-MAHAULT

- **Madame ROMANA Venise**

Directrice générale, MUTUELLE GENERALE PREVOYANCE Sociale, BAIE-MAHAULT, demeurant à LAMENTIN

- **Monsieur SAME Eddy**

Responsable du Service Études et Grands Travaux, REGIE EAU NORD CARAIBES, MORNE-À-L'EAU, demeurant au Gosier

- **Monsieur SAMYDE Philippe**

Chargé en conseil bancaire, SOCIETE GENERALE DE BANQUE AUX ANTILLES, BAIE-MAHAULT, demeurant à PETIT-BOURG

- **Monsieur SAMY Marc**

Analyste crédit, CREDIT LYONNAIS, LES ABYMES, demeurant aux ABYMES

- **Monsieur SELLIN Rodrigue**

Éducateur sportif, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, VIEUX-FORT, demeurant à GOURBEYRE

- **Madame SEVERIENS Christine**

Personnel navigant commercial, SOCIETE AIR FRANCE, demeurant à SAINT-CLAUDE

- **Madame SHEIKBOUDHOU Laure**

Inspecteur du recouvrement, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à PETIT-BOURG

- **Monsieur SICOT Jean-Marc**

Employé de banque, CAISSE D'EPARGNE CEPAC, demeurant à MORNE-À-L'EAU

- **Madame TAGE Sandra**

Agent cgss, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant aux ABYMES

- **Madame TIROLIEN Tania**

Manager qualité PCA, Caisse Générale de Sécurité Sociale, LES ABYMES, demeurant à LAMENTIN

- **Madame TRIVAL Franceline**

Moniteur éducateur, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, LES ABYMES, demeurant à PETIT-BOURG

- **Madame VALA Bernadette**

Assistante documentaliste, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à SAINTE-ROSE

- **Madame VALCY Honora**

Gestionnaire retraite, CAISSE LOCALE DELEGUEE POUR LA SECURITE SOCIALE DES TRAVAILLEURS INDEPENDANTS, BAIE-MAHAULT, demeurant à ANSE-BERTRAND

- **Monsieur VALVERDE Privat**

Chauffeur, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant au MOULE

- **Monsieur VINCENT Eddy**

Chauffeur, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à PETIT-BOURG

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE
PREFET DE LA GUADELOUPE

Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

- Madame AMBROSIO Annie-Rose

Chef de groupe maritime, BOLLORE LOGISTICS GUADELOUPE, BAIE-MAHAULT, demeurant à BAIE-MAHAULT

- Madame ANTENOR Catherine

Responsable d'unité, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant au Gosier

- Madame BARNACIN Agnès

Gestionnaire appui gestion, PÔLE EMPLOI LES ABYMES, demeurant à PETIT-BOURG

- Monsieur BEDE Roland

Canalisateur, GETELEC TP, BAILLIF, demeurant à GOYAVE

- Monsieur BERLIMA François

Référent opérateur piste, SOCIETE AIR FRANCE, LES ABYMES, demeurant aux ABYMES

- Monsieur BERTIER Jean – Claude

Opérateur de piste, SOCIETE AIR FRANCE, BAIE-MAHAULT, demeurant à POINTE A PITRE

- Madame BEVIS Gladius

Responsable des ressources humaines et secrétaire, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, LES ABYMES, demeurant à LAMENTIN

- Madame BORDELAIS Jocelyne

Secrétaire de direction, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant au Gosier

- Madame BOURGEOIS Aline

Secrétaire administrative, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, VIEUX-FORT, demeurant à VIEUX-FORT

- Madame CERIVAL Aline

Opérateur, Syndicat Mixte de Gestion d'Entretien et d'Exploitation des Routes de Guadeloupe, demeurant aux ABYMES

- Monsieur CEROL Désir

Agent d'entretien routier, Syndicat Mixte de Gestion d'Entretien et d'Exploitation des Routes de Guadeloupe, demeurant à GRAND-BOURG

- Madame CHAPITEAU Patricia

Agent de maîtrise d'ouvrage, SOCIETE GENERALE DE BANQUE AUX ANTILLES, BAIE-MAHAULT, demeurant à PETIT-BOURG

- Madame CORVO Maryse

Secrétaire administrative, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, PETIT-BOURG, demeurant à BASSE-TERRE

- Monsieur DALMASSO Alain

Assistant préparateur mécanicien, ALBIOMA MOULE, LE MOULE, demeurant à SAINTE-ANNE

- Monsieur DUBLIN Daniel

Chef d'équipe, GETELEC TP, BAILLIF, demeurant à VIEUX-HABITANTS

- Monsieur EYNAUD Michel

Médecin psychiatre, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, BASSE-TERRE, demeurant à GOURBEYRE

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE
PREFET DE LA GUADELOUPE

- **Madame FANTIN Martine**

Conseiller développement relation clientèle, GMF ASSURANCES, LES ABYMES, demeurant aux ABYMES

- **Madame GABALI Catherine**

Assistante pôle gestion, MUTUELLE GENERALE PREVOYANCE Sociale, BAIE-MAHAULT, demeurant à BAIE-MAHAULT

- **Monsieur GILLANT Michel**

Ingénieur de production informatique, SOMAFI-SOGUAFI, BAIE-MAHAULT, demeurant à SAINT-CLAUDE

- **Madame HAURADOU Flore**

Éducatrice technique spécialisée, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, BASSE-TERRE, demeurant à BASSE-TERRE

- **Madame JEAN-MARIUS Chantal**

Employée de banque, SOCIETE GENERALE DE BANQUE AUX ANTILLES, BAIE-MAHAULT, demeurant à POINTE-À-PITRE

- **Madame JULIENNE Colette**

Agent de maîtrise d'exploitation, SOCIETE AIR FRANCE, LES ABYMES, demeurant aux ABYMES

- **Madame KIAVUE Viviane**

Directrice adjointe d'agence, PÔLE EMPLOI MORNE-À-L'EAU, demeurant à MORNE-À-L'EAU

- **Madame LACROIX Yvette**

Médecin conseil régional, Caisse Générale de Sécurité Sociale, LES ABYMES, demeurant à SAINTE-ANNE.

- **Madame LAMAILLE Marie-Line**

Aide médico-psychologique, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, VIEUX-FORT, demeurant à POINTE-NOIRE

- **Madame LOISEL Marie-Renée**

Responsable d'équipe agence, PÔLE EMPLOI LES ABYMES, demeurant au Gosier

- **Madame LUTIN Félicité**

Chargée de développement, MUTUELLE GENERALE PREVOYANCE Sociale, BAIE-MAHAULT, demeurant aux ABYMES

- **Madame MAILLARD Françoise**

Technicien d'accueil MSA, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant aux ABYMES

- **Monsieur MALONDA Max**

Moniteur-éducateur, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, VIEUX-FORT, demeurant à TROIS-RIVIÈRES

- **Madame MARIE-JOSEPH Arsene**

Gestionnaire de projet, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant aux ABYMES

- **Monsieur MARIVAT Eddy**

Chef de bloc, ALBIOMAMOULE, LE MOULE, demeurant aux ABYMES

- **Madame MATOU Karina**

Responsable de service, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à POINTE-À-PITRE

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE
PREFET DE LA GUADELOUPE

- **Madame MINATCHY Ketty**

Assistante d'exploitations, Générale des Eaux Guadeloupe, BAIE-MAHAULT, demeurant à PETIT-BOURG

- **Madame NARDIN Eléna**

Responsable administrative, Syndicat Mixte de Gestion d'Entretien et d'Exploitation des Routes de Guadeloupe demeurant à SAINTE-ANNE

- **Madame NEGOUAI Dominique**

Responsable de service, MUTUELLE GENERALE PREVOYANCE Sociale, BAIE-MAHAULT, demeurant à BAIE-MAHAULT

- **Madame PACOME-ISIDORE Alette**

Directrice établissement médico-social, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, BAIE-MAHAULT, demeurant aux ABYMES

- **Madame PAISLEY Ketty**

Cheffe de service, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, BASSE-TERRE, demeurant à GOURBEYRE

- **Monsieur PALEIX Michel**

Employé de banque, CAISSE D'EPARGNE CEPAC, demeurant à PETIT-BOURG

- **Monsieur POCHOT Eustache**

Agent d'entretien routier, Syndicat Mixte de Gestion d'Entretien et d'Exploitation des Routes de Guadeloupe, demeurant à CAPESTERRE-BELLE-EAU

- **Madame RENOIR Nicole**

Assistante de direction, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, BASSE-TERRE, demeurant à VIEUX-HABITANTS

- **Madame RESID Béatrice**

Directrice générale adjointe, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant au GOSIER

- **Madame SAINT-MARC Françoise**

Coordonnatrice commerciale, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, BAIE-MAHAULT, demeurant à BAIE-MAHAULT

- **Madame SAMINADIN Suzie**

Agent administratif service médical, Caisse Générale de Sécurité Sociale, LES ABYMES, demeurant à SAINT CLAUDE

- **Monsieur SARABUS Eric**

Steward, SOCIETE AIR FRANCE, BAIE-MAHAULT, demeurant à SAINT-FRANÇOIS

- **Madame SOUKAI Annie**

Employée, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à PETIT-CANAL

- **Madame STRAZEL Marie-Louise**

Gestionnaire de dossiers, CAISSE LOCALE DELEGUEE POUR LA SECURITE SOCIALE DES TRAVAILLEURS INDEPENDANTS, BAIE-MAHAULT, demeurant à MORNE-À-L'EAU

- **Madame VENUS Annie**

Leader commercial, SOCIETE AIR FRANCE, BAIE-MAHAULT, demeurant à PORT-LOUIS

- **Madame VERGE DEPRE Christiane**

Attachée clientèle, SOMAFI-SOGUAFI, BAIE-MAHAULT, demeurant aux ABYMES

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE
PREFET DE LA GUADELOUPE

Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

- Madame ALEXIA Prospère

Technicien des services commerciaux, SOCIETE AIR FRANCE, BAIE-MAHAULT, demeurant aux ABYMES

- Madame ALIDOR Ghislaine, Viviane

contrôleur, SOMAFI MARTINIQUE, LAMENTIN, demeurant à PETIT-BOURG

- Madame AMBROSIO Annie-Rose

Chef de groupe maritime, BOLLORE LOGISTICS GUADELOUPE, BAIE-MAHAULT, demeurant à BAIE-MAHAULT

- Madame BOISDUR Jocelyne

Cadre bancaire, BNP PARIBAS ANTILLES GUYANE, POINTE-À-PITRE, demeurant au GOSIER

- Madame CERIVAL Aline

Opérateur, Syndicat Mixte de Gestion d'Entretien et d'Exploitation des Routes de Guadeloupe, demeurant aux ABYMES

- Monsieur CLEDOR Luc

Technicien retraite, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant au GOSIER

- Monsieur COCODEAU Patrick,

Informaticien, CAISSE LOCALE DELEGUEE POUR LA SECURITE SOCIALE DES TRAVAILLEURS INDEPENDANTS, BAIE-MAHAULT, demeurant à BAIE-MAHAULT

- Madame COMMIN Colette

Responsable Approvisionnement, SOCIETE GAZ INDUSTRIELS GUADELOUPE, POINTE-À-PITRE, demeurant à SAINTE-ANNE

- Monsieur COUCHY Paulin

Agent d'intervention, REGIE EAU NORD CARAIBES, MORNE-À-L'EAU, demeurant à MORNE-À-L'EAU

- Madame CREANTOR Emmanuela

Cadre administratif, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à BAIE-MAHAULT

- Madame CYSIQUE-FOINLAN Dieudonné

Agent d'accueil, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à PETIT-CANAL

- Monsieur DALMASSO Alain

Assistant préparateur mécanicien, ALBIOMAMOULE, LE MOULE, demeurant à SAINTE-ANNE

- Monsieur DE SOJANAR Boniface

Responsable informatique, CMA CGM ANTILLES-GUYANE, BAIE-MAHAULT, demeurant à BAIE-MAHAULT

- Monsieur DEVAUX Rodolphe

Directeur de centre d'affaires entreprises, CREDIT LYONNAIS, LES ABYMES, demeurant à BAIE-MAHAULT

- Madame DUPUY Pascale

Conseiller en assurances et placements, AXA ANTILLES GUYANE, LES ABYMES, demeurant au MOULE

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE
PREFET DE LA GUADELOUPE

- **Madame FAURE Éléonore**
Responsable d'équipe, PÔLE EMPLOI BAIE-MAHAULT, demeurant aux ABYMES
- **Madame HAURADOU Flore**
Éducatrice technique spécialisée, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, BASSE-TERRE, demeurant à BASSE-TERRE
- **Madame JACQUELINE Yvette**
Cadre responsable adjointe, Caisse Générale de Sécurité Sociale, LES ABYMES, demeurant à PETIT-CANAL
- **Monsieur JOURSON Joel**
Cadre administratif, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à BAIE-MAHAULT
- **Madame LABALLE Roselise**
Agent d'entretien, BOLLORE LOGISTICS GUADELOUPE, BAIE-MAHAULT, demeurant aux ABYMES
- **Madame LEAUYVA Sandrina**
Assistante de direction, CREDIT LYONNAIS, LES ABYMES, demeurant à SAINTE-ANNE
- **Monsieur LEMAISTRE Christian**
Responsable administrateur réseaux, SOCIETE GENERALE DE BANQUE AUX ANTILLES, BAIE-MAHAULT, demeurant à BAIE-MAHAULT
- **Monsieur LENOX Dominique, Gontran**
Assistant consignation, CMA CGM ANTILLES-GUYANE, BAIE-MAHAULT, demeurant à POINTE-À-PITRE
- **Monsieur LOULENDO Edmande**
Chauffeur Ouvrier qualifié, SOCIETE GAZ INDUSTRIELS GUADELOUPE, POINTE-À-PITRE, demeurant aux ABYMES
- **Madame LUTIN Félicité**
Chargée de développement, MUTUELLE GENERALE PREVOYANCE Sociale, BAIE-MAHAULT, demeurant aux ABYMES
- **Monsieur MEGANGE Maurille**
Agent d'usine, REGIE EAU NORD CARAIBES, MORNE-À-L'EAU, demeurant à BAIE-MAHAULT
- **Madame NARDIN Eléna**
Responsable administrative, Syndicat Mixte de Gestion d'Entretien et d'Exploitation des Routes de Guadeloupe demeurant à SAINTE-ANNE
- **Madame NEGOUAI Dominique**
Responsable de service, MUTUELLE GENERALE PREVOYANCE Sociale, BAIE-MAHAULT, demeurant à BAIE-MAHAULT
- **Monsieur OBERTAN Jean-Claude**
Maçon, GETELEC TP, BAILLIF, demeurant à POINTE-NOIRE
- **Madame PACOME-ISIDORE Alette**
Directrice établissement médico-social, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, BAIE-MAHAULT, demeurant aux ABYMES
- **Monsieur PALEIX Michel**
Employé de banque, CAISSE D'EPARGNE CEPAC, demeurant à PETIT-BOURG

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE
PREFET DE LA GUADELOUPE

- **Monsieur PIERRE- MARIE Philippe**

Responsable gestion de patrimoine immobilier, PÔLE EMPLOI LES ABYMES, demeurant au Gosier

- **Monsieur POCHOT Eustache**

Agent d'entretien routier, Syndicat Mixte de Gestion d'Entretien et d'Exploitation des Routes de Guadeloupe demeurant à CAPESTERRE-BELLE-EAU

- **Madame PONCIS Claudine**

Responsable de service, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à BAIE-MAHAULT

- **Monsieur ROSAN Jacques**

Technicien éditique, Caisse Générale de Sécurité Sociale, demeurant à MORNE-À-L'EAU

- **Monsieur SARABUS Eric**

Steward, SOCIETE AIR FRANCE, BAIE-MAHAULT, demeurant à SAINT-FRANÇOIS

- **Monsieur VINDEX Mirtil**

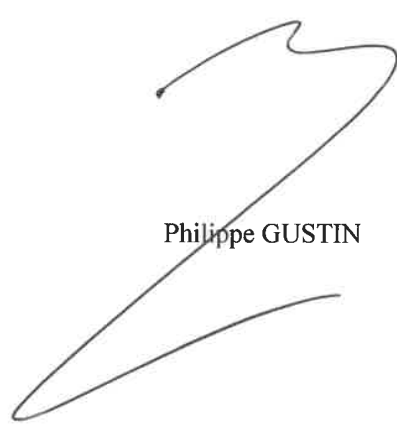
Agent d'intervention, REGIE EAU NORD CARAIBES, MORNE-À-L'EAU, demeurant à MORNE-À-L'EAU

- **Monsieur ZIG Jean -Claude**

Homme entretien / responsable parc automobile, ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES, BAIE-MAHAULT, demeurant à PETIT-BOURG

Article 5 : Madame la secrétaire générale et Monsieur le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Basse-Terre, le 27 décembre 2019



Philippe GUSTIN

Recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif de Basse-Terre dans le délai de deux mois à compter de sa notification.